

# Rapport annuel chiffres

## Année 2017

Juin 2018

# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>VOCABULAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>1. SIGNALEMENTS .....</b>	<b>6</b>
<b>2. DOSSIERS .....</b>	<b>11</b>
2.1. APERÇU GÉNÉRAL .....	11
2.2. LIEU DES FAITS .....	15
2.3. ANALYSE DES NOUVEAUX DOSSIERS PAR DOMAINE .....	16
2.3.1. <i>Emploi : 572 dossiers</i> .....	16
2.3.2. <i>Biens et services : 471 dossiers</i> .....	18
2.3.3. <i>Médias/Internet : 326 dossiers</i> .....	22
2.3.4. <i>Enseignement : 225 dossiers</i> .....	25
2.3.5. <i>Vie en société : 158 dossiers</i> .....	27
2.3.6. <i>Police et justice : 117 dossiers</i> .....	29
2.3.7. <i>Activités diverses : 91 dossiers</i> .....	31
2.3.8. <i>Protection sociale : 37 dossiers</i> .....	32
2.4. ANALYSE DES NOUVEAUX DOSSIERS PAR CRITÈRE DE DISCRIMINATION .....	33
2.4.1. <i>Critères dits « raciaux » : 782 dossiers</i> .....	33
2.4.2. <i>Antisémitisme et négationnisme</i> .....	34
2.4.3. <i>Populations Roms et Gens du voyage</i> .....	35
2.4.4. <i>Handicap : 516 dossiers</i> .....	36
2.4.5. <i>Conviction religieuse ou philosophique : 319 dossiers</i> .....	38
2.4.6. <i>Âge : 149 dossiers</i> .....	40
2.4.7. <i>Orientation sexuelle : 84 dossiers</i> .....	42
2.4.8. <i>Fortune : 96 dossiers</i> .....	43
2.4.9. <i>État de santé : 133 dossiers</i> .....	43
<b>3. ENTITÉS FÉDÉRÉES.....</b>	<b>45</b>
3.1. FÉDÉRAL.....	45
3.1.1. <i>Emploi dans la fonction publique fédérale : 44 dossiers</i> .....	45
3.1.2. <i>Transports en commun (SNCB): 8 dossiers</i> .....	46
3.1.3. <i>Police et Justice : 117 dossiers</i> .....	46
3.1.4. <i>Protection sociale : 37 dossiers</i> .....	46
3.2. WALLONIE .....	47
3.2.1. <i>Emploi dans l'administration publique wallonne : 7 dossiers</i> .....	47
3.2.2. <i>Emploi en Wallonie : 131 dossiers</i> .....	48
3.2.3. <i>Logement en Wallonie : 45 dossiers</i> .....	49
3.2.4. <i>Transports en commun (TEC) : 2 dossiers</i> .....	49
3.3. RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE .....	50
3.3.1. <i>Emploi dans l'administration publique bruxelloise : 14 dossiers</i> .....	50
3.3.2. <i>Emploi en Région de Bruxelles-Capitale : 182 dossiers</i> .....	51
3.3.3. <i>Logement en Région de Bruxelles-Capitale : 36 dossiers</i> .....	52
3.3.4. <i>Transports en commun (STIB) : 2 dossiers</i> .....	52

3.4.	COMMUNAUTÉ/RÉGION FLAMANDE .....	53
3.4.1.	<i>Emploi dans l'administration : 7 dossiers</i> .....	53
3.4.2.	<i>Emploi en Flandre : 210 dossiers</i> .....	54
3.4.3.	<i>Logement en Flandre : 104 dossiers</i> .....	55
3.4.4.	<i>Enseignement en Flandre : 87 dossiers</i> .....	55
3.4.5.	<i>Transports en commun (De Lijn) : 10 dossiers</i> .....	56
3.5.	FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES .....	57
3.5.1.	<i>Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : 123 dossiers</i> .....	57
3.5.2.	<i>Emploi dans l'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 9 dossiers</i> .....	58
3.6.	COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE .....	58
3.6.1.	<i>Enseignement en communauté germanophone : 1 dossier</i> .....	58
<b>4.</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION</b> .....	<b>59</b>

# Introduction

Une des missions légales d'Unia est de traiter des « signalements individuels ». Toute personne peut donc s'adresser à Unia pour lui soumettre une question, une demande d'intervention, une observation ou toute autre interpellation se rapportant à la législation antiracisme, antidiscrimination et antinégationnisme, ainsi qu'aux droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, tels que prévus dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD).

Unia est légalement compétent pour traiter :

- les discriminations, en ce compris les discriminations directes et indirectes, les injonctions de discriminer et le harcèlement directement liés aux critères spécifiés dans la législation antidiscrimination (voir vocabulaire) ; dans le cas du handicap, cela inclut aussi le défaut d'aménagement raisonnable.
- Les discours de haine (expression publique de haine : incitation à la haine, à la discrimination, à la violence ou à la ségrégation). Cela inclut la « cyberhaine » (discours de haine sur Internet).
- Les délits de haine motivés par l'hostilité à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de son origine, de son handicap, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé.

Lorsqu'Unia s'estime compétent pour traiter un signalement et que le requérant demande une intervention ou un avis individuel, il donne lieu à l'ouverture d'un « dossier individuel ». Notons qu'un signalement ou un dossier peut concerner un seul critère de discrimination ou plusieurs de ces critères.

## Vocabulaire

### Signalements

Ce terme recouvre toutes les prises de contact avec Unia et ses points de contact locaux dans le cadre des compétences définies à l'article 6 de l'accord de coopération (M.B. du 5/03/2013). Il s'agit de signalements de victimes présumées de discrimination, de délits ou de messages de haine, mais aussi de témoignages, de questions ou d'inquiétudes de tiers ou encore de questions de personnes ou d'organisations qui souhaitent éviter toute discrimination dans une situation concrète. Les signalements peuvent aussi avoir trait aux droits des personnes handicapées tels que prévus par la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006.

### Dossiers

Unia ouvre un dossier lorsque (I) le signalement renvoie à un motif de discrimination pour lequel Unia est compétent ou qui a trait aux droits des personnes handicapées et (II) l'auteur du signalement attend un avis concret ou une autre intervention. La notion de « dossier » n'a donc rien à voir avec la gravité et le caractère prouvé ou non des faits. Plusieurs signalements concernant les mêmes faits sont en principe regroupés dans un même dossier. Unia peut également ouvrir un dossier de sa propre initiative (autosaisine).

## Domaines sociétaux

C'est le contexte dans lequel les faits signalés se déroulent. Les domaines coïncident en grande partie avec le champ d'application matériel des lois, des décrets et des ordonnances antidiscrimination et antiracisme (emploi, biens et services, enseignement...). Mais ce rapport fait en outre état de catégories spécifiques : déclarations dans les médias et sur Internet, incidents dans un lieu public (vie en société) et signalements à l'encontre de la police, de la justice ou en lien avec le monde carcéral.

## Critères de discrimination

Ce sont les critères protégés par la législation antidiscrimination (lois fédérales, décrets et ordonnances<sup>1</sup>). Conformément à l'article 3 de l'accord de coopération, les missions légales d'Unia ont trait à tous ces critères protégés (ainsi qu'aux droits des personnes handicapées tels que prévu par la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006), à l'exception du sexe (critère pour lequel l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est compétent) et de la langue (critère pour lequel un organisme public compétent n'a pas encore été désigné).

Ces critères dits « protégés » sont donc la nationalité, la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, la fortune, l'état de santé actuel ou futur, la conviction religieuse ou philosophique, la naissance, la caractéristique physique ou génétique, les convictions politiques, les convictions syndicales et l'état civil ou l'origine sociale.

Notons que les critères de discrimination de prétendue race, couleur de peau, ascendance, nationalité et origine nationale ou ethnique sont repris dans ce rapport sous le terme générique « critères dits raciaux ».

## Discrimination

Ce terme recouvre la discrimination directe, la discrimination indirecte, l'injonction de discriminer et le harcèlement, ainsi que le refus d'aménagements raisonnables en faveur d'une personne handicapée. Dans leur champ d'application respectif, ces comportements sont interdits par les lois, les décrets et les ordonnances antidiscrimination et antiracisme.

## Aménagement raisonnable

Un aménagement raisonnable est une mesure concrète permettant de neutraliser, autant que possible, les effets négatifs d'un environnement inadapté sur la participation d'une personne handicapée à la vie en société. L'aménagement raisonnable répond à un problème individuel, ce qui le distingue de l'accessibilité. En d'autres termes, chaque situation fait l'objet d'une évaluation individuelle afin de trouver une solution à un obstacle handicapant auquel est confrontée une personne dans le cadre de sa vie quotidienne. Par la suite, toutefois, il est fort probable – et même souhaitable – que cet aménagement profite à tous.

---

<sup>1</sup> Ces textes peuvent être consultés sur le site [www.unia.be](http://www.unia.be), à la rubrique Législation (voir Lexique Discrimination).

### **Délits de haine**

Ce sont les délits pour lesquels il existe une possibilité d'aggravation de la peine lorsqu'un des mobiles est la haine, le mépris ou l'hostilité à l'égard d'une personne en raison de son origine, de son ascendance, de ses convictions religieuses, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé.

### **Discours de haine**

Unia inclut ici tous les propos d'incitation à la discrimination, à la haine, à la violence ou à la ségrégation à l'encontre d'une personne ou d'un groupe en raison de son origine, de ses convictions religieuses, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé. Il peut donc s'agir de propos racistes, islamophobes, homophobes, antisémites, négationnistes... qui sont condamnables au regard de la loi, et non de propos qui, malgré leur caractère choquant ou blessant, relèvent du droit fondamental à la liberté d'expression.

### **REMARQUE IMPORTANTE sur la valeur « n » dans les tableaux et graphiques**

**Étant donné qu'un même dossier ou signalement peut avoir trait à plusieurs critères de discrimination, la valeur n de certains tableaux et graphiques sera plus élevée que le nombre effectif de dossiers ou de signalements.**

# 1. Signalements

## Introduction

En 2017, Unia a reçu **6602 signalements** relatifs à des faits présumés de discrimination, messages et délits de haine. Cela représente une augmentation de 17,5% par rapport à 2016, et de 56,2% en 5 ans. Cette augmentation est vraisemblablement liée à une combinaison de facteurs, dont une exposition médiatique plus importante en 2016, une accessibilité renforcée sur le plan local, des actions ciblées et des faits d'actualité.

Un pic de signalements peut être observé en mars (803 signalements). Unia fait, à cette période l'objet d'une forte exposition médiatique, d'abord suite à une polémique née de la publication d'un mail interne par Joods Actueel, ensuite suite aux critiques formulées à l'égard d'Unia par la nouvelle secrétaire d'État fédérale à l'Égalité des chances, Zuhair Demir, et sa collègue au gouvernement flamand, Liesbeth Homans. Environ 80 signalements sont en lien direct avec ces critiques et plusieurs dizaines d'autres résultent vraisemblablement d'une plus grande visibilité du travail d'Unia à cette période.

Par ailleurs, Unia a organisé en mars plusieurs dizaines d'activités locales dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (campagne #DonneMoi1Minute). L'augmentation des signalements « racisme » est à mettre en lien tant avec ces activités qu'avec une exposition médiatique accrue.

Les auteurs des signalements sont à 57,1% néerlandophones, 40,9% francophones, 0,2% germanophones ou s'expriment dans une autre langue pour 1,8% d'entre eux. 57,8% de ces signalements émanent d'hommes, 40,9% de femmes et 1,3% d'asbl ou autres organisations.

36,6% des signalements concernent des demandes d'assistance, 29% sont des signalements simples (sans demande d'intervention) et 16,4% sont des demandes d'informations. Notons que les demandes d'assistance ont proportionnellement davantage augmenté que les autres types de signalements (+40,8% par rapport à 2016).

## Les domaines

Les domaines principalement concernés par les signalements sont ceux des catégories *Emploi* (26%), *Biens et services* (23,4%), *Médias/Internet* (12,6%), *Enseignement* (9,2%) et *Vie en société* (8,9%). Notons qu'on observe, pour ces domaines (excepté celui des *Biens et services*), une augmentation plus marquée que l'augmentation moyenne sur l'ensemble des signalements.

Enfin, sur les 5 dernières années, deux domaines se démarquent avec une augmentation de plus de 60% de signalements, à savoir *l'Emploi* (+62,5%) et *l'Enseignement* (+79,1%).

## Les critères

Les critères principalement concernés en 2017 sont les critères dits « raciaux » (26,9%), le handicap (16,7%), la conviction religieuse ou philosophique (9,7%) et l'âge (5,1%).

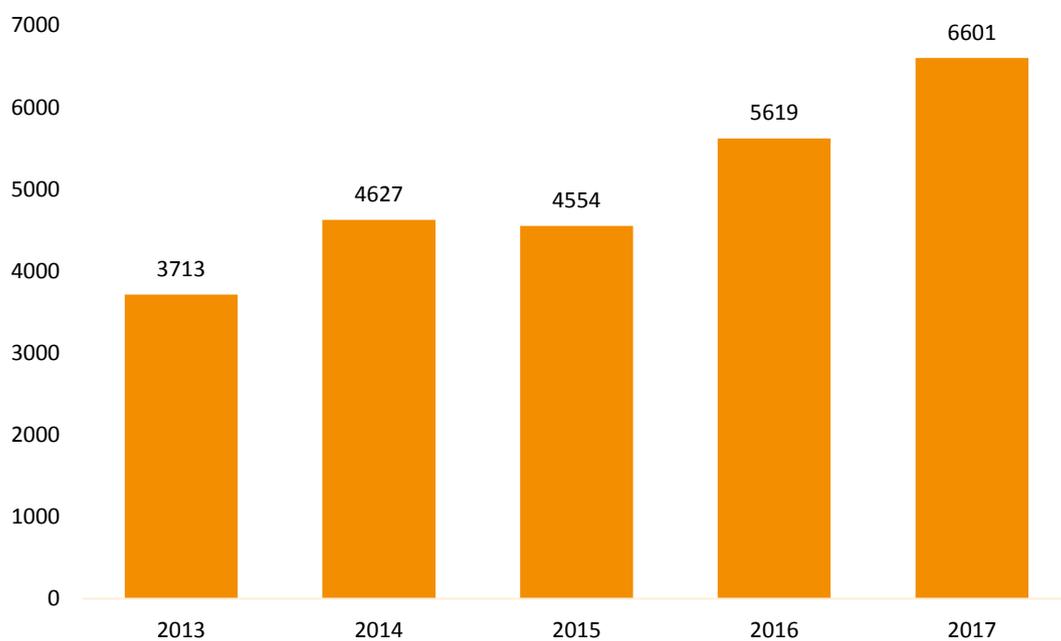
Par rapport à 2016, on observe une évolution relativement plus marquée des signalements liés au handicap (+43,3%) et à l'état de santé (+60,8%), de même qu'à la fortune (+25,5%) et à l'origine sociale (+444,4%). Sur une période de 5 ans, les mêmes binômes se distinguent, mais la fortune (+196,1%) et l'origine sociale (+988,9%) connaissent cette fois une progression plus marquée que le handicap (+160,9%) et l'état de santé (+145,8%).

Si, en chiffres absolus, les critères dits « raciaux » restent les premiers pour lesquels les citoyens sollicitent Unia, avec un peu plus d'un quart des signalements, le handicap et l'état de santé le rattrapent progressivement, et les critères liés aux revenus et à l'origine sociale connaissent une progression remarquable, même si, en chiffres absolus, ils ne représentent encore qu'1 signalement sur 20.

### **Remarque méthodologique**

La plupart des personnes qui nous saisissent sont des personnes qui s'estiment personnellement discriminées ou des témoins directs de faits de discrimination. Toutefois, dans certains domaines comme celui des *Médias/Internet*, les signalements émanent aussi de personnes ou organismes qui se disent choqués par des propos, interviews, tweets, sans être directement concernés ou impliqués dans les faits.

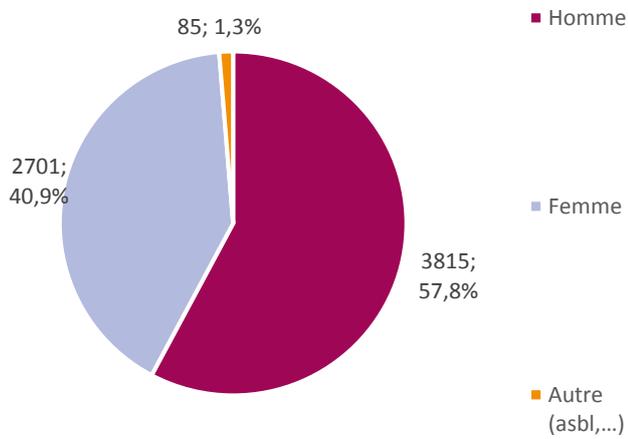
**Graphique 1 : Évolution des signalements ouverts par Unia (compétent et non compétent) 2013-2017**



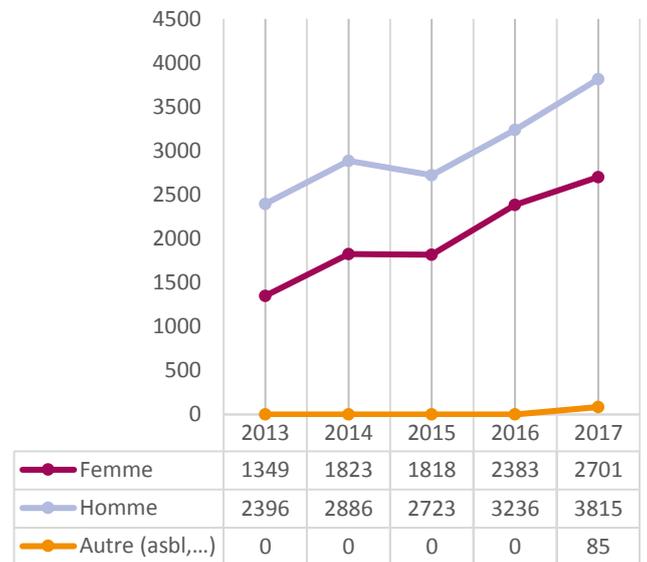
**Graphique 2 : Total des signalements 2017 « Unia compétent et non compétent »**



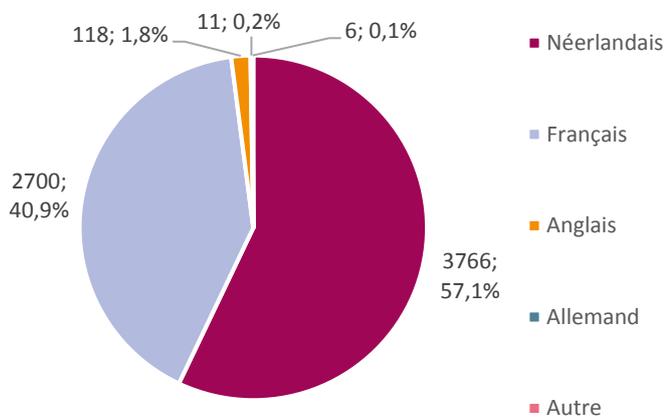
**Graphique 3 : Genre de l'auteur du signalement\***



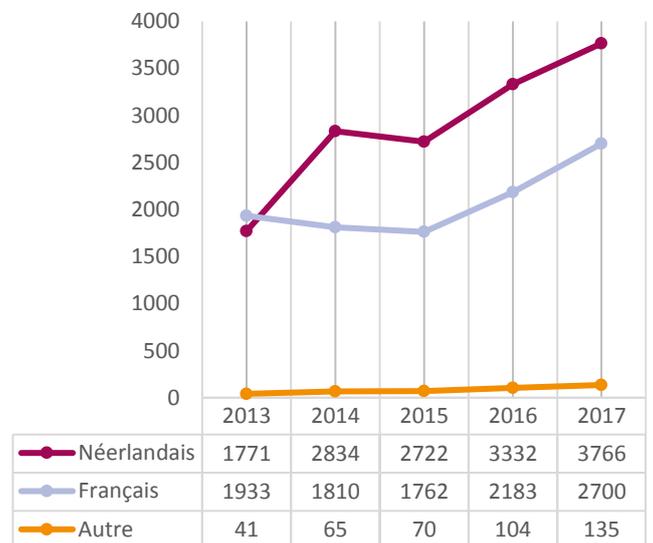
**Graphique 4 : Evolution du nombre de signalements selon le genre du requérant depuis 2013**



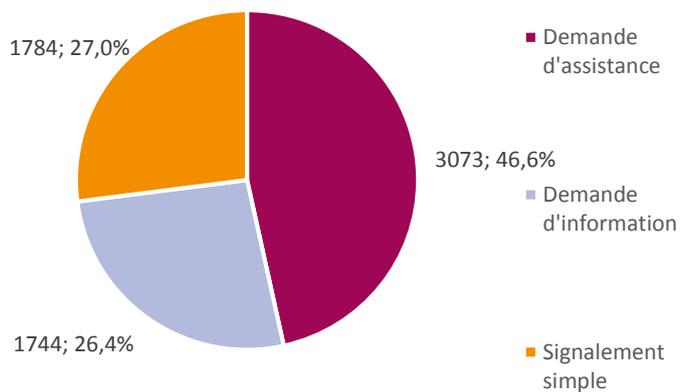
**Graphique 5 : Langue de l'auteur du signalement (n=6601)**



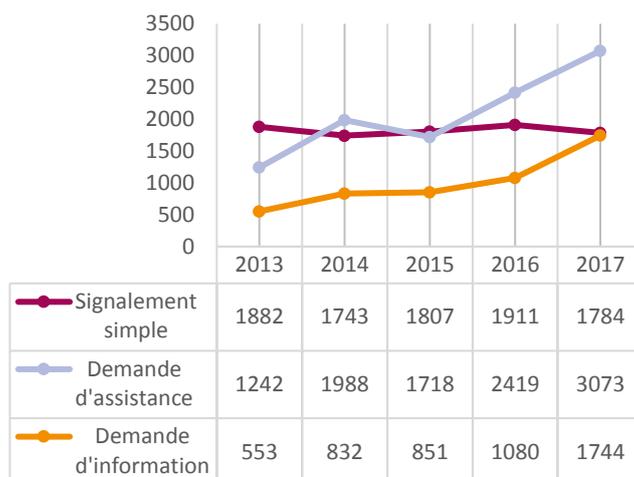
**Graphique 6 : Evolution du nombre de signalements selon la langue du requérant depuis 2013**



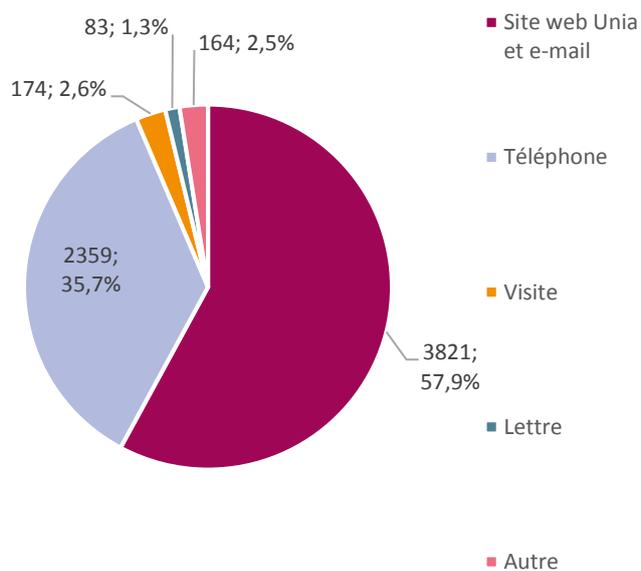
**Graphique 7 : Type de signalement (n=6601) (excepté autosaisine)**



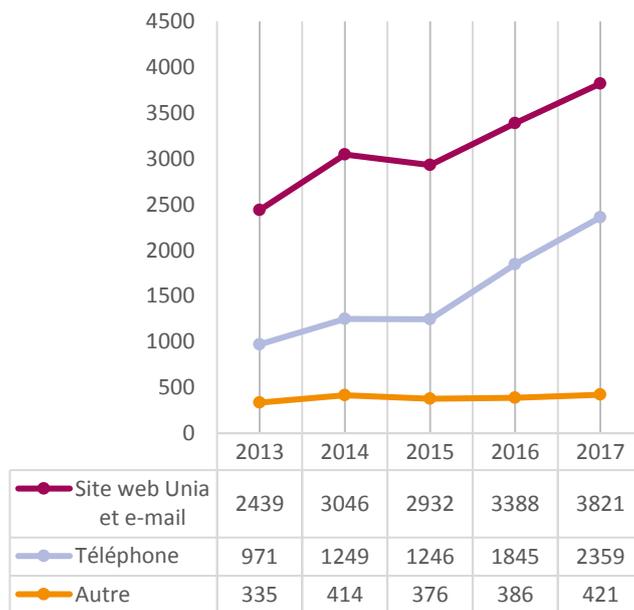
**Graphique 8 : Evolution du type de signalement depuis 2013 (excepté autosaisine)**



**Graphique 9 : Mode de prise de contact (n=6601)**



**Graphique 10 : Evolution du mode de prise de contact depuis 2013**



## 2. Dossiers

### 2.1. Aperçu général

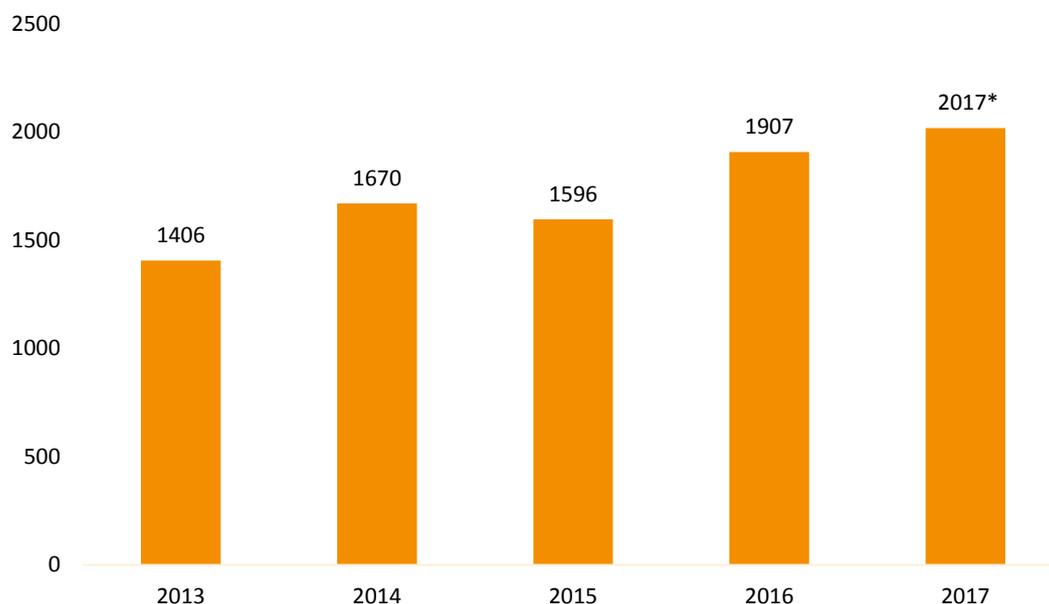
En 2017, Unia a ouvert **2017 nouveaux dossiers individuels**, soit une augmentation de 5,8% par rapport à 2016. Sur les 5 dernières années, l'augmentation est de 53,3%.

Le nombre de dossiers clôturés en 2017 s'élève quant à lui à 1530. Dans 44% des cas, Unia a estimé que la présomption de discrimination était confirmée. Dans 17 % des cas, Unia a, au contraire, estimé qu'on ne pouvait pas parler de discrimination au sens de la loi, par exemple lorsque la distinction de traitement était justifiée (soit parce qu'elle était prévue par une loi, soit parce qu'elle poursuivait un objectif légitime et que les moyens employés étaient proportionnés et nécessaires). Dans 37%, les éléments étaient insuffisants pour conclure ou non à de la discrimination.

Au niveau des solutions apportées aux dossiers pour lesquels la discrimination était avérée, Unia a remis un avis individuel dans 30% des cas. Une solution extrajudiciaire (conciliation, négociation...) a été apportée dans 28% des dossiers. 7% des dossiers ont connu une issue judiciaire (Unia étant ou non partie à la cause). Enfin, dans 13% des cas, le requérant ne donne pas suite aux premiers contacts.

Le temps de résolution moyen des dossiers individuels est de 2 à 3 mois. 3 dossiers sur 4 ouverts en 2017 ont été clôturés dans l'année.

Graphique 11 : Évolution des dossiers ouverts par Unia (compétent) 2013-2017<sup>2</sup>



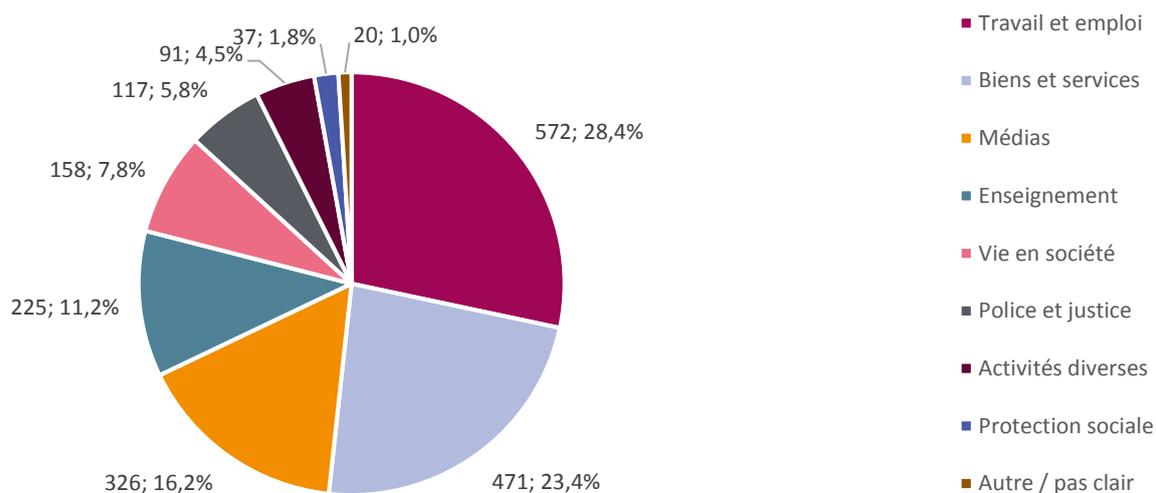
<sup>2</sup> Le nombre total de dossiers pour l'année 2017 est bien égal à 2017, il ne s'agit pas d'une erreur.

**Au niveau des domaines**, l'Emploi connaît une nouvelle fois une augmentation significative (+13,5%), de même que le secteur *Police et justice* (+ 28,6% dont essentiellement des conflits avec la police).

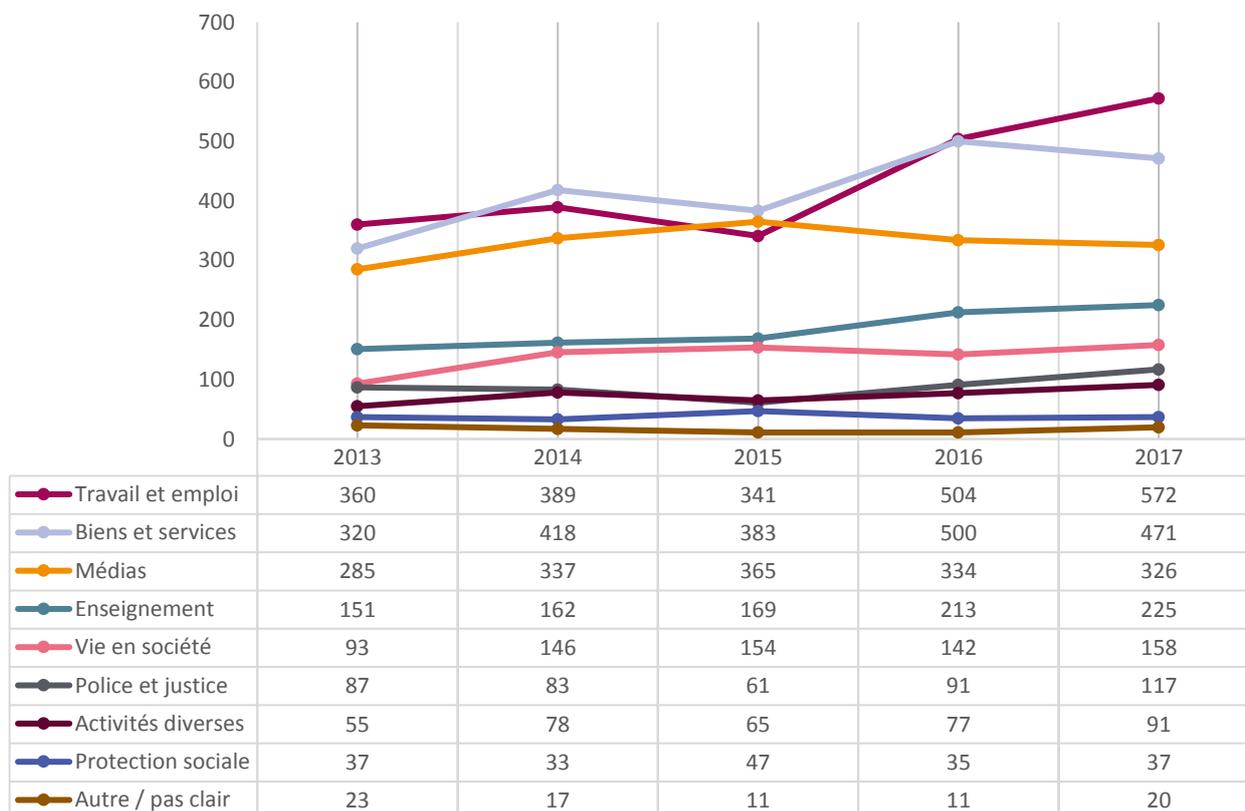
L'augmentation est d'autant plus significative qu'elle se vérifie dans la durée (+71,3% pour *Emploi*, +112,7% pour *Police et justice* sur les 5 dernières années, alors que l'augmentation globale des dossiers sur cette même période atteint 53,3%).

2017 connaît également une augmentation significative des dossiers *Vie en société* (+11,3% dont essentiellement des conflits dans l'espace public ou de voisinage).

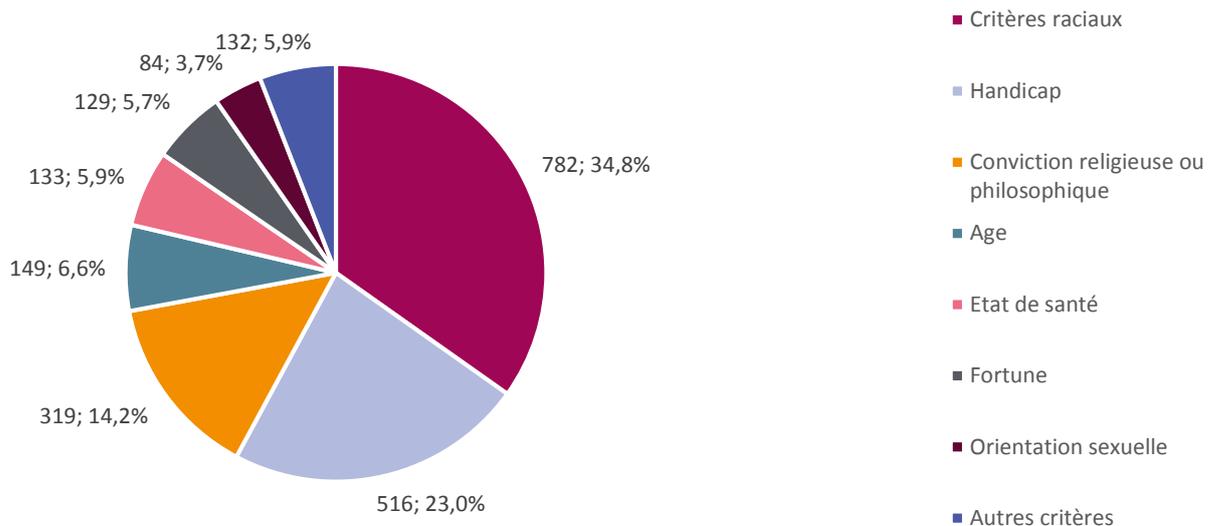
**Graphique 12 : Nouveaux dossiers par domaine (n=2.017)**



**Graphique 13 : Évolution du nombre de dossiers par domaine depuis 2013**



Graphique 14 : Nouveaux dossiers par critère (n=2.244 )



Graphique 15: Évolution du nombre de dossiers par critère depuis 2013

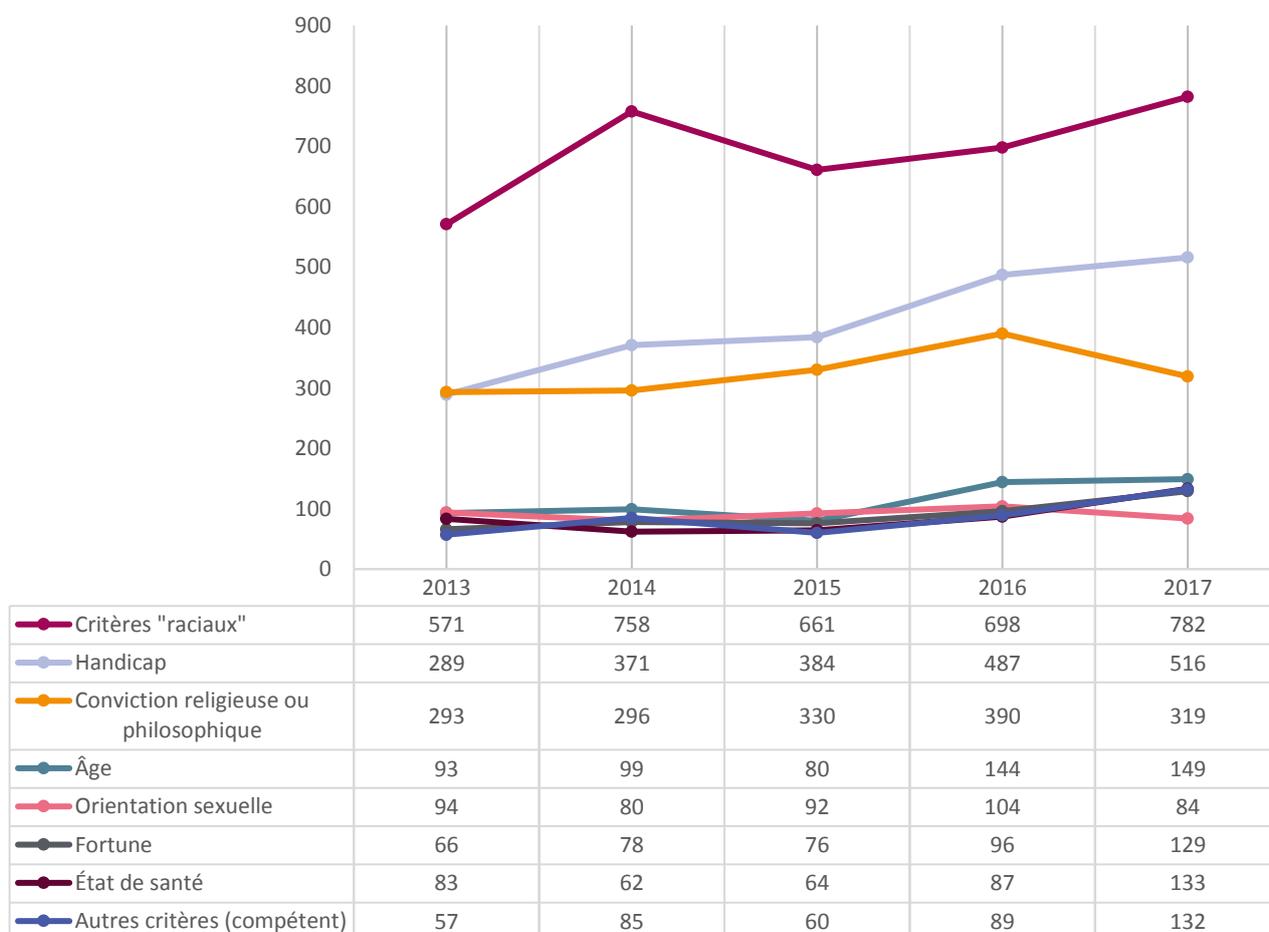
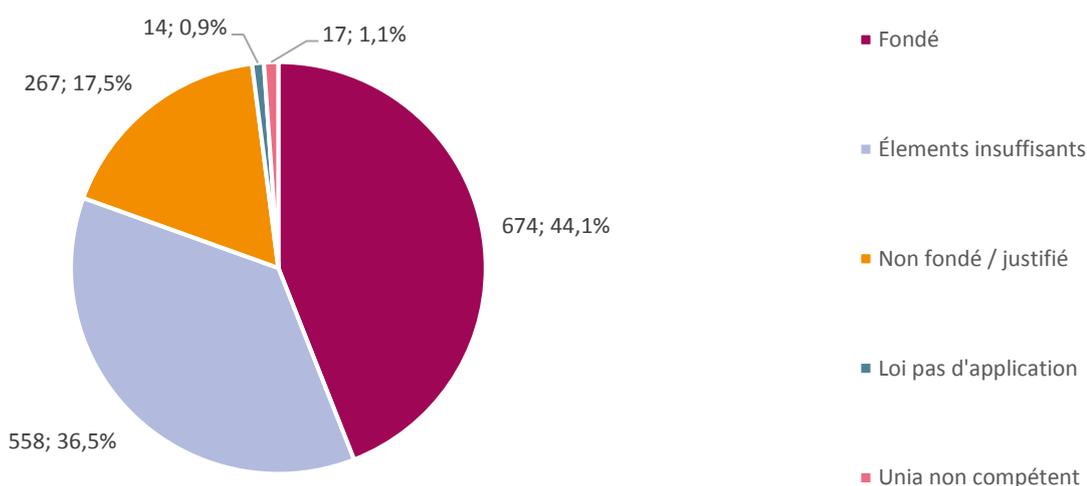


Tableau 1 : Nouveaux dossiers en 2016 par critère de discrimination et par domaine sociétal (n= 2.244)

	Grand Total	%	Travail et emploi	Biens et services	Médias	Enseignement	Société	Police et justice	Activités diverses	Sécurité sociale	Autre/ pas clair
<b>Grand Total</b>	<b>2244</b>		<b>690</b>	<b>509</b>	<b>380</b>	<b>241</b>	<b>161</b>	<b>118</b>	<b>90</b>	<b>48</b>	<b>7</b>
%			30,7%	22,7%	16,9%	10,7%	7,2%	5,3%	4,0%	2,1%	0,3%
<b>Critères raciaux</b>	782	34,8%	188	156	195	50	84	74	20	10	5
<b>Handicap</b>	516	23,0%	143	143	9	123	22	15	41	18	2
<b>Conviction religieuse ou philosophique</b>	319	14,2%	82	33	126	35	15	16	9	3	
<b>Âge</b>	149	6,6%	108	22	2	5	1	1	7	3	
<b>Etat de santé</b>	133	5,9%	82	27	2	8	5	4		5	
<b>Fortune</b>	129	5,7%	8	100	3	10	4		1	3	
<b>Orientation sexuelle</b>	84	3,7%	17	8	18	3	26	5	5	2	
<b>Autres critères (compétent)</b>	132	5,9%	62	20	25	7	4	3	7	4	

Graphique 16 : Dossiers « Unia compétent » clôturés en 2017 – évaluation (n=1730)



## 2.2. Lieu des faits

Tableau 2: Lieu des faits (dossiers sans Médias/Internet) par domaine (n=1.628)

	Grand Total	%	Région Bruxelles-Capitale	Anvers	Brabant Flamand	Flandre Orientale	Liège	Flandre Occidentale	Hainaut	Namur	Limbourg	Brabant Wallon	Luxembourg	Pas localisable
<b>Grand Total</b>	<b>1628</b>		<b>339</b>	<b>217</b>	<b>161</b>	<b>159</b>	<b>125</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>70</b>	<b>68</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>208</b>
%			20,8%	13,3%	9,9%	9,8%	7,7%	6,1%	5,9%	4,3%	4,2%	4,0%	1,2%	12,8%
<b>Travail et emploi</b>	559	34,3%	167	55	55	39	44	26	42	18	21	19	6	67
<b>Biens et services</b>	460	28,3%	68	61	56	48	35	29	20	26	19	10	6	82
<b>Enseignement</b>	218	13,4%	45	29	12	22	18	5	16	14	7	23	2	25
<b>Société</b>	152	9,3%	14	30	17	25	13	12	7	8	12	5	1	8
<b>Police et justice</b>	107	6,6%	21	19	14	16	2	11	6		4	5	2	7
<b>Activités diverses</b>	88	5,4%	14	18	4	5	11	13	1	3	3	2	2	12
<b>Sécurité sociale</b>	37	2,3%	8	5	1	3	2	3	4	1	2	1		7
<b>Autre/pas clair</b>	7	0,4%	2		2	1		1					1	

Tableau 3 : Lieu des faits (dossiers sans Médias/Internet) par critère de discrimination (n=1.864)

	Grand Total	%	Région Bruxelles-Capitale	Anvers	Brabant Flamand	Flandre Orientale	Liège	Hainaut	Flandre Occidentale	Namur	Brabant Wallon	Limbourg	Luxembourg	Pas localisable
<b>Grand Total</b>	<b>1864</b>		<b>408</b>	<b>245</b>	<b>181</b>	<b>175</b>	<b>152</b>	<b>110</b>	<b>107</b>	<b>78</b>	<b>76</b>	<b>72</b>	<b>22</b>	<b>238</b>
%			21,9%	13,1%	9,7%	9,4%	8,2%	5,9%	5,7%	4,2%	4,1%	3,9%	1,2%	12,8%
<b>Critères raciaux</b>	587	31,5%	131	93	73	74	37	21	39	9	21	33	5	51
<b>Handicap</b>	507	27,2%	78	56	42	51	52	33	39	24	27	13	8	84
<b>Conviction religieuse ou philosophique</b>	193	10,4%	76	19	17	7	16	11	5	7	6	5	2	22
<b>Age</b>	147	7,9%	32	21	14	9	10	12	6	5	6	7	2	23
<b>Etat de santé</b>	131	7,0%	32	16	7	14	9	9	7	5	8	5	1	18
<b>Fortune</b>	126	6,8%	22	16	17	8	8	11	3	17	3	2	3	16
<b>Orientation sexuelle</b>	66	3,5%	10	11	5	7	8	5	4	4	2	4	1	5
<b>Autres critères</b>	107	5,7%	27	13	6	5	12	8	4	7	3	3		19

## 2.3. Analyse des nouveaux dossiers par domaine

### 2.3.1. Emploi : 572 dossiers

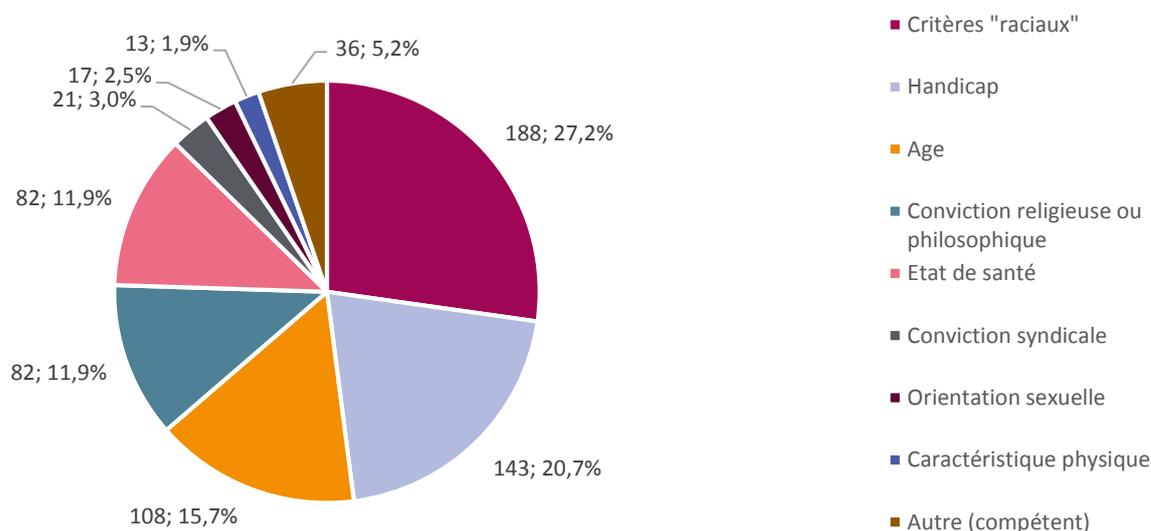
En 2017, Unia a ouvert 572 nouveaux dossiers dans le domaine *Emploi* (soit 28,4% des dossiers). Cela constitue une augmentation de 13,5% par rapport à 2016. Sur 5 ans, l'augmentation est de 71,3%. On peut supposer que certains faits liés à l'actualité, tels que les débats sur les tests de situation et les appels-mystères en 2017, ont eu une influence ponctuelle sur ces chiffres. Mais ce qui caractérise le domaine *Emploi* est que cette augmentation non seulement se confirme d'année en année (excepté en 2015) mais s'accroît même ces deux dernières années.

Les critères principalement concernés sont les critères raciaux (27,2%), le handicap (20,7%), l'âge (15,7%), les convictions religieuses ou philosophiques (11,9%) et l'état de santé (également 11,9%), dans des proportions très proches de ce qu'on a observé en 2016.

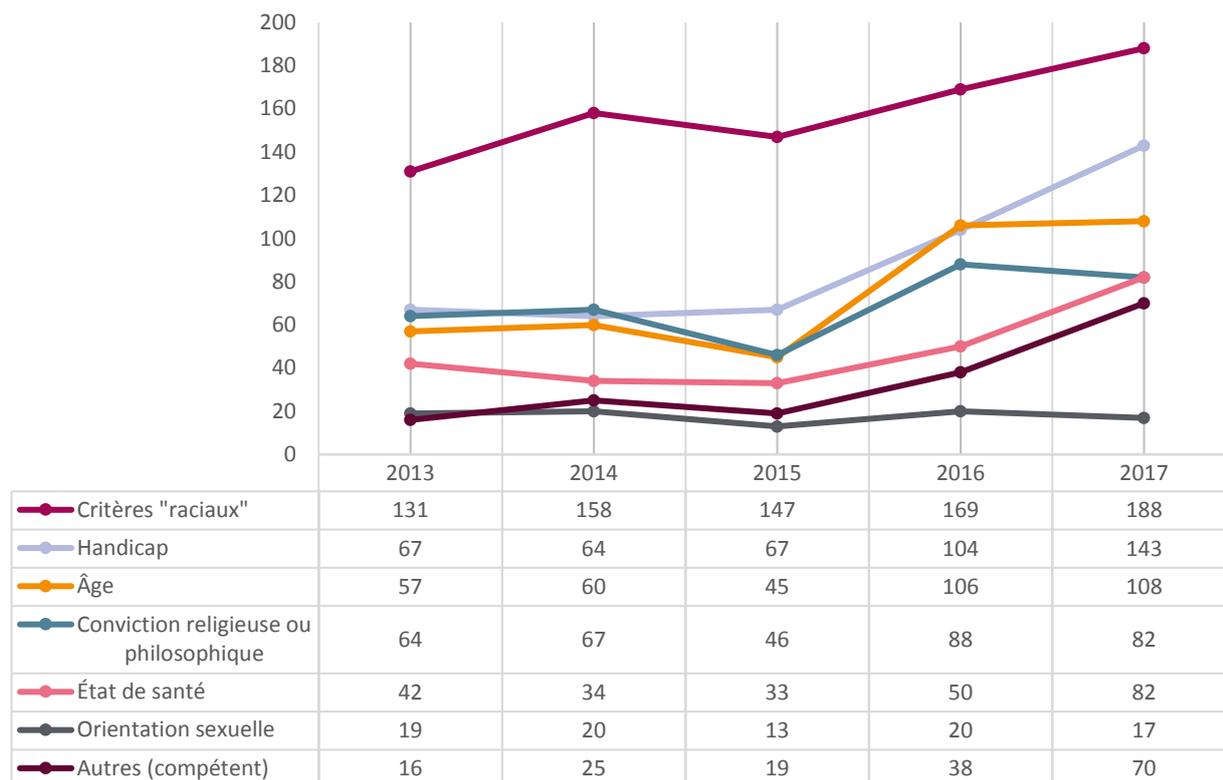
Deux critères connaissent une augmentation particulièrement marquée : le handicap (+37,5% sur 1 an et +204,3% sur 5 ans) et l'état de santé (+64% sur 1 an et +182,8% sur 5 ans). Le critère de l'âge, pour lequel on avait observé une forte augmentation en 2016, notamment suite à la médiatisation des dossiers Dovy Keukens et Belgocontrol, semble se stabiliser en 2017.

Environ 30% des dossiers *Emploi* touchent à la problématique de l'embauche, 17% à l'organisation et aux conditions de travail, 15% à des cas de licenciement et 13% aux relations professionnelles et au harcèlement.

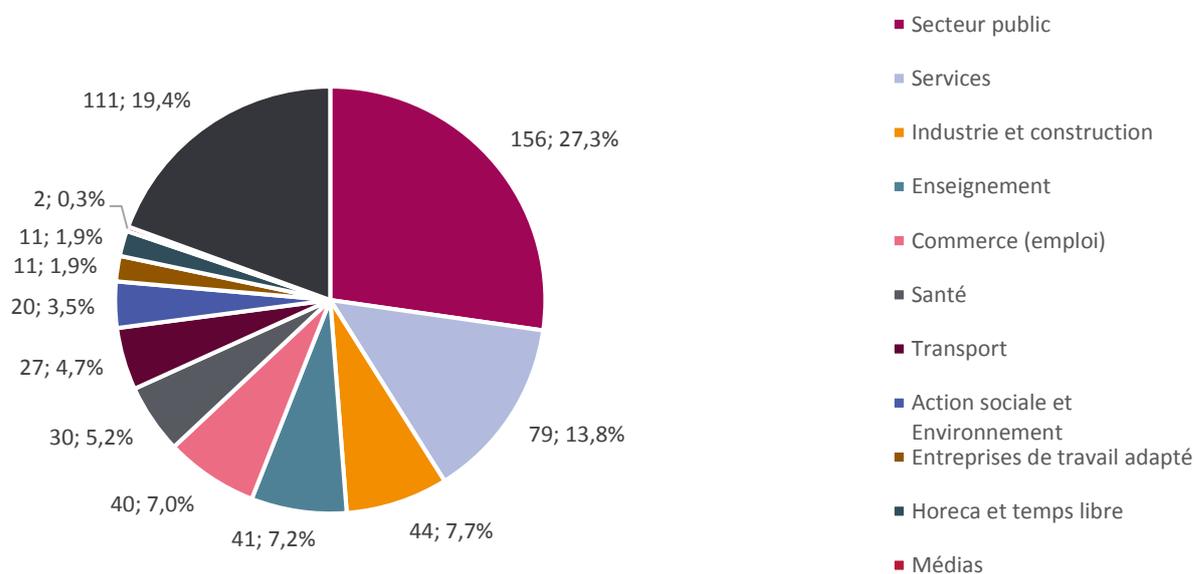
Graphique 17 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Emploi par critère de discrimination (n=690)



**Graphique 18 : Évolution du nombre de dossiers - Emploi par critère depuis 2013**



**Graphique 19 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Emploi par secteur (n=572)<sup>3</sup>**



<sup>3</sup> La catégorie « Autre / Emploi » est surreprésentée cette année en raison de modifications dans les libellés des champs de ce domaine.

### 2.3.2. Biens et services : 471 dossiers

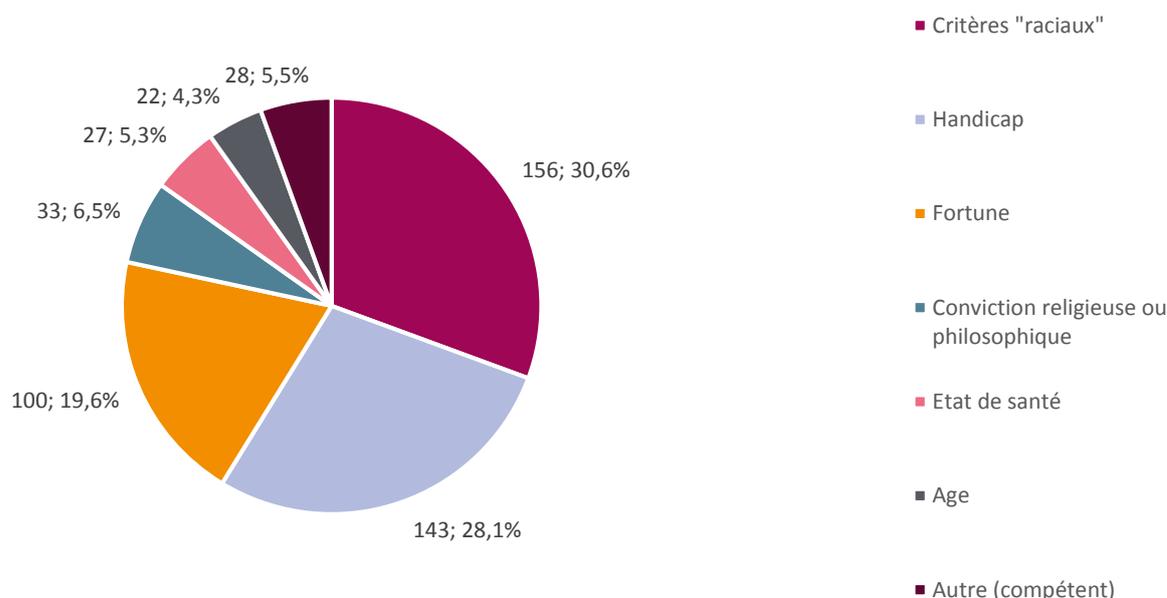
Alors que l'année 2016 avait été marquée par une augmentation de 31% du nombre de dossiers dans le domaine *Biens et services*, Unia a enregistré en 2017 471 nouveaux dossiers, soit une légère baisse par rapport à 2016 (-5,8%). Seule exception : le nombre de nouveaux dossiers *Logement* continue d'augmenter (+3,7% sur 1 an et +48,1% sur 5 ans).

Suivent ensuite les *Services financiers* (banques et assurances) et les *Transports*, représentant respectivement 12,3% (58 dossiers) et 12,1% (57 dossiers) du total *Biens et services*. *Commerce* et *Horeca* représentent respectivement 8,1% et 5,5% des dossiers. Enfin, 31 nouveaux dossiers (6,6%) concernent le secteur *Santé et aide aux personnes*.

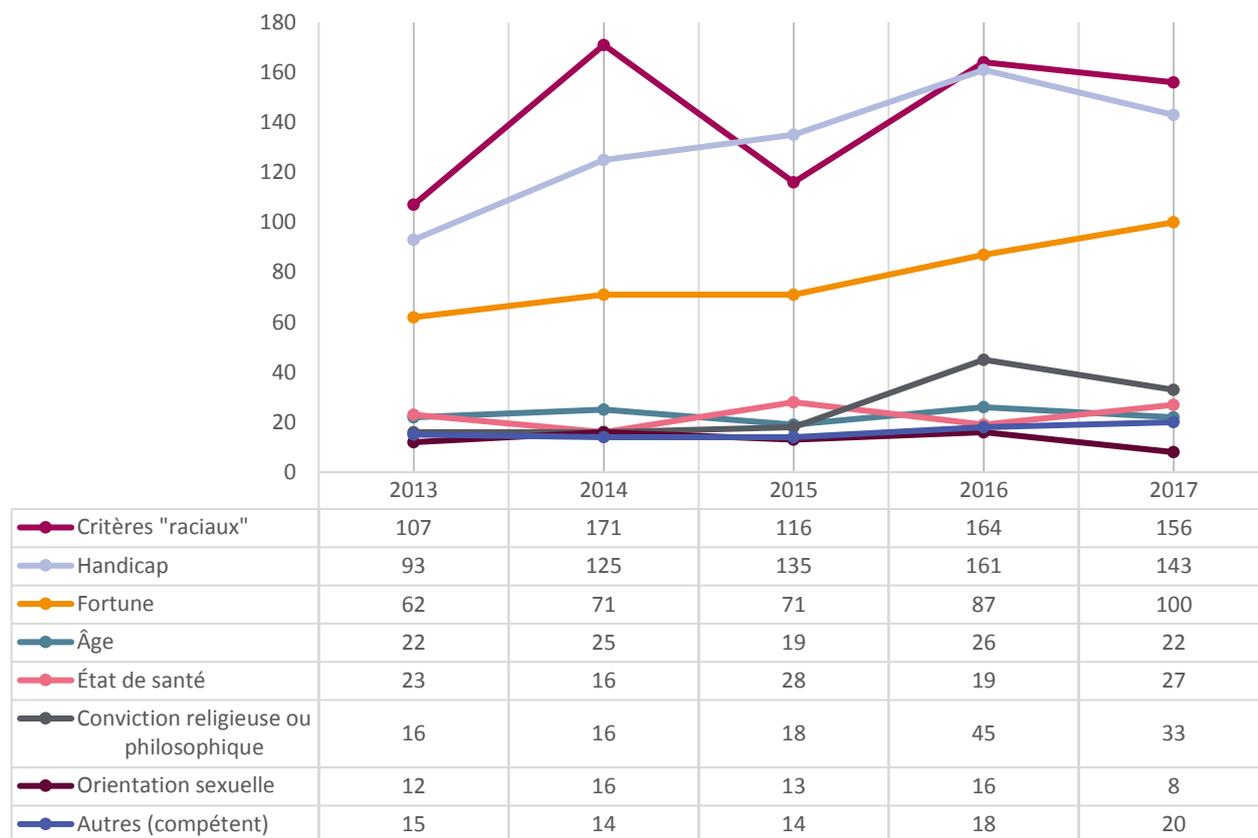
Globalement, les critères dits « raciaux » (30,6%), le handicap (28,1%) et la fortune (19,6%) représentent ensemble 4 dossiers sur 5. En matière de logement, le critère de la fortune est le premier concerné (38,4% des dossiers), suivi de très près par les critères dits « raciaux » (36,1%). Sur une période de 5 ans, et particulièrement ces deux dernières années, les dossiers *Logement* fondés sur les critères dits « raciaux » augmentent toutefois de manière plus marquée (+77,3% en 5 ans).

La majorité des dossiers concernent le logement privé (86,6%), avec (30,4%) ou sans (56,2%) l'intervention d'une agence immobilière. Il s'agit principalement de refus de visite, de location ou de vente. Notons que dans 12,4% des dossiers *Logement*, l'annonce immobilière mentionne ouvertement un des critères de discrimination concernés.

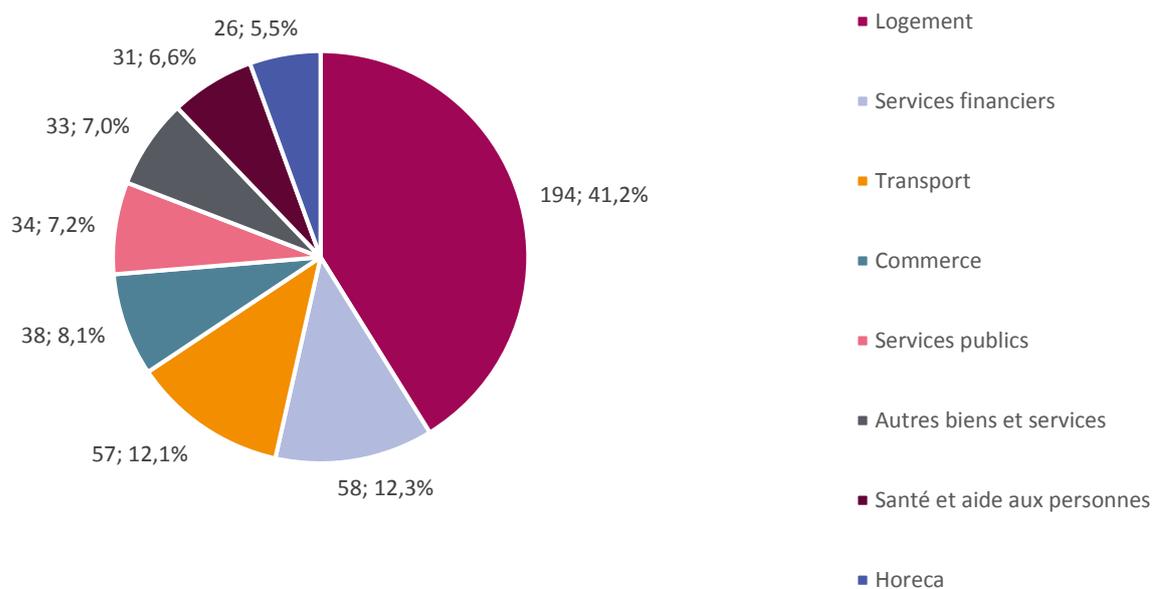
**Graphique 20: Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Biens et services par critère de discrimination (n=509)**



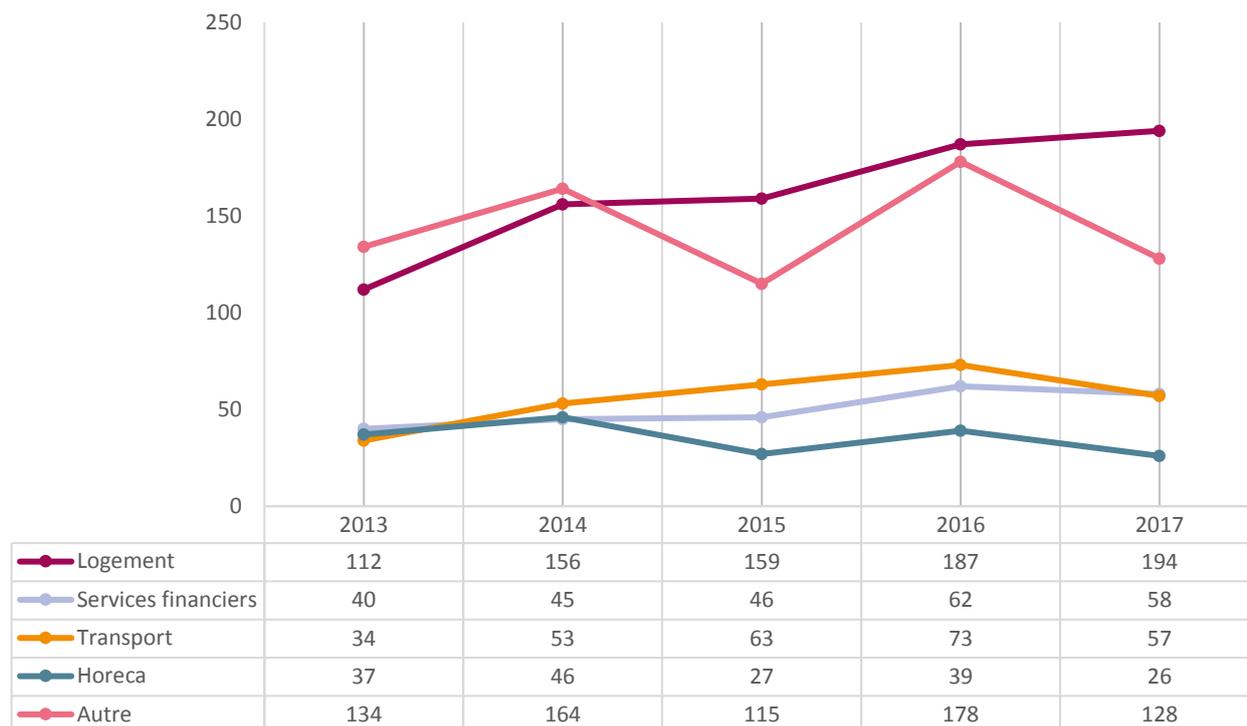
**Graphique 21 : Évolution du nombre de dossiers - Biens et services par critère depuis 2013**



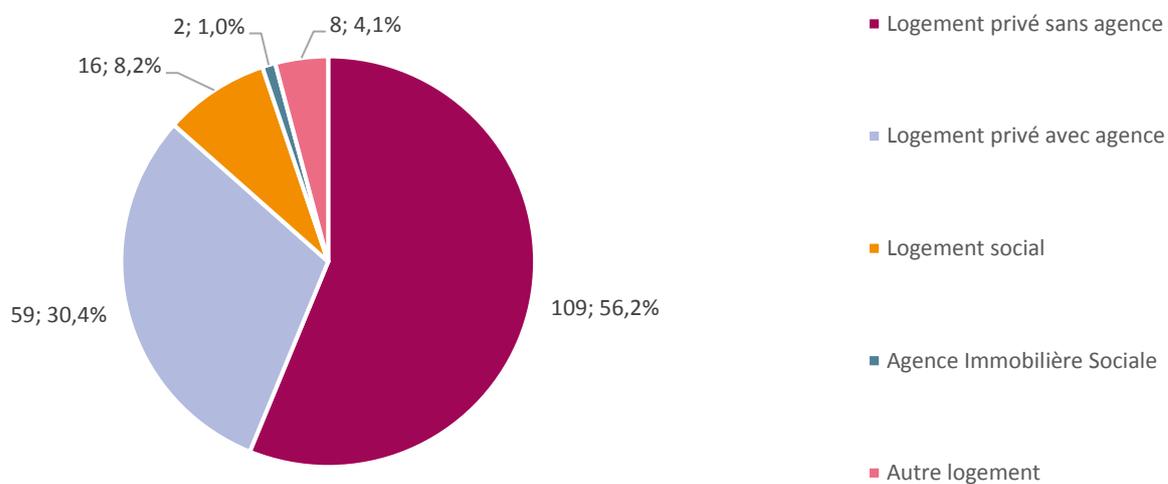
**Graphique 22 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Biens et services (n=471)**



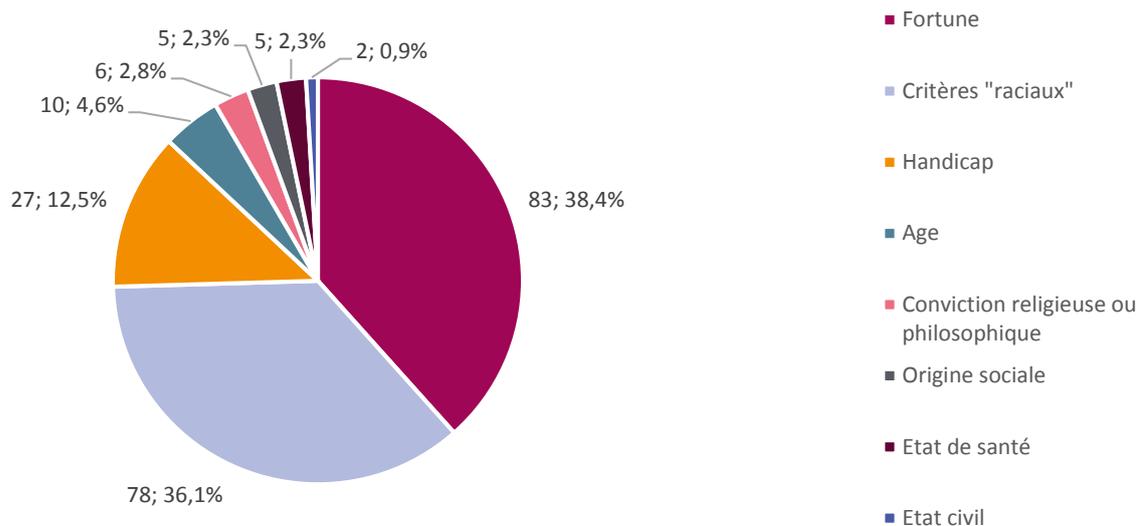
**Graphique 23 : Évolution du nombre de dossiers « Unia compétent » - Biens et services depuis 2013**



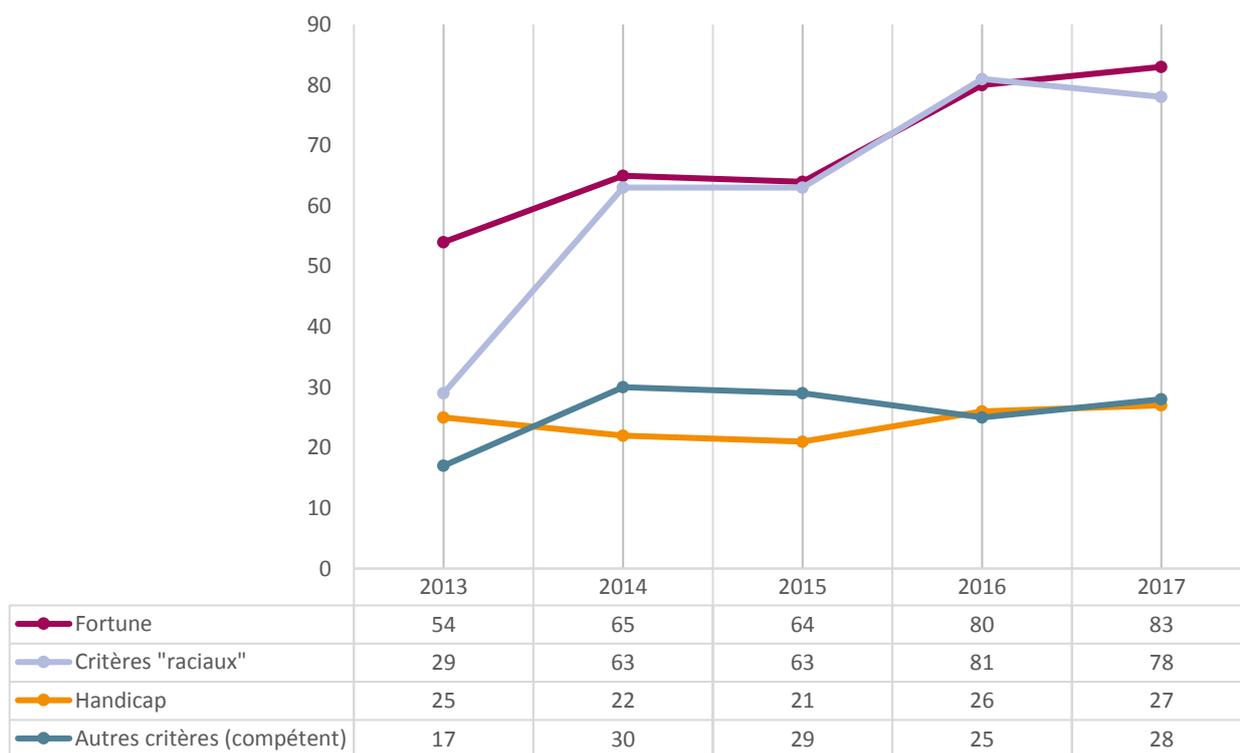
**Graphique 24 : Dossiers Logements par sous-domaine en 2017 (n=194)**



**Graphique 25 : Dossiers Logements par critère en 2017 (n=216)**



**Graphique 26 : Évolution du nombre de dossiers Logement - par critère de discrimination depuis 2013**



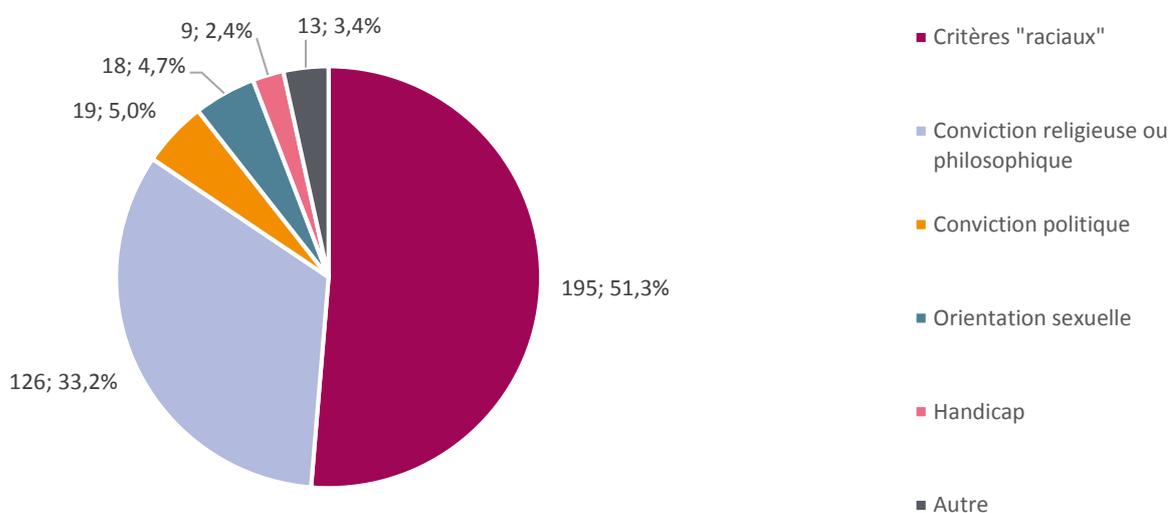
### 2.3.3. Médias/Internet : 326 dossiers

Le nombre de dossiers relatifs à des messages de haine dans les médias est resté stable par rapport à 2016 (326 en 2017 contre 334 en 2016, soit une légère diminution de 2,4%). Il faut toutefois noter deux exceptions à ce constat. D'une part, les dossiers relatifs aux réseaux sociaux continuent d'augmenter (+32,8%). D'autre part, les dossiers *Médias/Internet* fondés sur les critères dits « raciaux » sont aussi en augmentation (+10%). Ces critères dits « raciaux » restent d'ailleurs les premiers concernés (51,3% des dossiers *Médias/Internet*), suivis des dossiers fondés sur les convictions religieuses ou philosophiques (33,2% des dossiers). 5,5% des dossiers sont fondés sur le critère de l'orientation sexuelle.

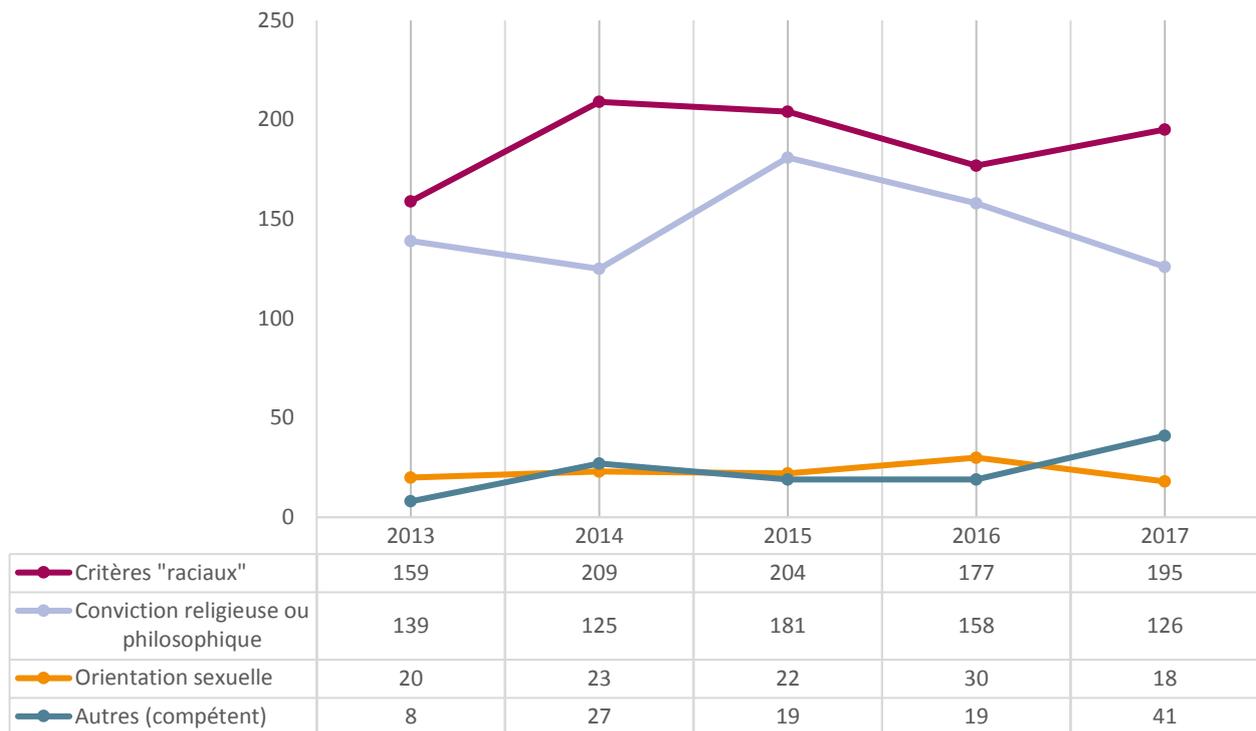
Les dossiers *Médias/Internet* concernent en grande majorité Internet (81,6%), en particulier les réseaux sociaux (55,8%). Parmi ceux-ci, Facebook est le premier concerné (93,4% des dossiers *Réseaux sociaux*).

Au niveau des tendances, sur une période de 5 ans, nous observons une diminution des dossiers relatifs à des mails en chaîne (-61,8%). Les dossiers relatifs aux médias sociaux ont par contre connu une augmentation de 271,4% !

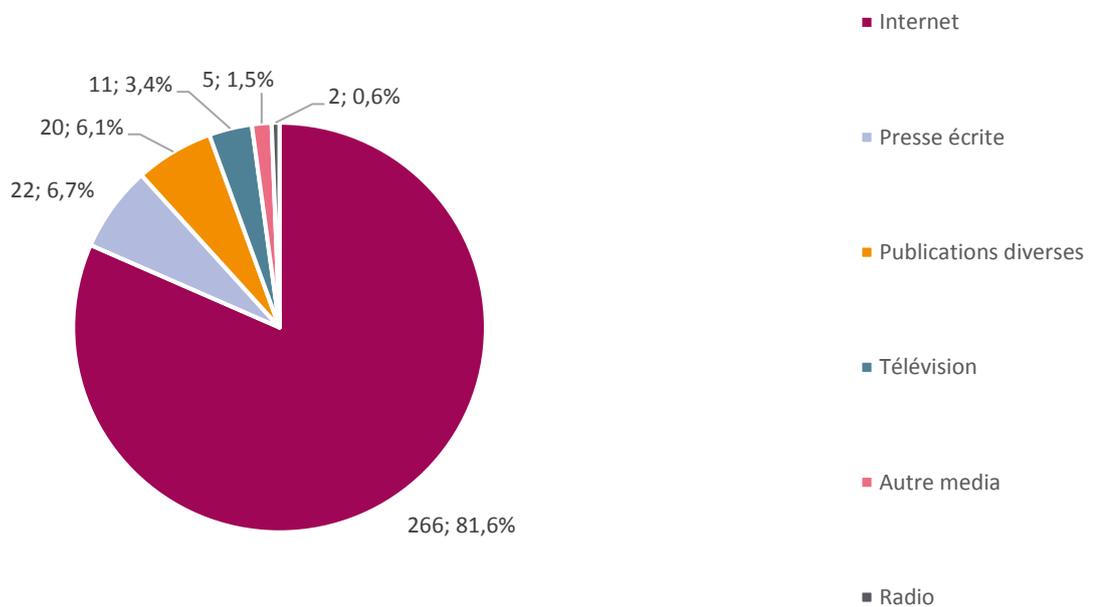
**Graphique 27 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 – Médias/Internet par critère de discrimination (n= 380)**



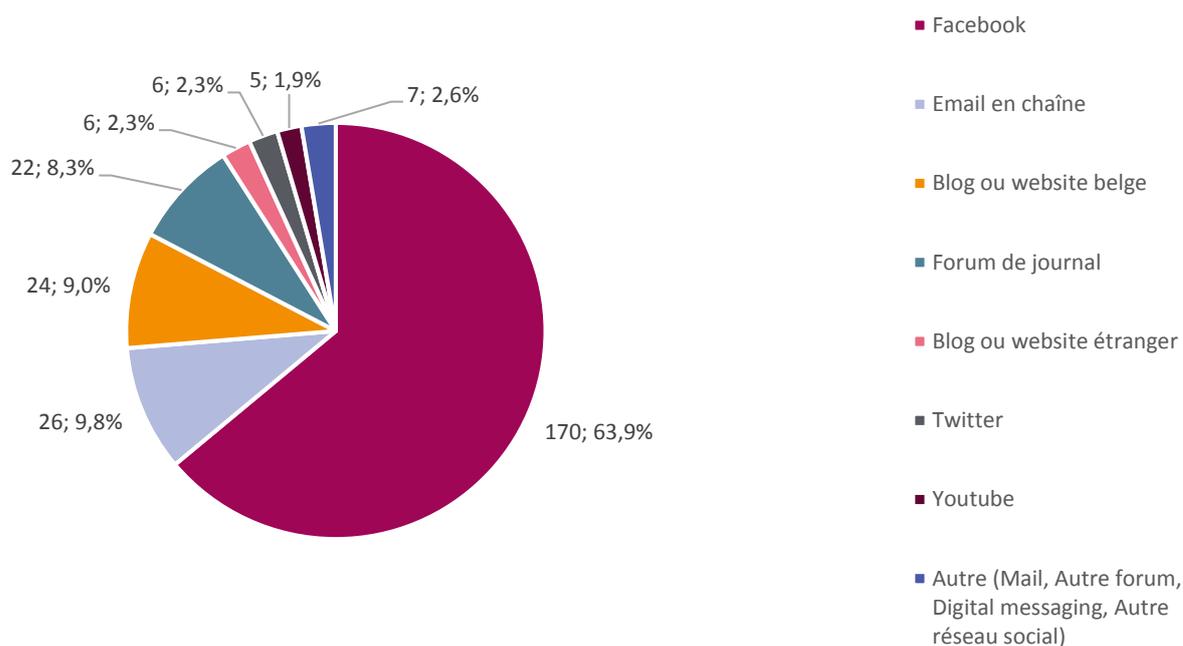
**Graphique 28 : Évolution du nombre de dossiers Médias/Internet par critère depuis 2013**



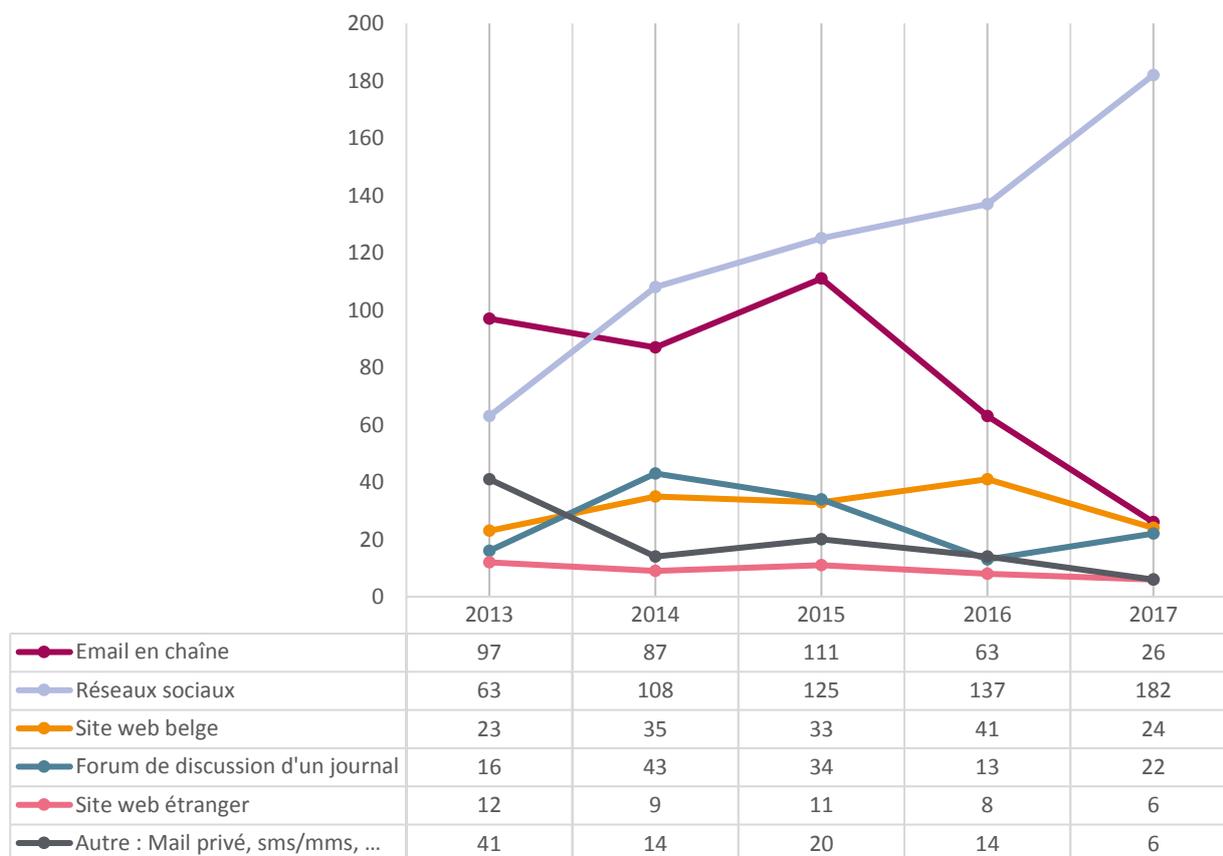
**Graphique 29 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 – Médias/Internet par type de média (n= 326)**



Graphique 30 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - détails Internet (n= 266)



Graphique 31 : Évolution du nombre de dossiers « Unia compétent » - détail Internet depuis 2013



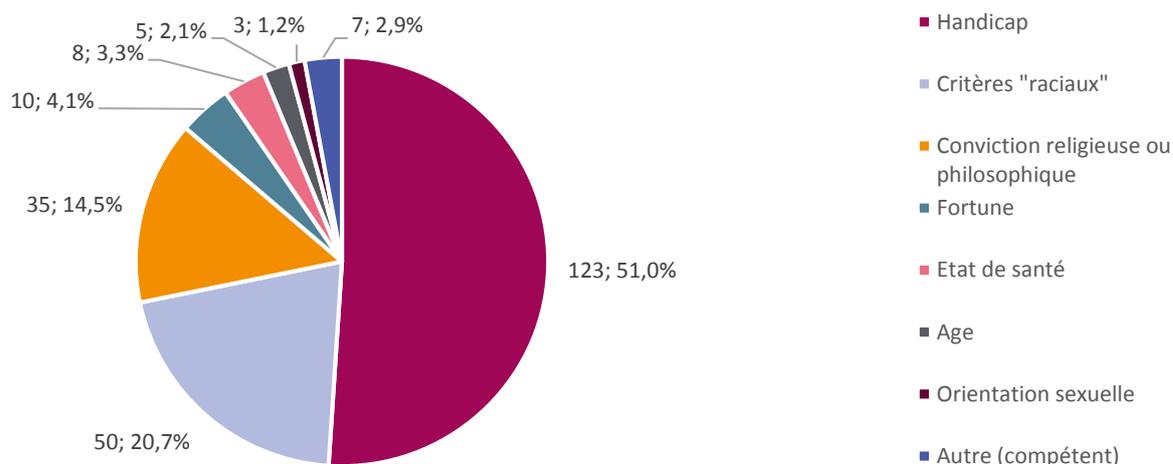
### 2.3.4. Enseignement : 225 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 225 dossiers concernant l'enseignement. Il s'agit d'une hausse globale de 11,2% par rapport à 2016. En termes relatifs, c'est le secteur qui a connu l'augmentation la plus marquée sur 5 ans (+125%).

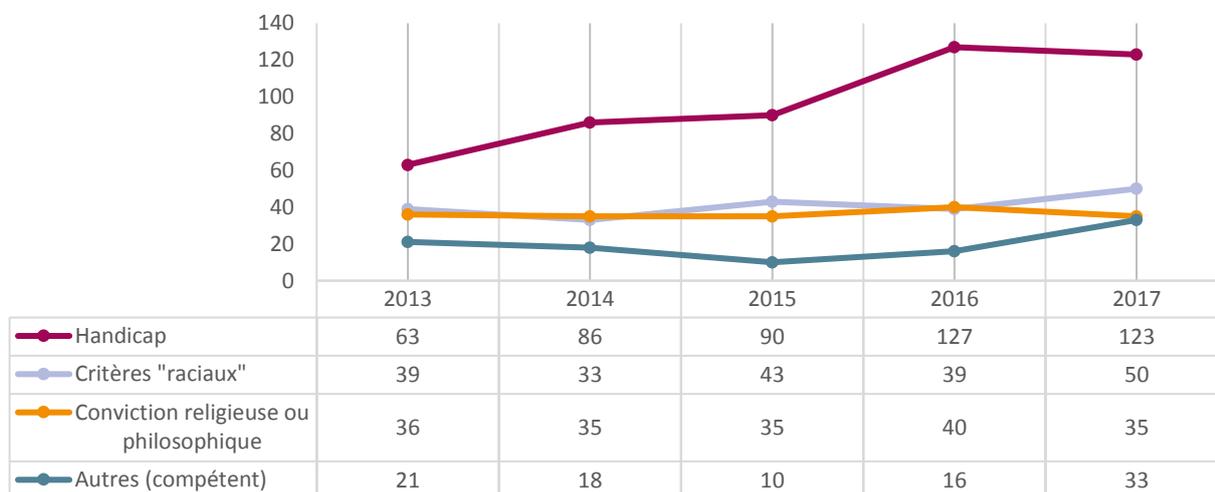
32,4% des dossiers concernent l'enseignement secondaire, 23,6% l'enseignement fondamental et 23,6% également l'enseignement supérieur. Les formes de discrimination les plus rencontrées sont les refus d'aménagements raisonnables pour des élèves en situation de handicap (35.9%) ; les problèmes de discrimination directe ou indirecte (36%) ; puis les problèmes de harcèlement à l'école (16,6%).

Au niveau des critères, celui du handicap (51% des dossiers) est le plus représenté dans ce domaine et se stabilise après avoir connu une augmentation constante et marquée depuis 5 ans (-3,1% en 1 an mais +310% en 5 ans). Les dossiers fondés sur un des critères dits « raciaux » (20,7% des dossiers) sont en augmentation (+28,2% par rapport à 2016), alors que ceux liés à la conviction religieuse ou philosophique, dont le port du foulard, sont en diminution (-12,5% par rapport à 2016, soit 14,5% des dossiers 2017).

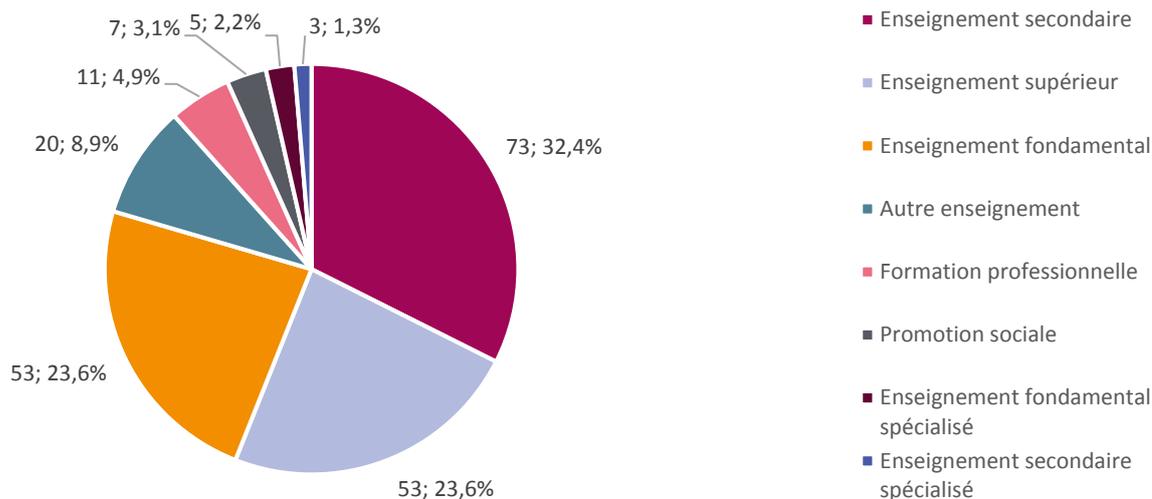
**Graphique 32 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Enseignement par critère de discrimination (n= 241)**



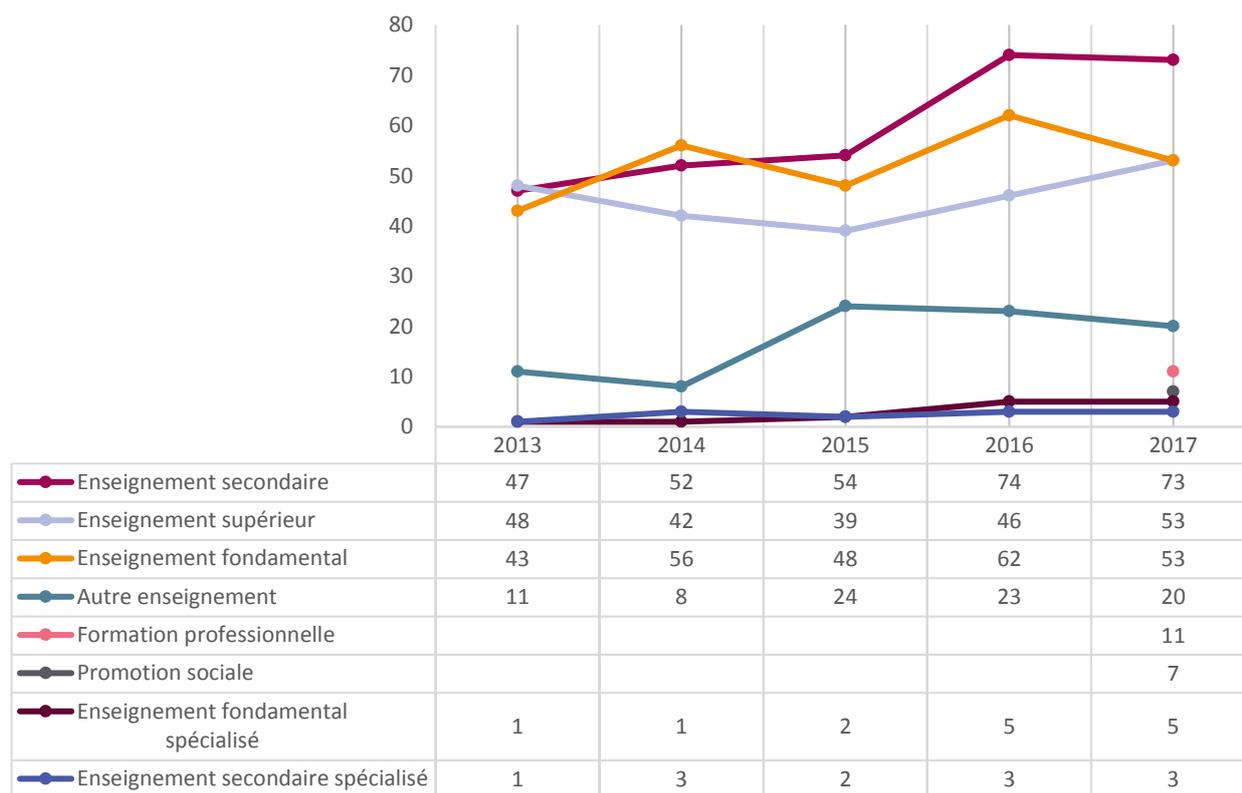
**Graphique 33 : Évolution du nombre de dossiers Enseignement par critère depuis 2013**



**Graphique 34 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - par niveau d'enseignement (n=225)**



**Graphique 35 : Évolution du nombre de dossiers Enseignement - par niveau d'enseignement depuis 2013<sup>4</sup>**



<sup>4</sup> Les catégories « Promotion sociale » et « Formation professionnelle » ont été ajoutées à notre système d'enregistrement des données en 2017.

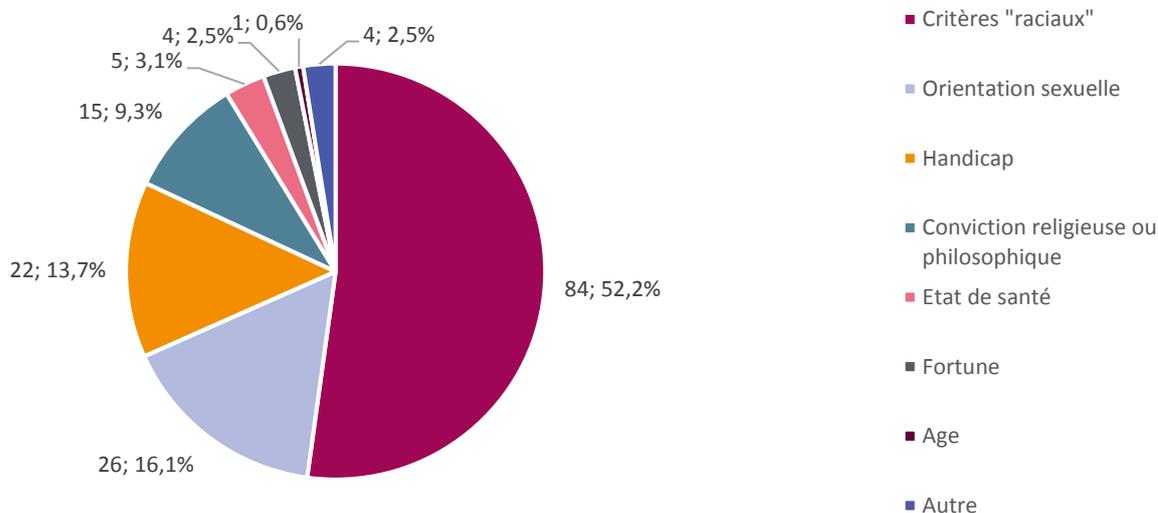
### 2.3.5. Vie en société : 158 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 158 dossiers dans la catégorie *Vie en société*, soit 16 dossiers de plus (+11,3%) que l'année dernière. Il s'agit principalement de conflits dans l'espace public (51,3%) et de conflits de voisinage (36,1%). Environ un tiers des dossiers concernent des propos d'incitation à la haine ou des menaces et un autre tiers du harcèlement. Plus graves, dans 18 dossiers (9%), il s'agit de coups et blessures et dans 4 dossiers d'homicides.

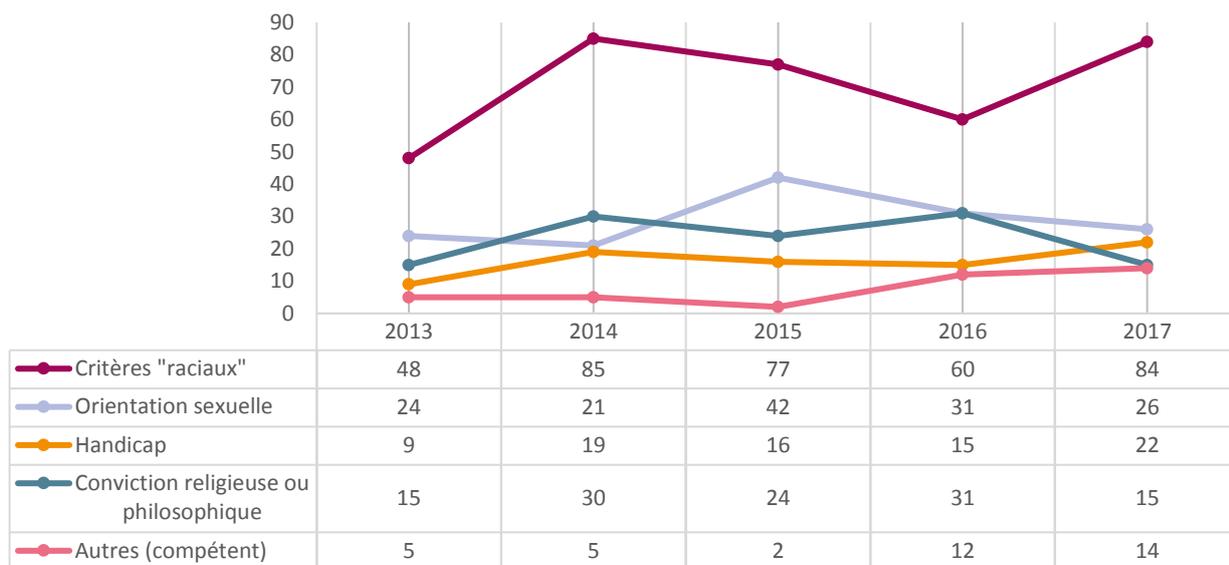
Les critères principalement concernés sont les critères dits « raciaux » (52,2% des dossiers), suivis de l'orientation sexuelle (16,1%), du handicap (13,7%) et des convictions religieuses ou philosophiques (9,3%). Sur une période de 5 ans, seuls les dossiers fondés sur les critères dits « raciaux » augmentent plus que la moyenne (+61,5%).

Notons que dans le cas du handicap (22 dossiers), si la plupart des dossiers concernent des problèmes de refus d'aménagements raisonnables et d'accessibilité (des trottoirs et des parkings notamment), Unia a également enregistré des dossiers relatifs à des problèmes de harcèlement (9) mais aussi 2 dossiers pour homicide et 1 dossier pour coups et blessures.

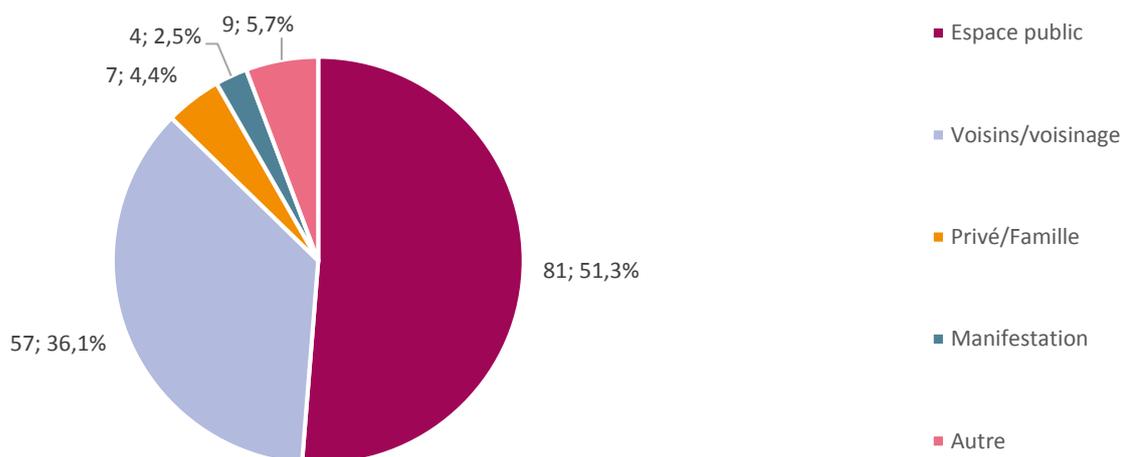
Graphique 36 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Vie en société par critère de discrimination (n= 161)



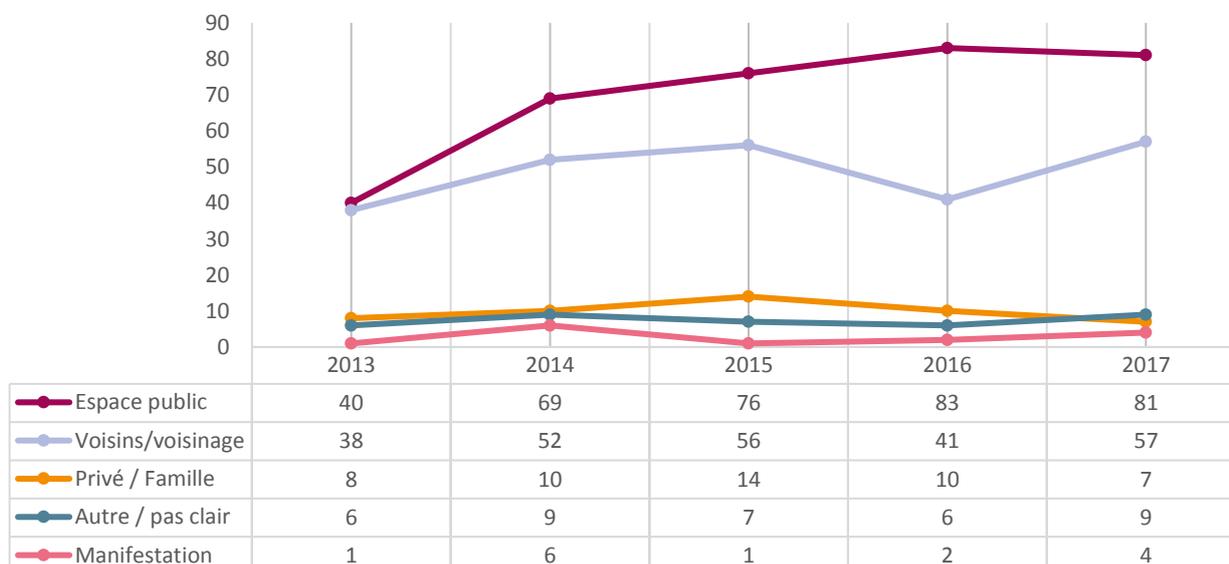
**Graphique 37 : Évolution du nombre de dossiers Vie en société - par critère depuis 2013**



**Graphique 38 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Vie en société (n= 158)**



**Graphique 39 : Évolution du nombre de dossiers Vie en société depuis 2013**

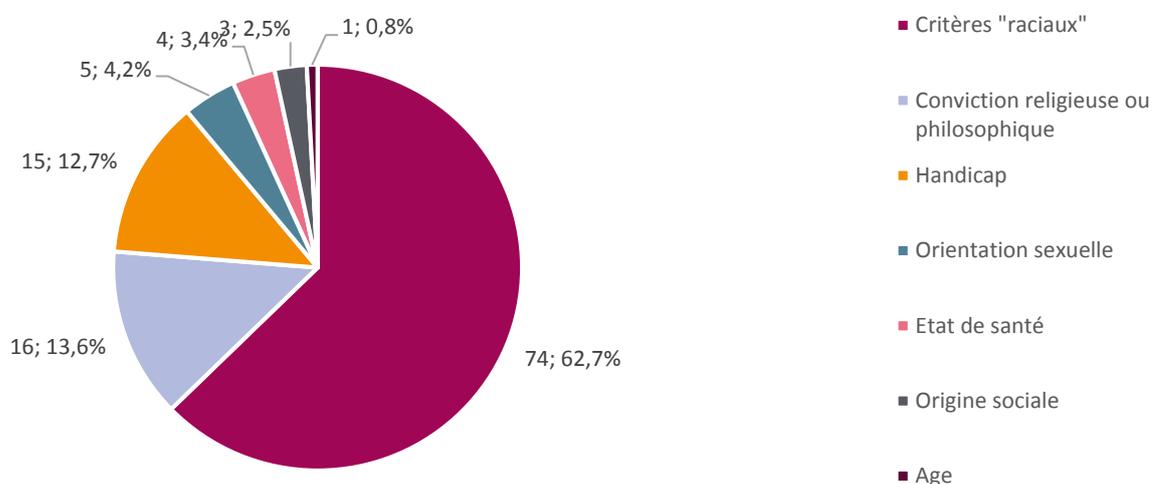


### 2.3.6. Police et justice : 117 dossiers

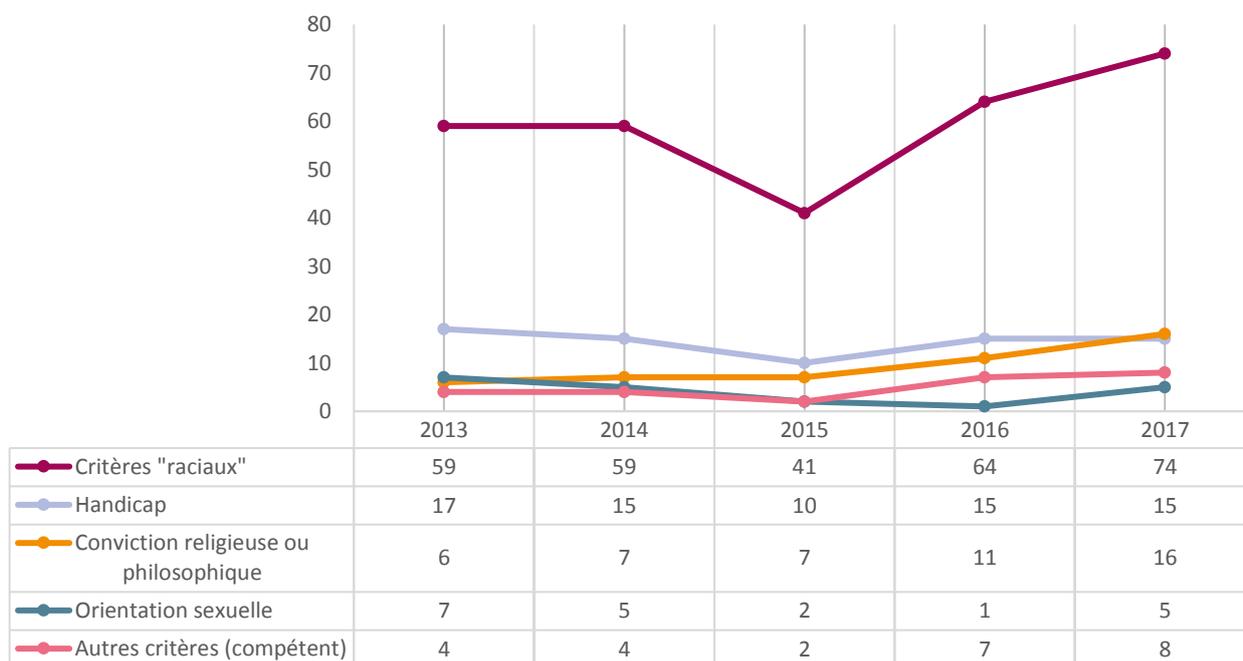
En 2017, Unia a ouvert 117 dossiers dans le domaine *Police et justice*, soit 26 dossiers de plus (+28,6%) qu'en 2016. 70,9% de ces dossiers concernent la police, 16,2% la justice et 3,4% les lieux de détention.

62,7% des dossiers concernent les critères dits « raciaux », 13,6% la conviction religieuse ou philosophique et 12,7% le handicap. Comme en 2016, deux critères connaissent une évolution plus marquée, à savoir les critères dits « raciaux » et la conviction religieuse et philosophique, alors que ce dernier se stabilise ou diminue dans les autres secteurs. Ces faits sont vraisemblablement à mettre en lien avec le climat qui a suivi les attentats perpétrés à Bruxelles et Zaventem le 22 mars.

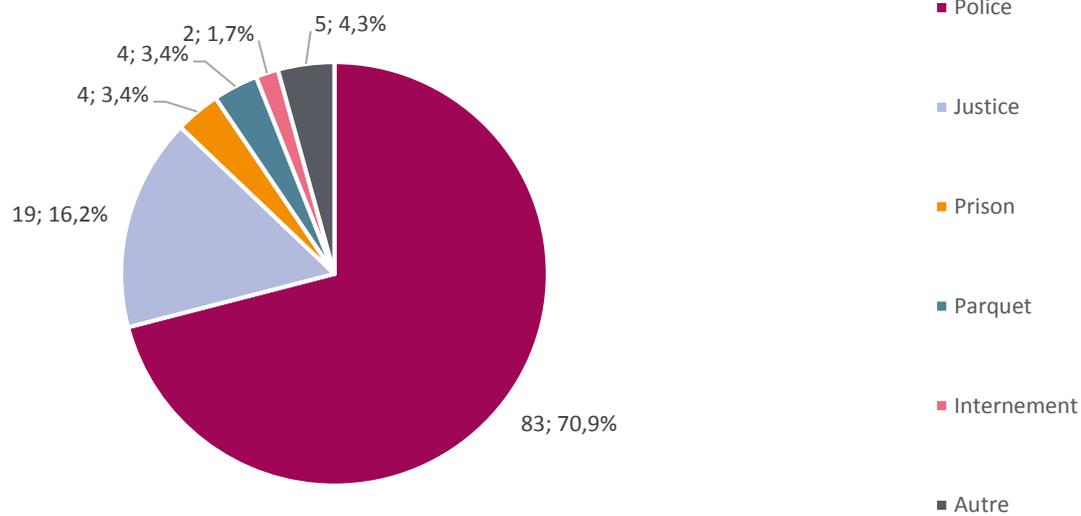
**Graphique 40 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Police et justice par critère de discrimination (n= 118)**



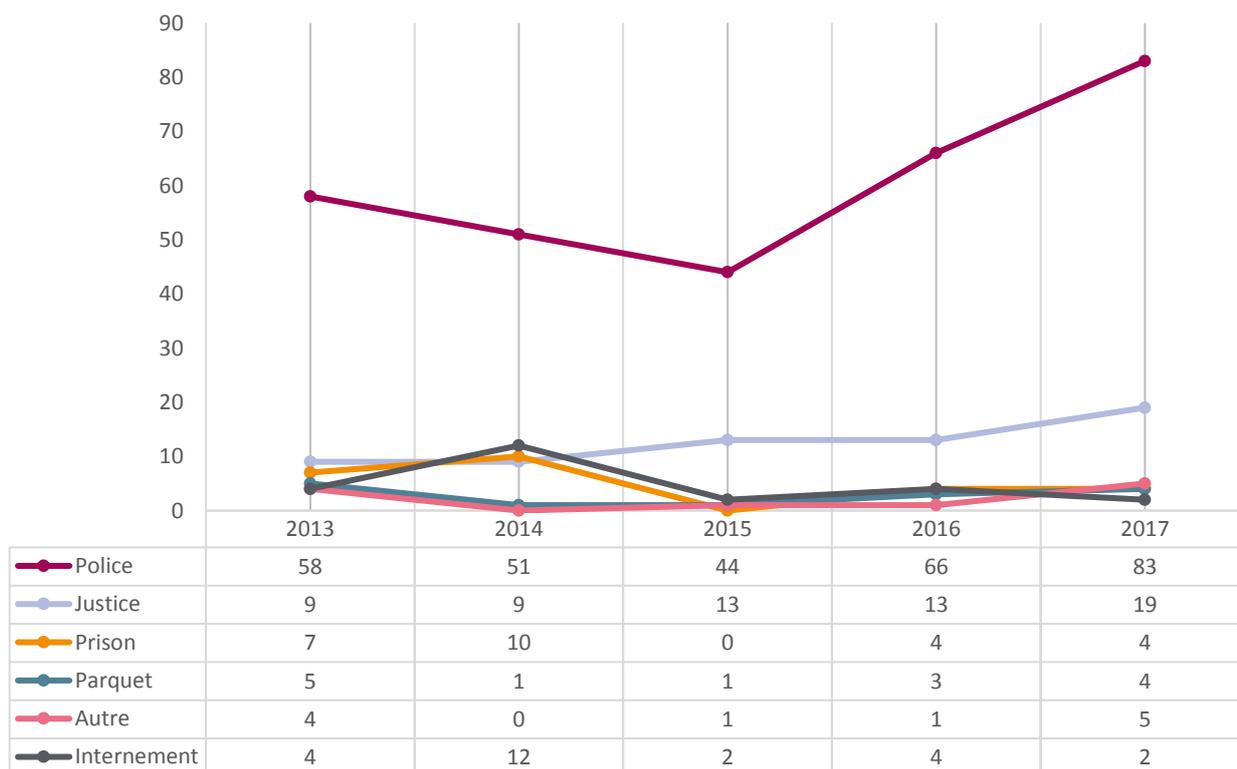
**Graphique 41 : Évolution du nombre de dossiers Police et justice par critère depuis 2013**



Graphique 42 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Police et justice (n=117)



Graphique 43 : Évolution du nombre de dossiers Police et justice depuis 2013 :

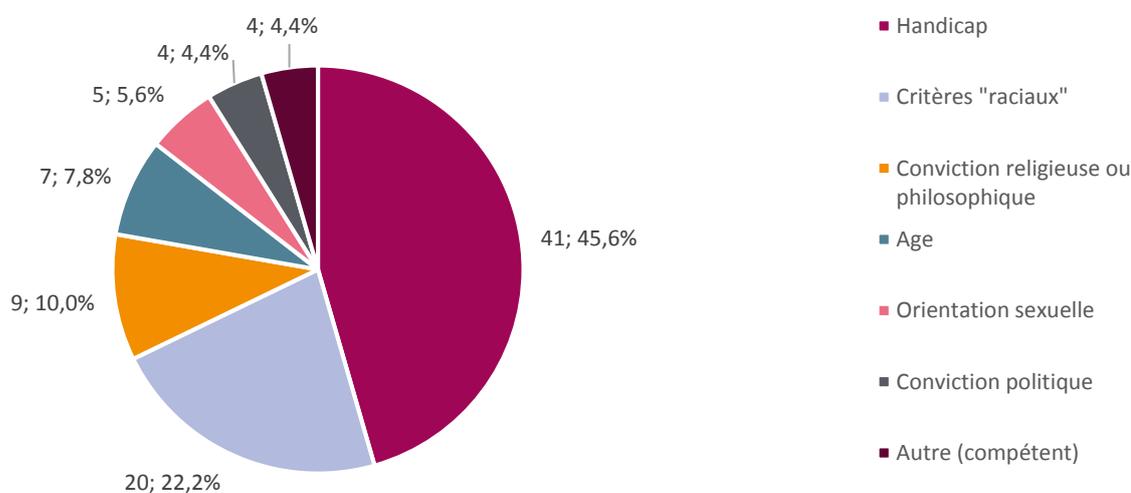


### 2.3.7. Activités diverses : 91 dossiers

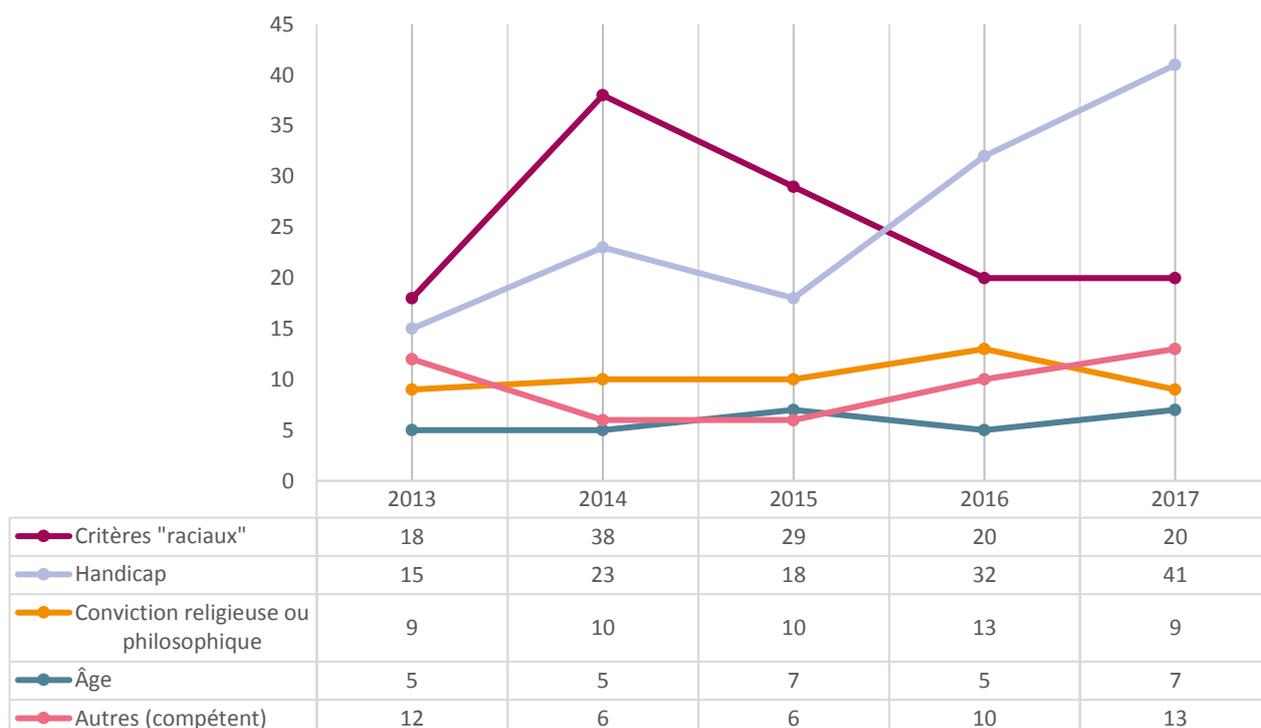
En 2017, Unia a ouvert 91 dossiers *Activités diverses* (4,5% des dossiers). Il s'agit principalement de dossiers liés à des activités socioculturelles et sportives (82,4%).

Le critère du handicap est le premier concerné (45,6% des dossiers, et une augmentation de 28,1% sur 1 an et de 241,7% sur 5 ans). Ces dossiers concernent en effet surtout des problèmes d'accessibilité des infrastructures socioculturelles. Suivent ensuite les critères dits « raciaux », soit 20 dossiers, un nombre identique à 2016.

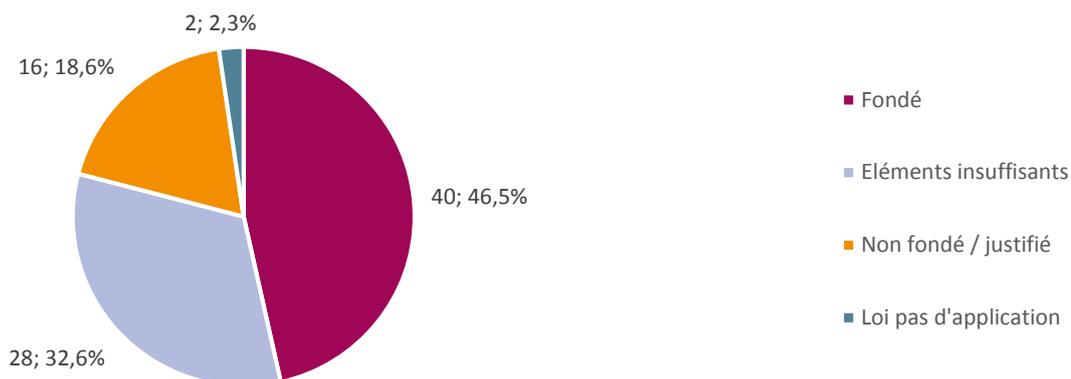
**Graphique 44 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Activités diverses par critère de discrimination (n=91)**



**Graphique 45 : Évolution du nombre de dossiers Activités diverses- par critère depuis 2013**



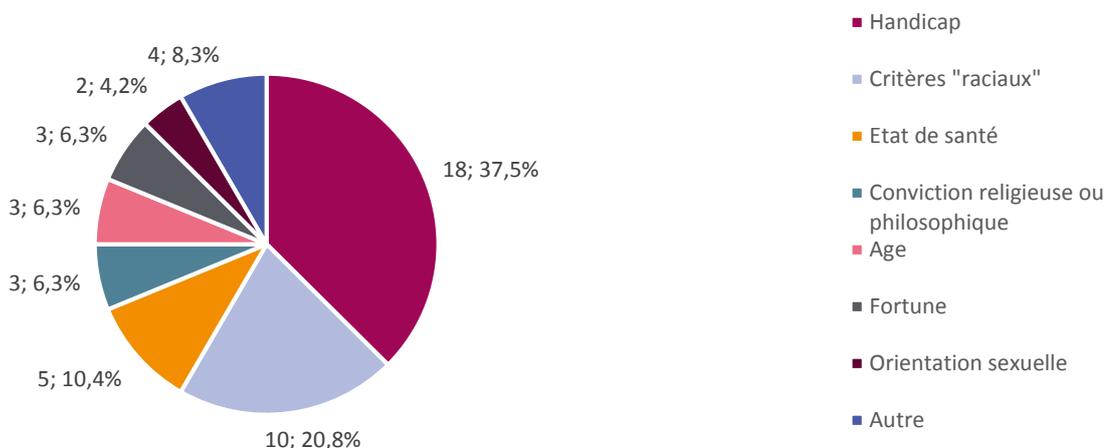
**Graphique 46 : Dossiers « Unia compétent » clôturés en 2017 – Activités diverses :**



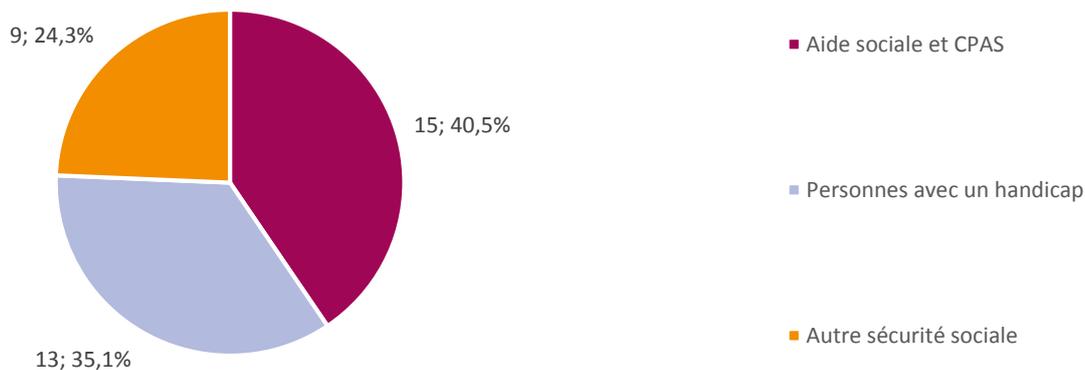
### 2.3.8. Protection sociale : 37 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 37 nouveaux dossiers relatifs à la protection sociale (1,8% des dossiers). 4 dossiers sur 10 concernent l'aide sociale et les CPAS, suivis de près par les dossiers concernant les allocations pour personnes en situation de handicap. Le handicap est d'ailleurs le premier critère protégé concerné (près de 4 dossiers sur 10), suivi des critères dits « raciaux » (1 dossier sur 5).

**Graphique 47 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Protection sociale par critère de discrimination (n=48)**



**Graphique 48 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Protection sociale (n= 37)**



## 2.4. Analyse des nouveaux dossiers par critère de discrimination

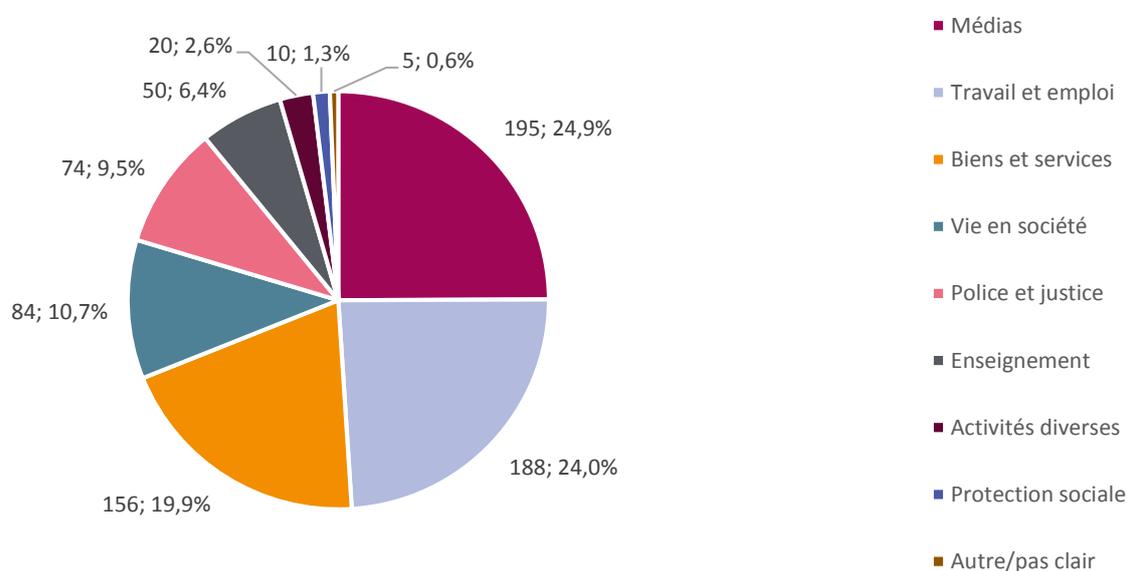
### 2.4.1. Critères dits « raciaux » : 782 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 782 nouveaux dossiers concernant les critères dits « raciaux », soit 34,8% des dossiers. Il s'agit d'une augmentation de 12% par rapport à 2016.

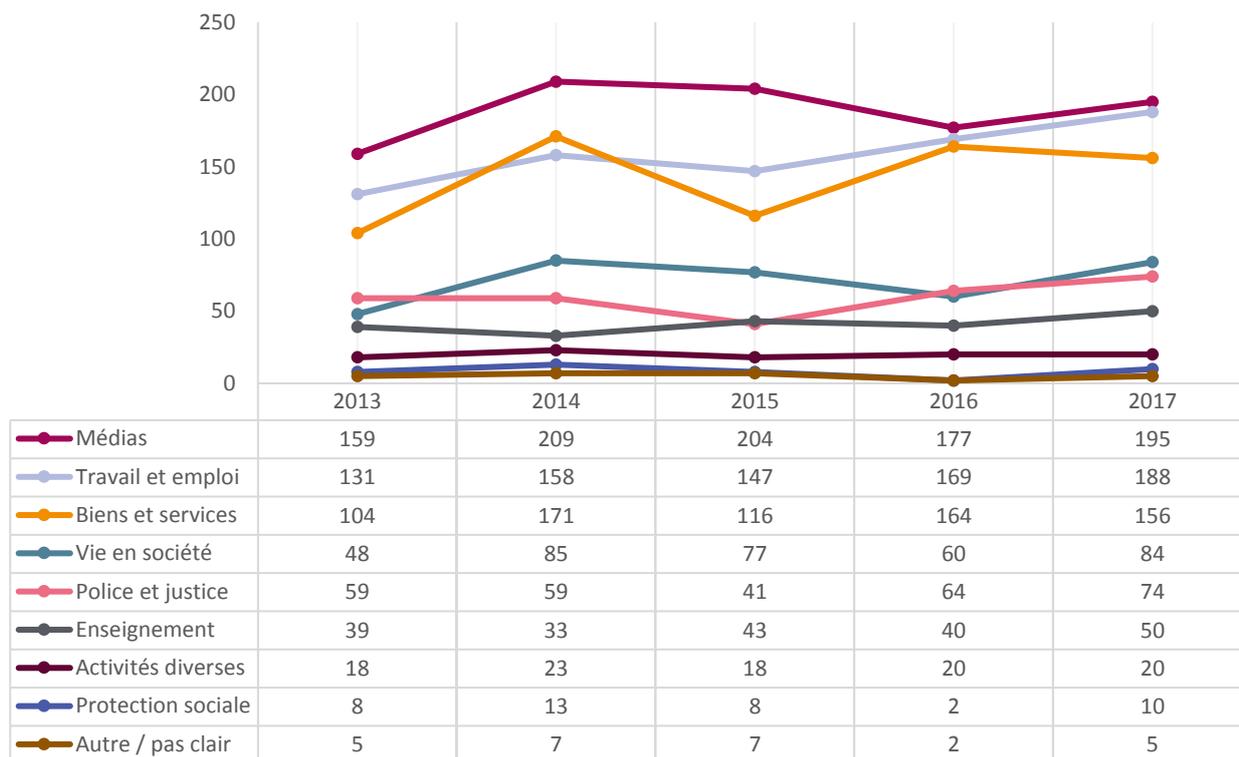
Les secteurs *Médias/Internet* et *Emploi* sont les premiers concernés (respectivement 24,9% et 24% des dossiers). Ils sont suivis par les domaines *Biens et services* (19,9%), *Société* (10,7%), *Police et justice* (9,5%) et *Enseignement* (6,4%).

Au niveau des médias, les dossiers portent majoritairement sur des messages pouvant relever de l'incitation à la haine sur Internet (en particulier Facebook, qui représente un peu plus de la moitié des dossiers *Médias/racisme*). En matière d'emploi, il s'agit de problèmes de harcèlement à caractère discriminatoire (30,9% des dossiers *Emploi/racisme*), de refus d'embauche (21,3% des dossiers *Emploi/racisme*) ou encore de licenciements (13,3% des dossiers *Emploi/racisme*). Enfin les dossiers relevant du domaine *Biens et services* concernent essentiellement le logement, à savoir des refus de visite ou de location (50% des dossiers *Biens et services/racisme*), ainsi que des insultes dans des commerces ou encore le refus d'accès à des discothèques, cafés...

Graphique 49 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - par critères dits « raciaux » par domaine (n=782)



Graphique 50 : Évolution du nombre de dossiers critères dits « raciaux » - par domaine depuis 2013

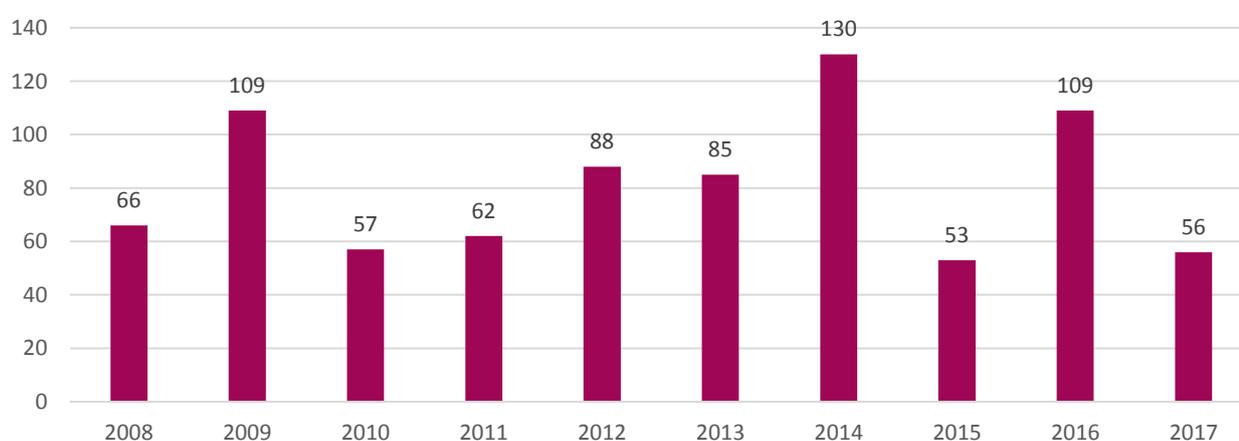


#### 2.4.2. Antisémitisme et négationnisme

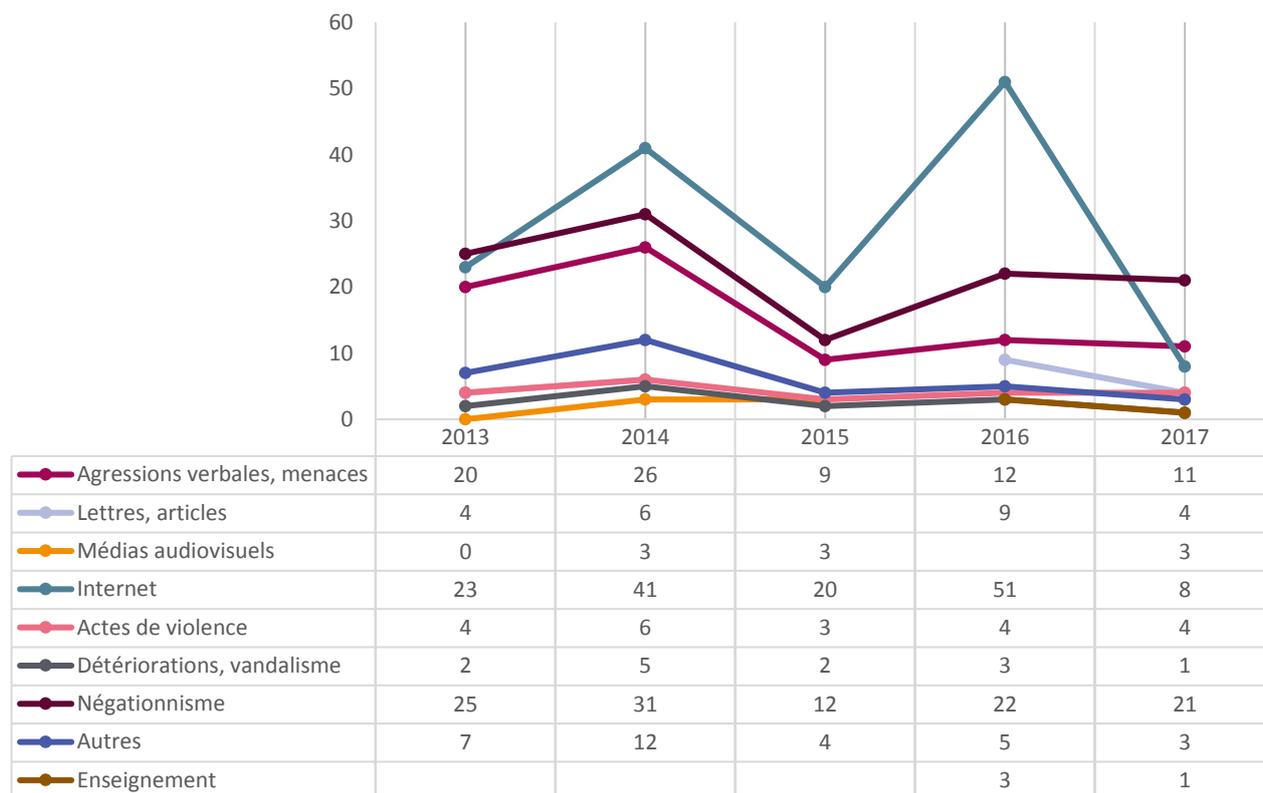
Alors que 2016 avait connu un nouveau pic de signalements d'antisémitisme et de négationnisme, avec 109 faits portés à la connaissance d'Unia, ce chiffre retombe à son niveau antérieur, soit 56 faits.

De manière générale, un bon tiers de ces faits concernent des cas de négationnisme. Sur 5 ans, il s'agit des faits qui ont augmenté le plus régulièrement. Ensuite, près d'1 fait signalé sur 5 concerne des agressions verbales et des menaces et 1 sur 7 des propos à caractère haineux sur les réseaux sociaux.

Graphique 51 : Antisémitisme : Évolution du nombre total d'incidents depuis 2008 :



Graphique 52 : Antisémitisme : évolution incidents signalés depuis 2013



### 2.4.3. Populations Roms et Gens du voyage

En 2017, Unia a ouvert 15 dossiers concernant les populations Roms et les Gens du voyage (4 de moins qu'en 2016). Il s'agit du chiffre le plus bas enregistré en 5 ans et cette diminution concerne principalement le secteur *Médias/Internet*, qui reste toutefois le premier secteur concerné.

Tableau 4 : Evolution des incidents signalés relatifs aux populations Roms et Gens du voyage par domaine depuis 2013

Étiquettes de lignes	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Médias</b>	22	25	11	6	7
<b>Biens et services</b>	10	9	4	5	1
<b>Activités diverses</b>	1	1	2	1	1
<b>Vie en société</b>	5	2	4	5	4
<b>Police et justice</b>	2	5	3	2	1
<b>Travail et emploi</b>	3	5	1	0	0
<b>Protection sociale</b>	2	0	3	0	0
<b>Autre/pas clair</b>	4	4	2	0	1
<b>Enseignement</b>	3	1	3	0	0
<b>Total général</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>15</b>

#### 2.4.4. Handicap : 516 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 516 nouveaux dossiers relatifs au critère du handicap, soit 23% du total des nouveaux dossiers. Cela constitue une augmentation de 6% par rapport à 2016, en ligne avec l'augmentation observée sur l'ensemble des dossiers en 2017. Sur une période de 5 ans, il s'agit toutefois du critère qui a connu l'augmentation relative la plus significative (+98,5%) au niveau du nombre de dossiers ouverts.

Les secteurs *Emploi* et *Biens et services* représentent chacun 27,7% des dossiers, suivis de près par le secteur *Enseignement* (23,8%). Il s'agit là d'une évolution propre au critère du handicap. Si, il y a 5 ans, on constatait encore une nette prédominance de dossiers relevant du secteur *Biens et services*, à savoir essentiellement des problèmes d'accessibilité dans les transports et le logement, on constate aujourd'hui une augmentation proportionnellement plus marquée des dossiers relevant des domaines *Emploi* et *Enseignement*, et dans une moindre mesure *Activités diverses* et *Société*. En ce sens, le handicap tend à offrir le même profil que les critères dits « raciaux », attestant de problèmes de discrimination dans toute une série de secteurs. On ne relève pas cette tendance pour les autres critères, pour lesquels les problèmes semblent plus circonscrits à un domaine particulier (âge/emploi, état de santé/emploi, orientation sexuelle/société...)

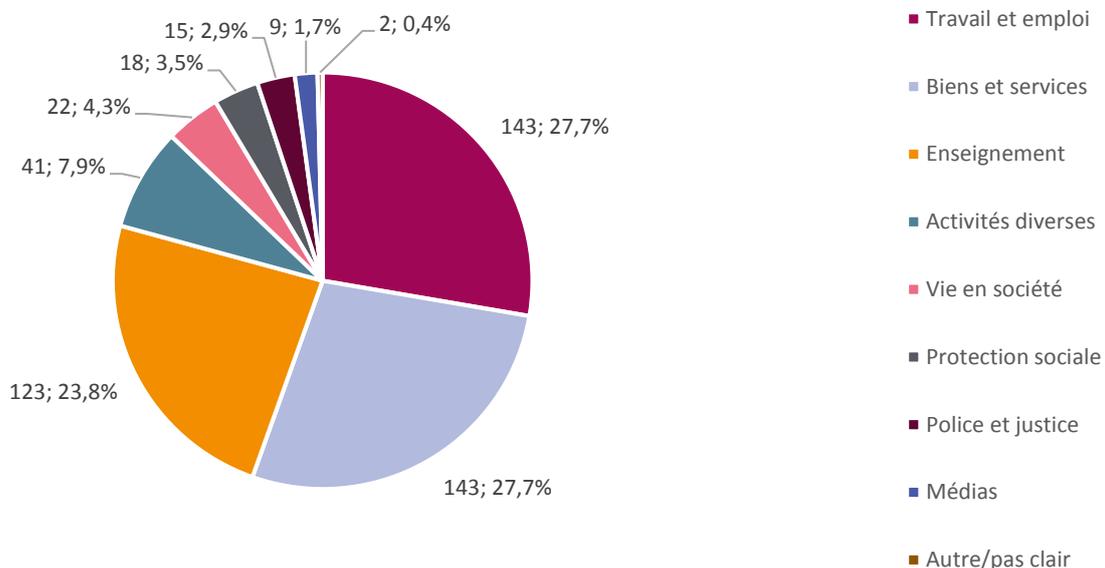
Au niveau de l'emploi, les dossiers concernent surtout l'organisation et les conditions de travail (31,5% des dossiers *Emploi/handicap*), des cas de licenciement (21,7% des dossiers *Emploi/handicap*) et des cas de discrimination présumée à l'embauche (17,5% des dossiers *Emploi/handicap*).

Au niveau des *Biens et services*, sont principalement concernés les problèmes d'accessibilité dans les transports publics (26,6% des dossiers *Biens et services/handicap*), le logement (18,9% des dossiers *Biens et services/handicap*) et la santé et les soins aux personnes (13,3% des dossiers *Biens et services/handicap*). D'autres problématiques représentent chacune près d'1 dossier sur 10, à savoir l'accessibilité des services publics, des services financiers, des commerces et établissements horeca.

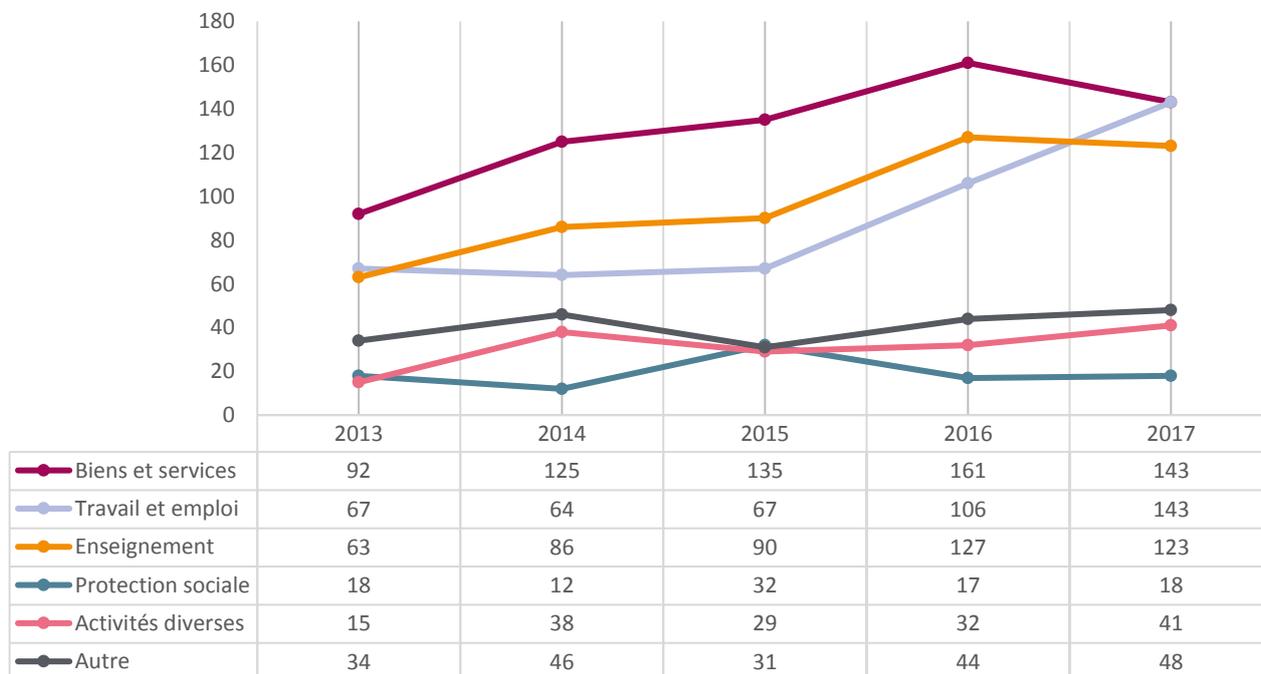
Au niveau de l'enseignement (principalement des défauts d'aménagements raisonnables), les dossiers concernent surtout l'enseignement secondaire et fondamental (respectivement 38,2% et 27,6% des dossiers *Enseignement/handicap*).

Globalement, les handicaps concernés sont majoritairement des handicaps physiques (34,1%), suivis de troubles sensoriels auditifs ou visuels (15%) et de divers troubles psychiques (14,9%). Certaines particularités sont à noter en fonction du secteur concerné. Ainsi, dans le secteur de l'emploi, près d'1 dossier sur 10 concerne une maladie chronique. Dans le secteur de l'enseignement, la majorité des dossiers concernent des troubles d'apprentissages (37,7%) et divers troubles psychiques (37,7%) plutôt que des handicaps physiques (7,3%) ou sensoriels (9,8%).

**Graphique 53: Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Handicap par domaine (n=516)**



**Graphique 54 : Évolution du nombre de dossiers critère Handicap par domaine depuis 2013**



## 2.4.5. Conviction religieuse ou philosophique : 319 dossiers

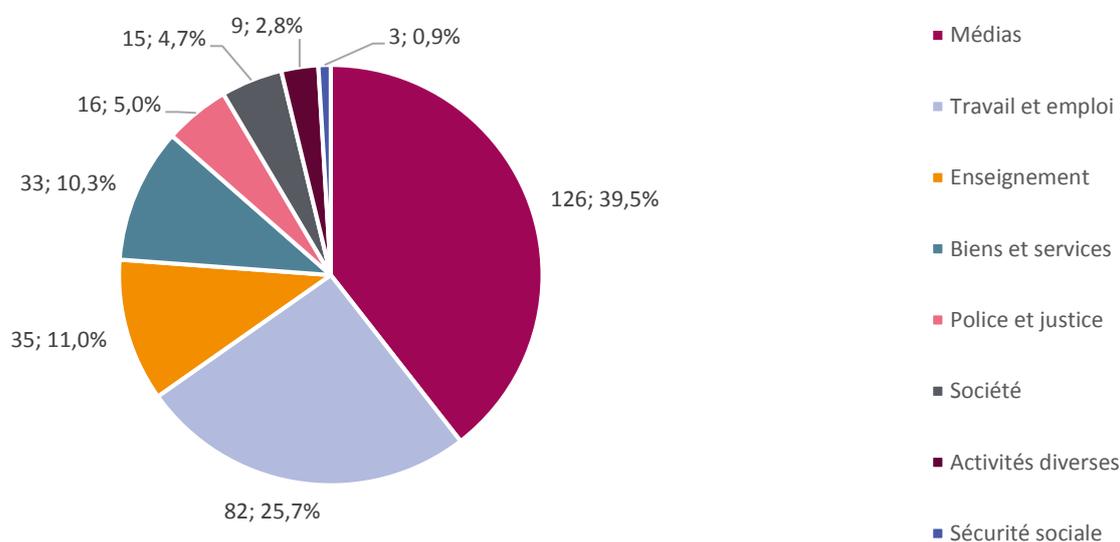
Unia a ouvert 319 dossiers liés aux convictions religieuses ou philosophiques en 2017 (14,2% des dossiers). Cela représente une diminution de 18,2% par rapport à 2016. La diminution est plus nette pour les domaines *Médias/Internet* et *Société*, qui avaient tous deux connu une augmentation marquée dans la foulée des attentats commis en France et en Belgique.

Il n'en reste pas moins que le secteur *Médias/Internet* est une fois encore le premier concerné (39,5% des dossiers liés aux convictions, dont la moitié concernent Facebook). Suivent ensuite *l'Emploi* (25,7%), *l'Enseignement* (11%) et les *Biens et services* (10,3%). En ce qui concerne l'enseignement, le port du foulard reste le premier motif d'ouverture d'un dossier. Notons qu'un seul secteur connaît une augmentation en 2017, à savoir celui de la police et de la justice. Cette augmentation est vraisemblablement à mettre en lien avec le climat qui a suivi les attentats perpétrés à Bruxelles et Zaventem le 22 mars.

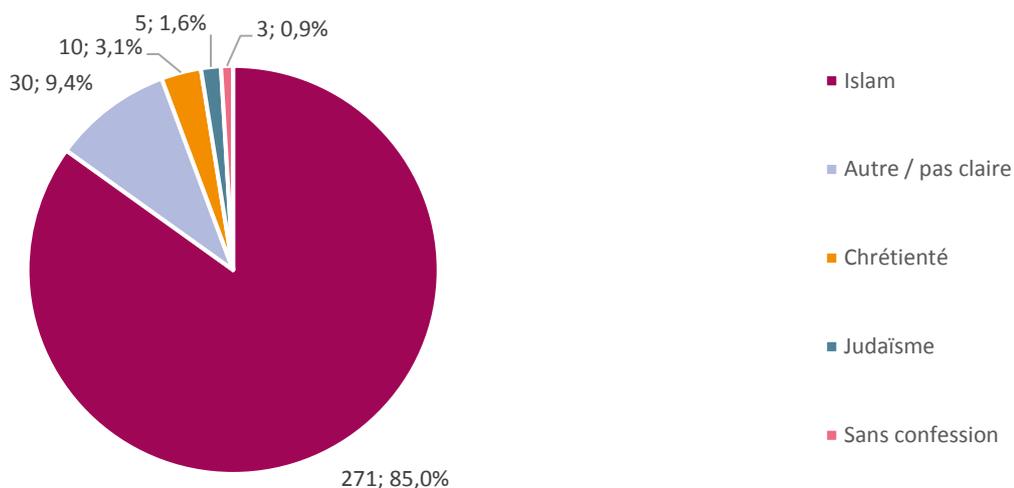
La lecture est quelque peu différente sur une période de 5 ans. Si l'augmentation du nombre de dossiers liés aux convictions religieuses et philosophiques (+22,2%) est inférieure à l'augmentation globale du nombre de dossiers (+53,3%), il n'en va pas de même pour les secteurs *Emploi* et *Biens et services* (principalement *Logement*), qui restent donc problématiques à plus long terme.

Enfin, comme les années précédentes, l'islam est la première religion concernée (85% des dossiers liés aux convictions religieuses ou philosophiques).

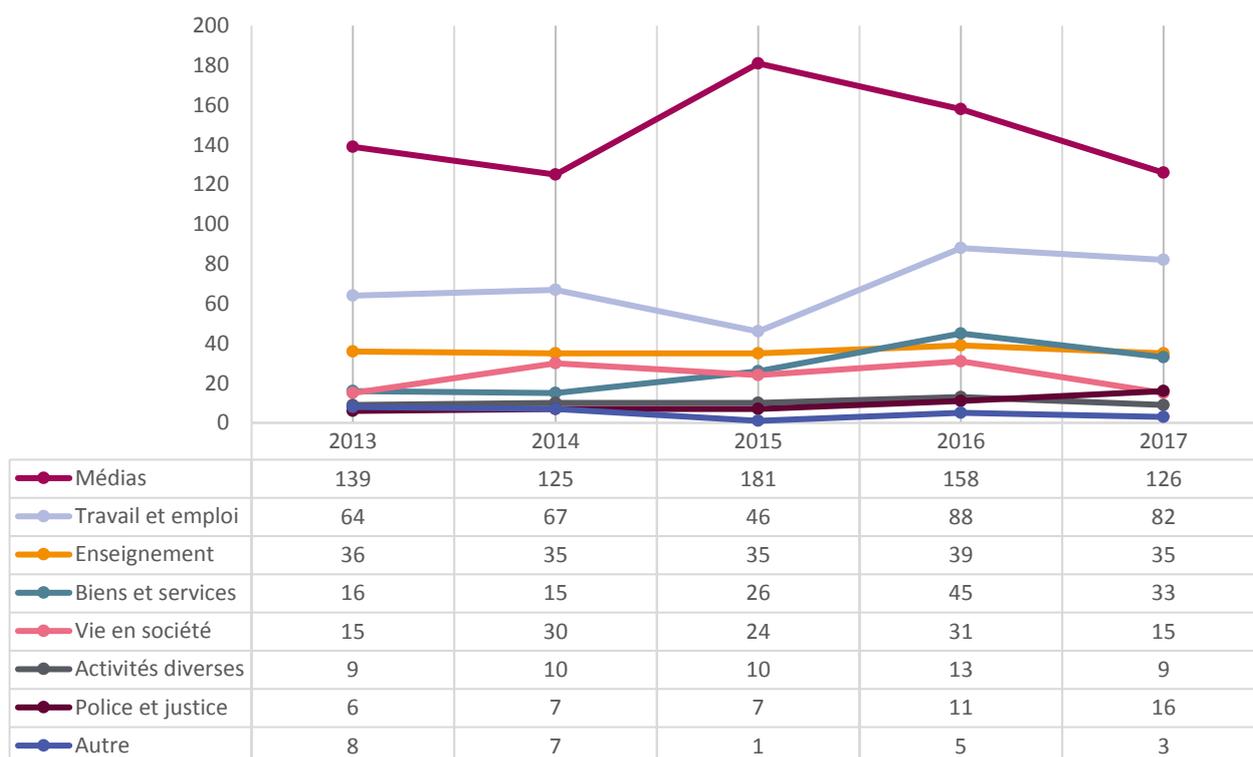
**Graphique 55 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 Conviction religieuse ou philosophique - par domaine (n=319)**



**Graphique 56 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 Conviction religieuse ou philosophique - par type de conviction (n=319)**



**Graphique 57 : Évolution du nombre de dossiers critère Conviction religieuse ou philosophique - par domaine depuis 2013**



## 2.4.6. Âge : 149 dossiers

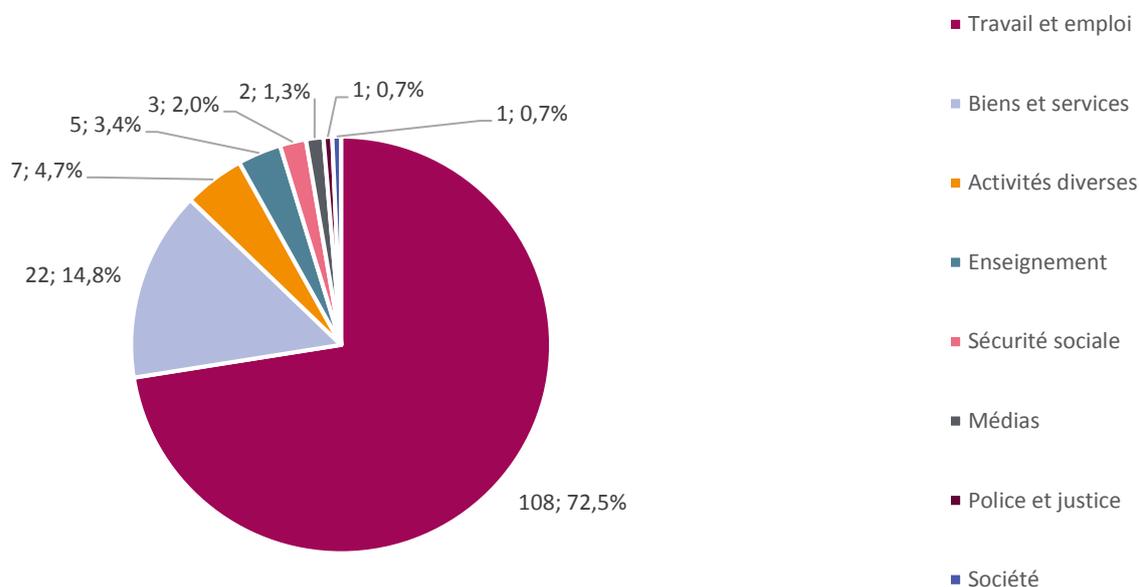
2016 avait vu le nombre de dossiers Âge augmenter de 78%, notamment suite à la médiatisation de deux dossiers (Dovy Keukens et Belgocontrol) et une campagne de sensibilisation sur ce thème. On aurait pu s'attendre à ce que le nombre de dossiers Âge ouverts en 2017 retombe du coup à son niveau antérieur, mais il s'est au contraire maintenu, avec un nombre de dossiers quasi identique à l'année passée (149, soit 5 de plus qu'en 2016). Comme les années précédentes, les dossiers ouverts en 2017 concernent en premier lieu le domaine de l'Emploi (72,5%). Il s'agit essentiellement de dossiers de discrimination à l'embauche (63,9%).

Cela tend à confirmer que le sous-rapportage de discriminations fondées sur l'âge est important et qu'il s'agit d'un critère de la législation antidiscrimination encore peu connu du grand public. Le sous-rapportage est également lié à la difficulté de prouver la discrimination.

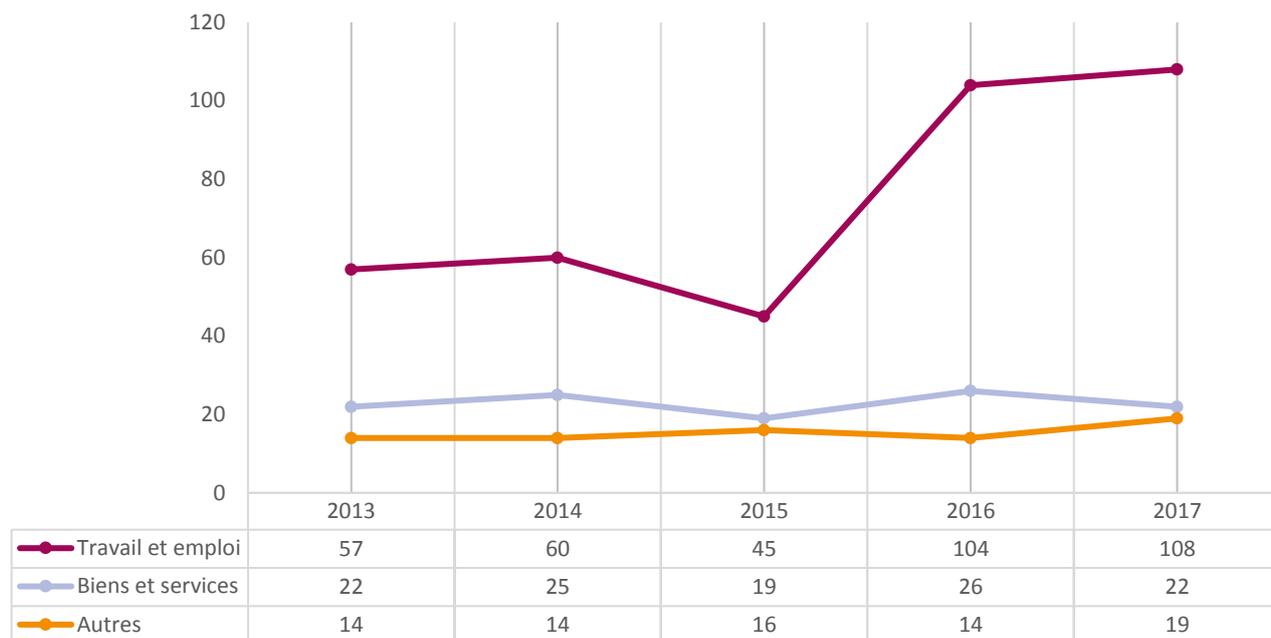
L'autre secteur concerné est celui des *Biens et services* (14,8% des dossiers Âge), en particulier celui des assurances.

Environ 4 dossiers sur 10 concernent des personnes de 45 à 64 ans, essentiellement dans le secteur de l'emploi. 1 dossier sur 10 concerne une personne de 65 ans ou plus, essentiellement pour des questions de refus d'assurances ou de primes trop élevées.

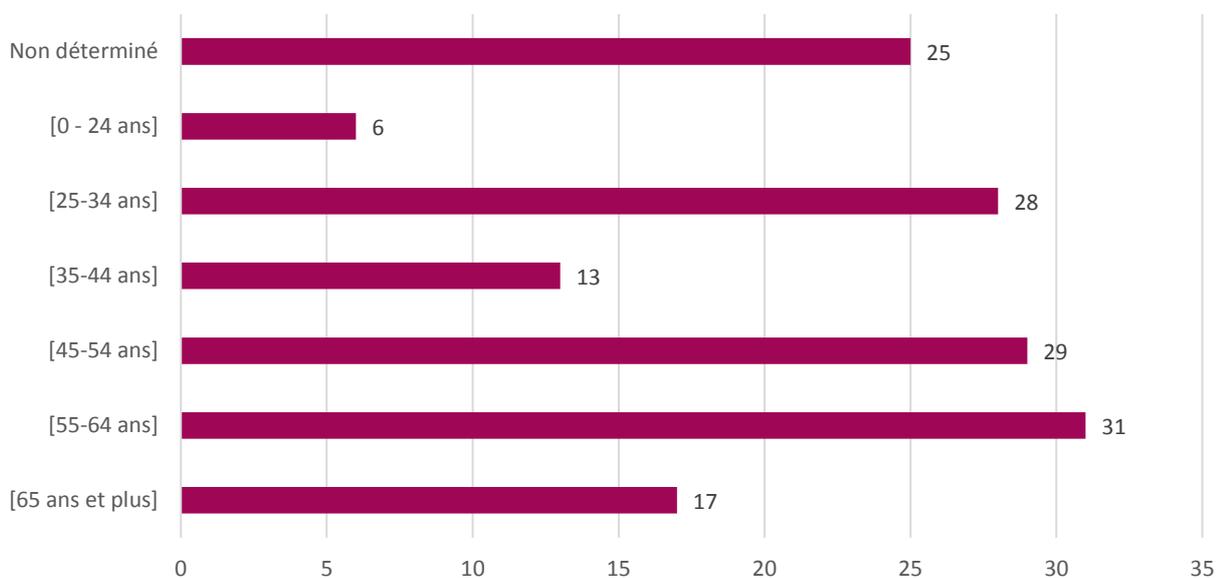
Graphique 58 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Âge par domaine (n=149)



**Graphique 59 : Évolution du nombre de dossiers critère Âge - par domaine depuis 2013**



**Graphique 60 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Âge par tranche d'âge (n=149)**

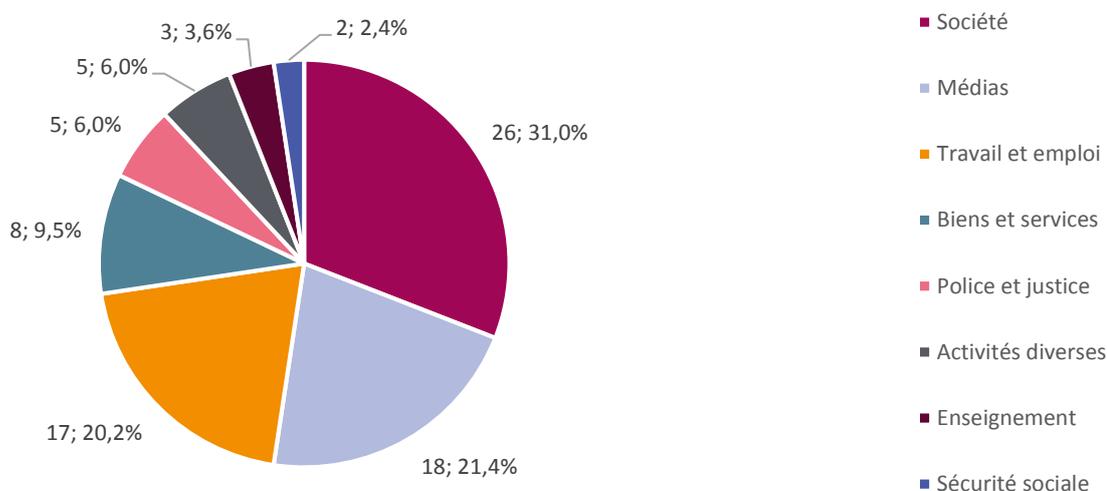


### 2.4.7. Orientation sexuelle : 84 dossiers

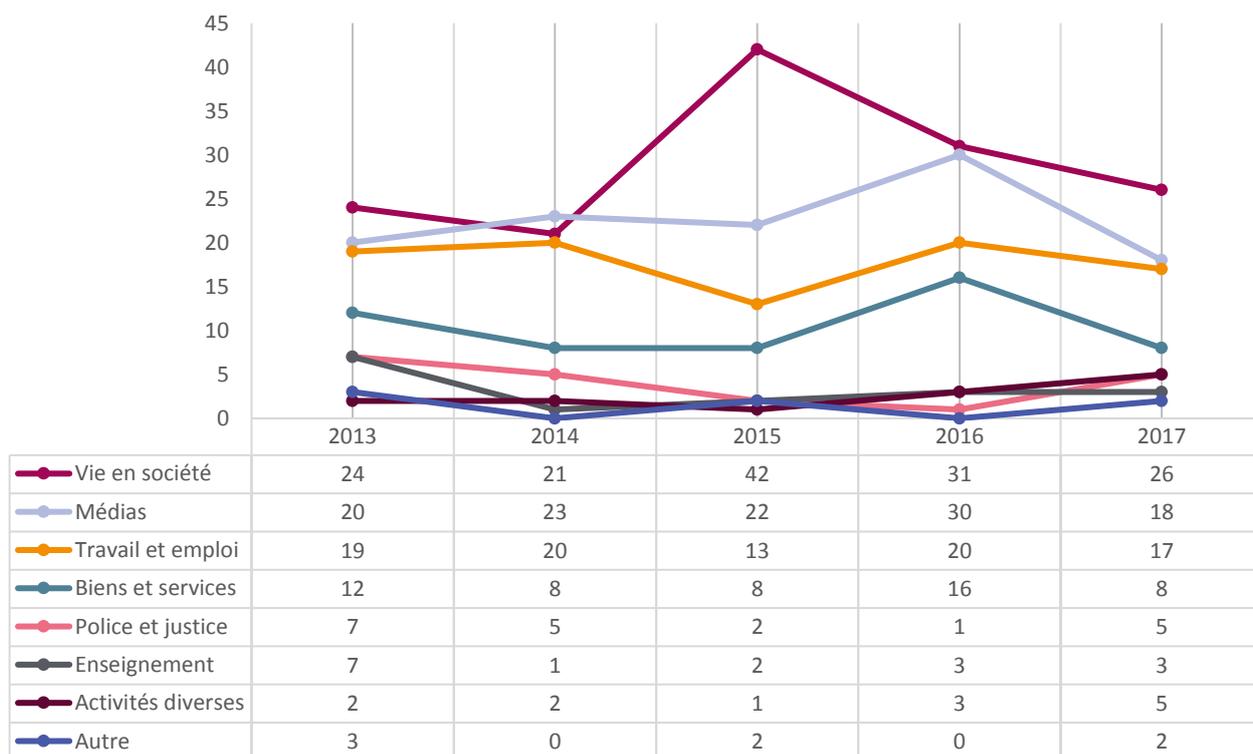
En 2017, Unia a ouvert 84 nouveaux dossiers liés au critère de l'orientation individuelle, soit 3,7% de l'ensemble des dossiers. C'est un nombre tout-à-fait stable si on observe l'évolution sur 5 ans.

Comme pour les années précédentes, il faut signaler une proportion importante de faits de société (31%). Il s'agit bien souvent de délits de haine dans l'espace public ou dans le voisinage (harcèlement, coups et blessures...). Viennent ensuite les dossiers dans le secteur *Médias/Internet*, soit essentiellement des propos tenus sur internet et les médias sociaux (21,4%), et enfin *l'Emploi* (20,2%). Ces proportions sont également tout-à-fait stables sur 5 ans. La grande majorité des dossiers (83,3%) émanent d'hommes.

Graphique 61 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Orientation sexuelle par domaine (n=84)



Graphique 62 : Évolution du nombre de dossiers pour le critère Orientation sexuelle par domaine depuis 2013



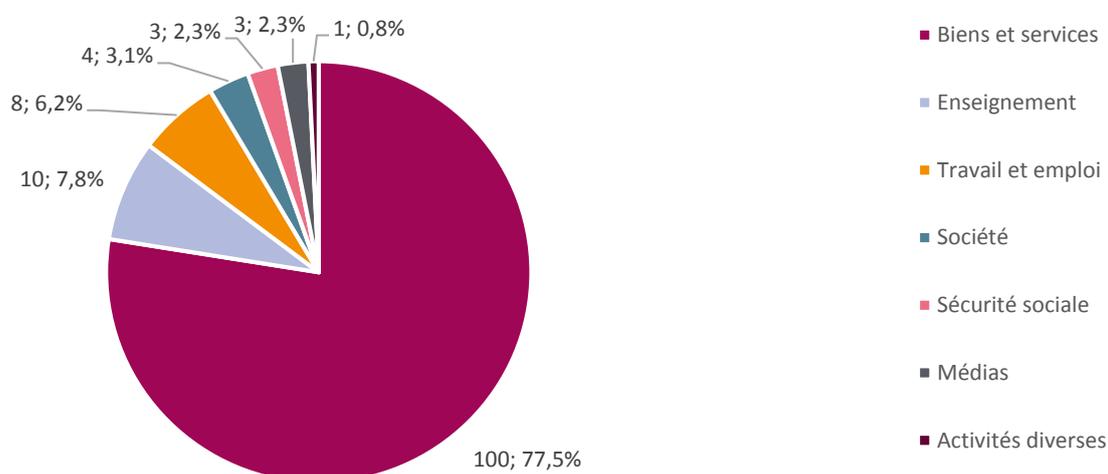
## 2.4.8. Fortune : 129 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 129 nouveaux dossiers (5,7% du nombre total de dossiers) fondés sur le critère de la fortune, qui se réfère à l'origine des revenus d'une personne. Il s'agit du critère qui a connu la plus forte augmentation relative en 2017 (+34,4%), juste après celui de l'état de santé (+52,9%).

77,5% des nouveaux dossiers (100) concernent la catégorie *Biens et services*. Il s'agit pour 83% de dossiers concernant l'accès à un logement et pour 8% de dossiers relatifs aux banques et assurances.

Dans la majeure partie des dossiers, ce sont les allocations du CPAS (34,98%), du chômage (10,1%), ou de personne handicapée (8,5%) qui ne sont pas acceptées comme source de revenus par des propriétaires privés ou des agences immobilières.

Graphique 63 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - Fortune par domaine (n=129)



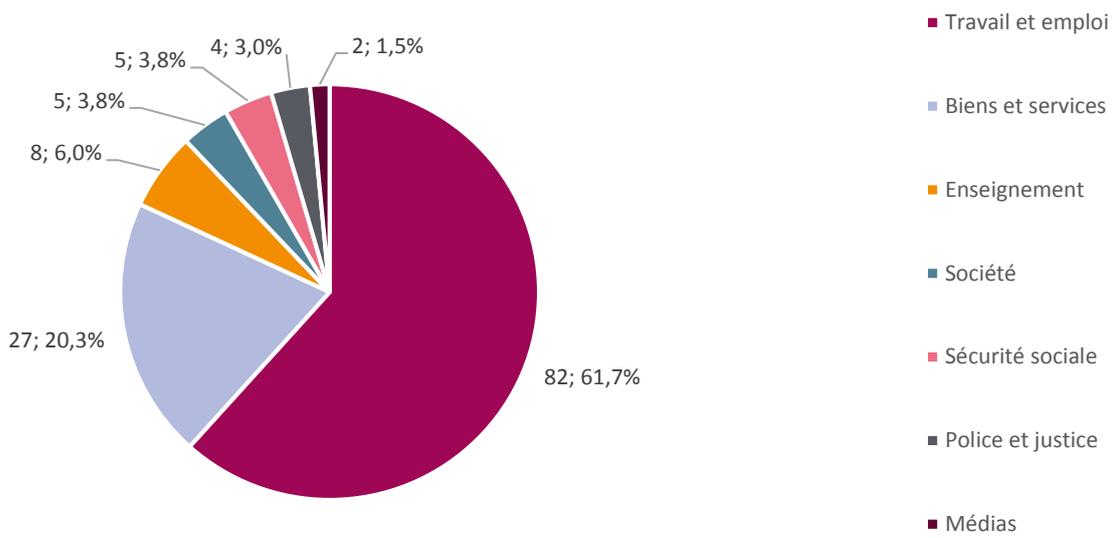
## 2.4.9. État de santé : 133 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 133 nouveaux dossiers relatifs au critère de l'état de santé, soit 5,9% du nombre total de nouveaux dossiers. Il s'agit du critère pour lequel on observe l'évolution relative la plus marquée sur 1 an (+52,9%) mais aussi sur 5 ans (+125,4%).

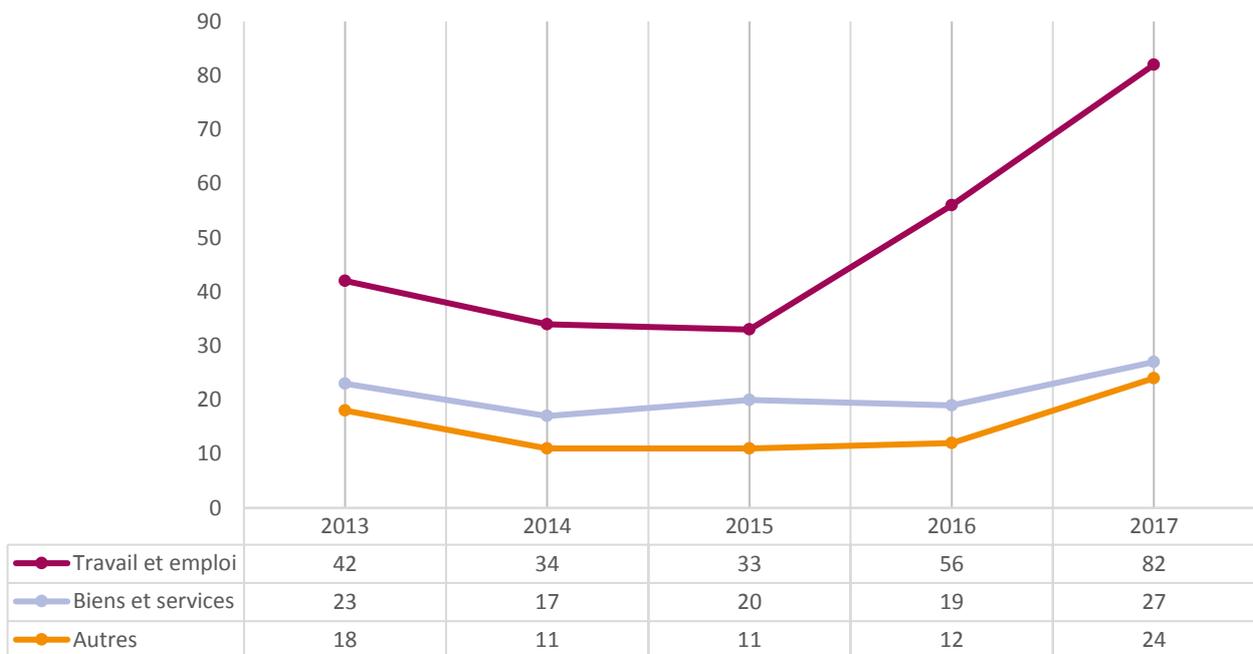
Les dossiers concernent principalement le domaine *Emploi* (61,7%), suivi de *Biens et services* (20,3%). Dans 35,4% des dossiers *Emploi*, Unia est contacté suite à un licenciement, et dans 28% des cas, pour des problèmes liés à l'organisation ou aux conditions de travail. Au niveau des *Biens et services*, c'est l'accès à des services d'assurance qui pose le plus souvent problème.

Environ 6 dossiers sur 10 (58,6%) concernent l'état physique (maladie, accident...), dont 13 dossiers le cancer et 7 dossiers le virus du SIDA. 23,3% des dossiers concernent des affections psychiques.

**Graphique 64 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2017 - État de santé par domaine (n=133)**



**Graphique 65 : Évolution du nombre de dossiers critère État de santé- par domaine depuis 2013**



### 3. Entités fédérées

En tant qu'institution interfédérale, Unia est compétent pour veiller à l'application de la législation antidiscrimination, ce qui comprend les lois fédérales et les différents textes adoptés par les entités fédérées pour lutter contre les discriminations dans les matières relevant de leurs compétences.

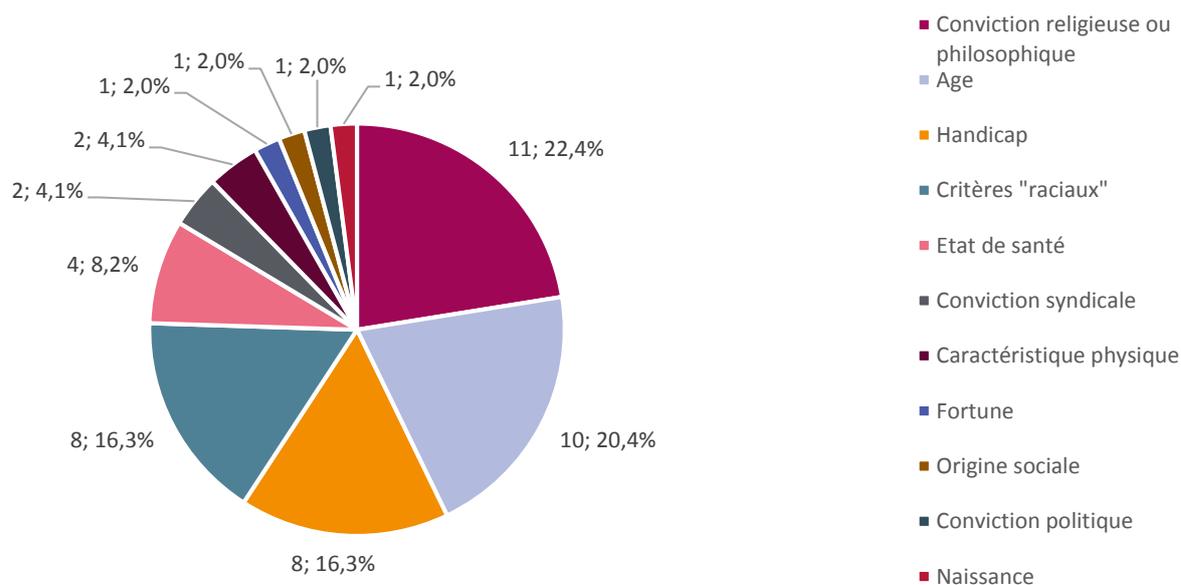
Nous présentons, dans ce chapitre, différents chiffres. Il s'agit d'une part, des dossiers dans lesquels les pouvoirs publics sont mis en cause, en fonction du niveau de pouvoir compétent (emploi dans la fonction publique, par exemple). Nous présentons d'autre part les chiffres des dossiers dans lesquels ce sont les textes des entités fédérées qui s'appliquent (les dossiers enseignement, par exemple). Enfin, s'y trouvent également les chiffres des dossiers répartis en fonction de la Région dans laquelle les faits dénoncés ont eu lieu.

#### 3.1. Fédéral

##### 3.1.1. Emploi dans la fonction publique fédérale : 44 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 44 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique fédérale. Comme en 2016, les critères principalement concernés sont ceux de la conviction religieuse ou philosophique, de l'âge, du handicap, les critères dits « raciaux » et l'état de santé. L'ordre entre ces critères varie quelque peu par rapport à 2016, sans qu'on ne puisse établir de réelles tendances, le nombre absolu de dossiers par critère étant relativement peu élevé.

**Graphique 66 : Nombre de dossiers « Emploi dans l'administration publique fédérale » par critère de discrimination en 2017 (n= 49)**



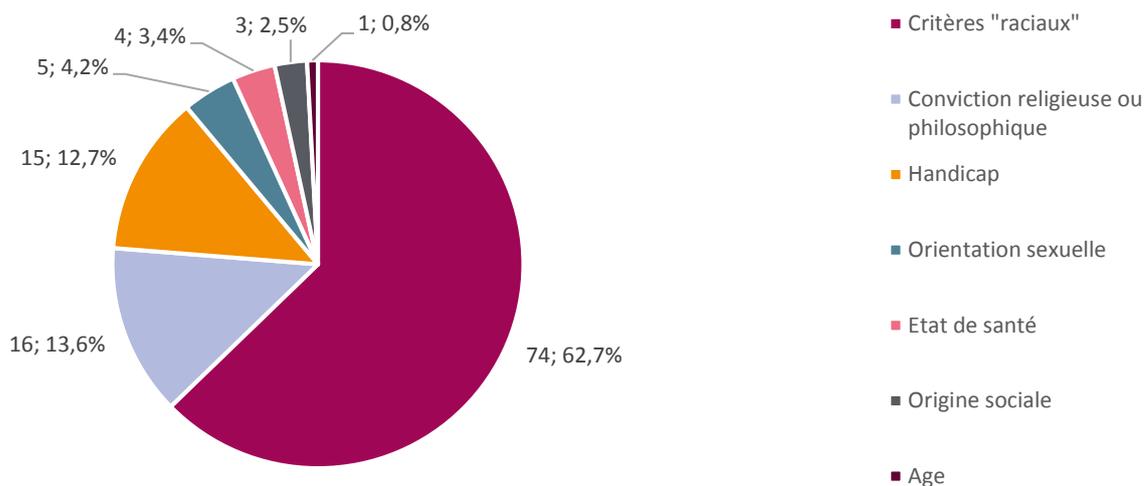
### 3.1.2. Transports en commun (SNCB): 8 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 8 nouveaux dossiers individuels relatifs à des discriminations présumées mettant en cause la SNCB. 6 de ces dossiers concernent le handicap et 2 autres dossiers les critères dits « raciaux ».

### 3.1.3. Police et Justice : 117 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 117 nouveaux dossiers individuels mettant en cause la police et la justice. Nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.6. *Police et justice* pour une analyse plus complète.

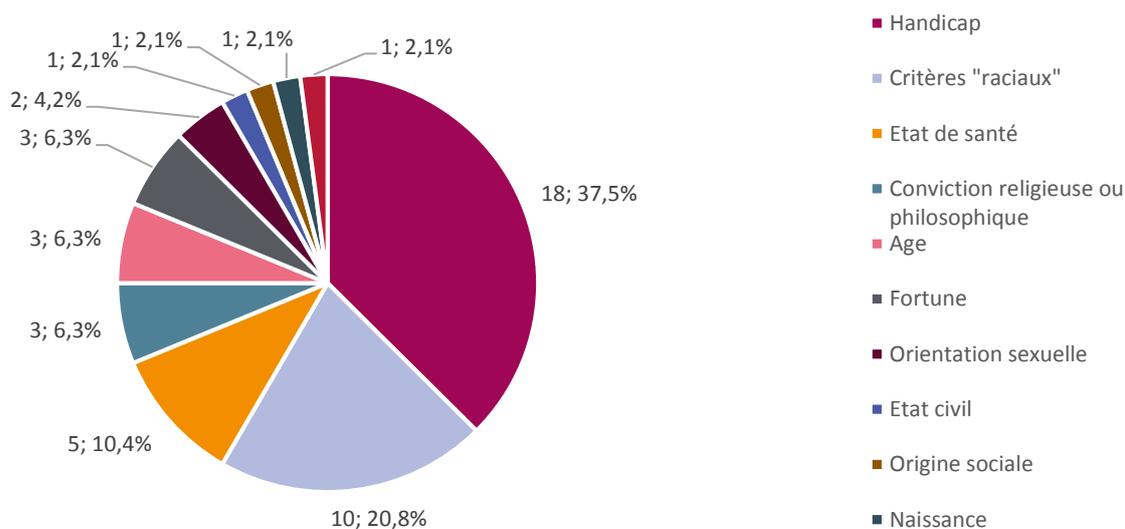
**Graphique 67 : Nombre de dossiers « Police et justice » par critère de discrimination en 2017 (n= 118)**



### 3.1.4. Protection sociale : 37 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 37 nouveaux dossiers individuels relatifs à la protection sociale. Nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.8. *Protection sociale* pour une analyse plus complète.

**Graphique 68 : Nombre de dossiers « Protection sociale » par critère de discrimination en 2017 (n=48)**



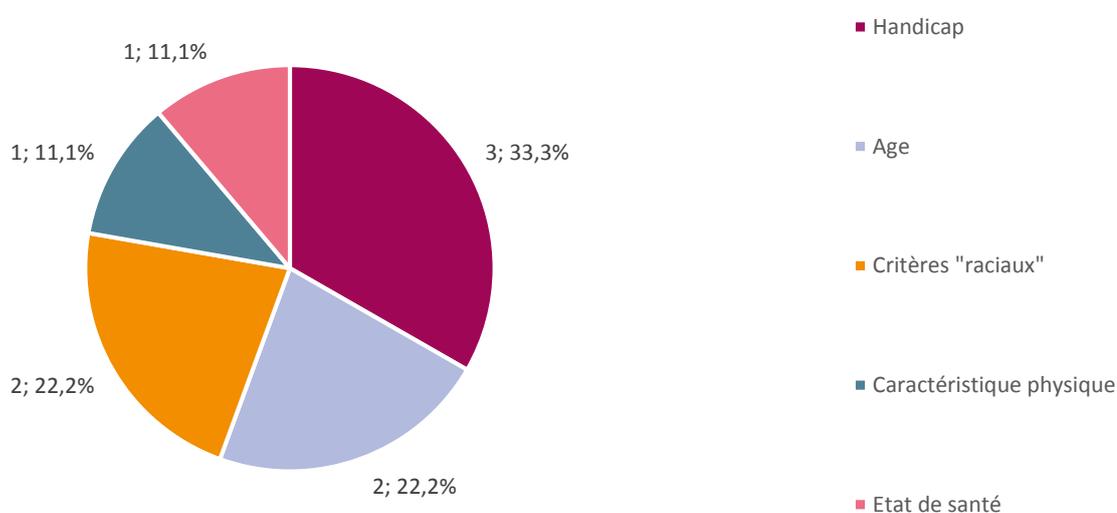
## 3.2. Wallonie

### 3.2.1. Emploi dans l'administration publique wallonne : 7 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 7 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique wallonne.

Nous présentons aussi, dans la partie qui suit, la répartition de l'ensemble des dossiers *Emploi* dont le lieu des faits se situe en Wallonie. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'emploi, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.1. *Emploi*.

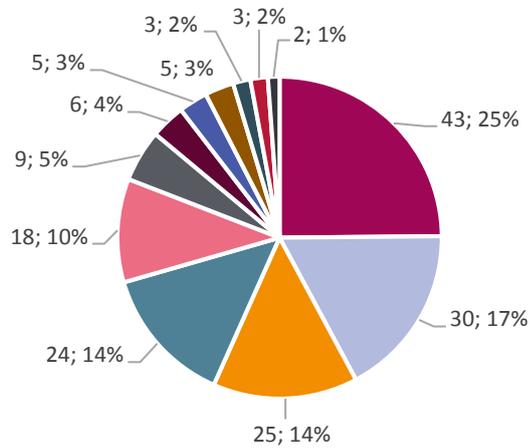
Graphique 69 : Nombre de dossiers « Emploi dans l'administration » par critère de discrimination en 2017 (n= 9)



### 3.2.2. Emploi en Wallonie : 131 dossiers

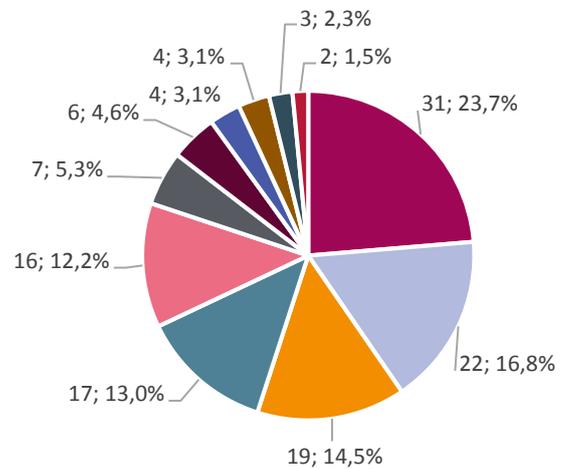
Dossiers « Emploi » dont le lieu des faits se situe en Wallonie en 2017 (n=131)

Graphique 70 : par critère de discrimination



- Critères "raciaux"
- Age
- Handicap
- Etat de santé
- Conviction religieuse ou philosophique
- Orientation sexuelle
- Naissance
- Caractéristique physique
- Fortune
- Conviction syndicale
- Etat civil
- Conviction politique

Graphique 71 : par secteur



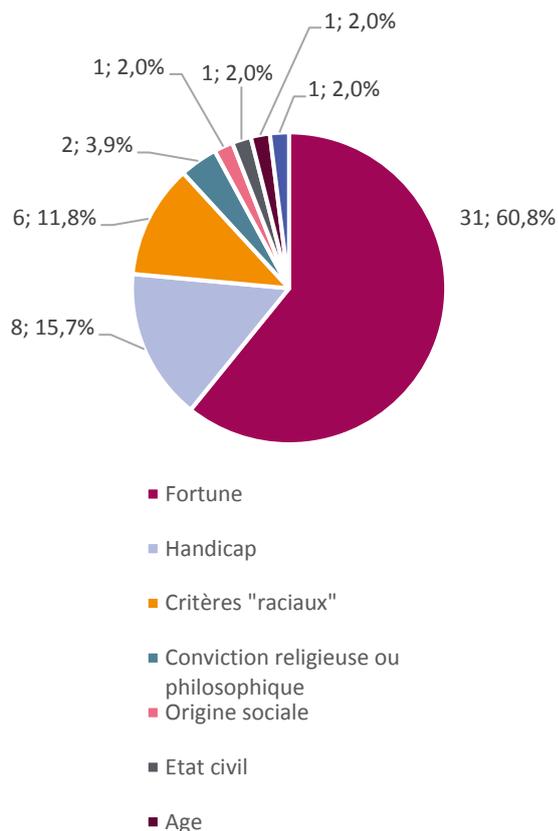
- Secteur public
- Commerce (emploi)
- Autre
- Services
- Industrie et construction
- Enseignement
- Transport
- Action sociale et Environnement
- Santé
- Horeca et temps libre
- Médias

### 3.2.3. Logement en Wallonie : 45 dossiers

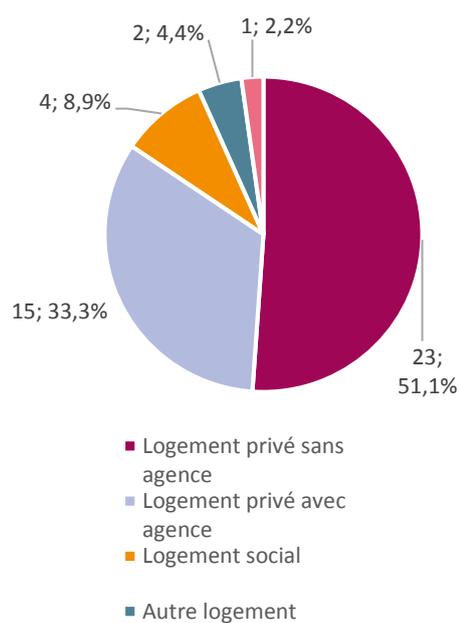
En 2017, Unia a ouvert 45 nouveaux dossiers concernant le logement dont le lieu des faits se situe en Wallonie. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur du logement, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.2. *Biens et services*.

#### Dossiers « Logement » dont le lieu des faits se situe en Wallonie en 2017 (n=45)

Graphique 72 : par critère de discrimination



Graphique 73 : par secteur



### 3.2.4. Transports en commun (TEC) : 2 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 2 nouveaux dossiers mettant en cause les transports en commun TEC. Les deux dossiers concernent le critère du handicap.

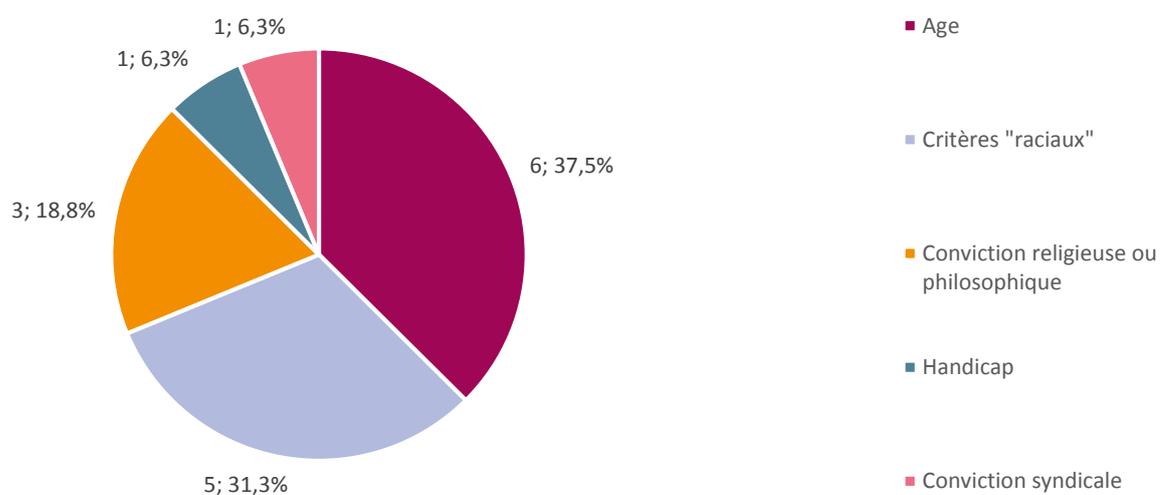
### 3.3. Région de Bruxelles-Capitale

#### 3.3.1. Emploi dans l'administration publique bruxelloise : 14 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 14 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique bruxelloise.

Nous présentons aussi, dans la partie qui suit, la répartition de l'ensemble des dossiers *Emploi* dont le lieu des faits se situe en Région de Bruxelles-Capitale. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'emploi, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.1. *Emploi*.

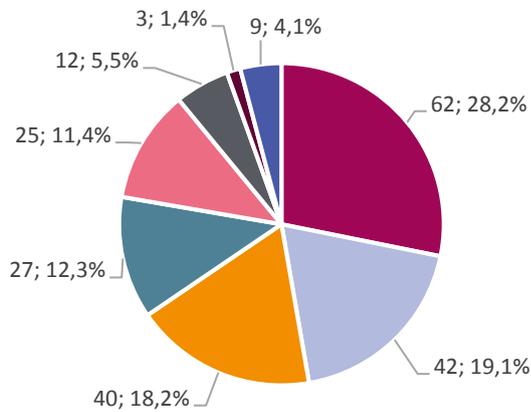
**Graphique 74 : Nombre de dossiers « Emploi dans l'administration » par critère de discrimination en 2017 (n= 16)**



### 3.3.2. Emploi en Région de Bruxelles-Capitale : 182 dossiers

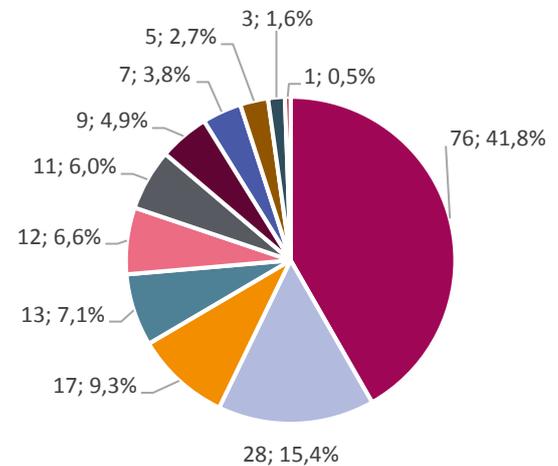
Dossiers « Emploi » dont le lieu des faits se situe en Région de Bruxelles-Capitale en 2017 (n=182)

Graphique 75 : par critère de discrimination



- Critères "raciaux"
- Conviction religieuse ou philosophique
- Handicap
- Age
- Etat de santé
- Conviction syndicale
- Orientation sexuelle
- Autre (compétent)

Graphique 76 : par secteur



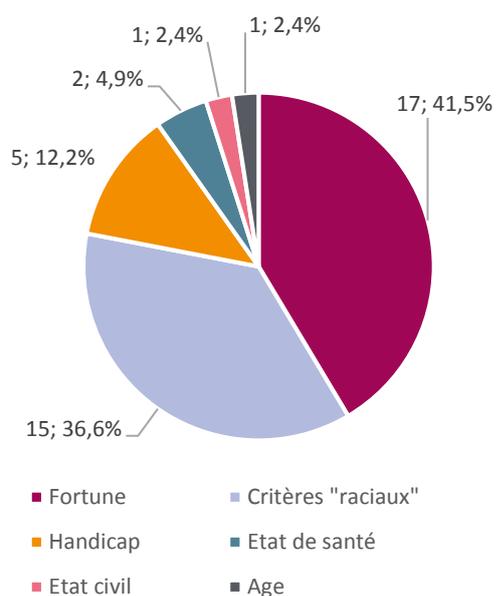
- Secteur public
- Services
- Andere werk
- Enseignement
- Santé
- Action sociale et Environnement
- Commerce (emploi)
- Industrie et construction
- Entreprises de travail adapté

### 3.3.3. Logement en Région de Bruxelles-Capitale : 36 dossiers

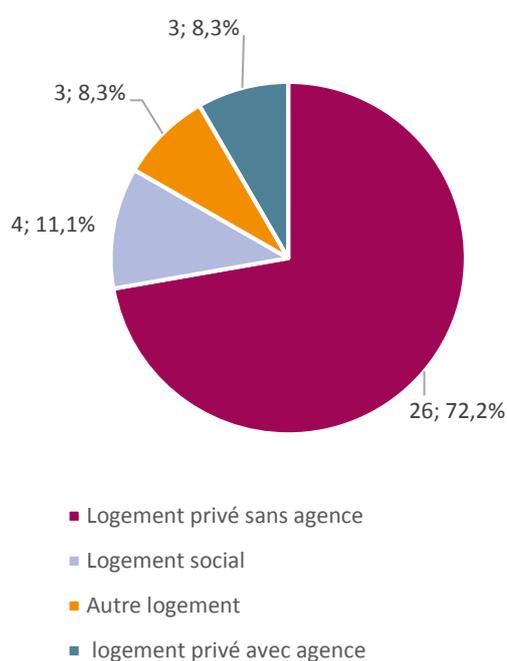
En 2017, Unia a ouvert 36 nouveaux dossiers concernant le logement dont le lieu des faits se situe en Région de Bruxelles-Capitale. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur du logement, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.2. *Biens et services.*

Dossiers « Logement » dont le lieu des faits se situe en région bruxelloise en 2017 (n=36)

Graphique 77 : par critère de discrimination



Graphique 78 : par secteur



### 3.3.4. Transports en commun (STIB) : 2 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 2 nouveaux dossiers mettant en cause les transports en commun STIB. Les deux dossiers concernent le critère du handicap.

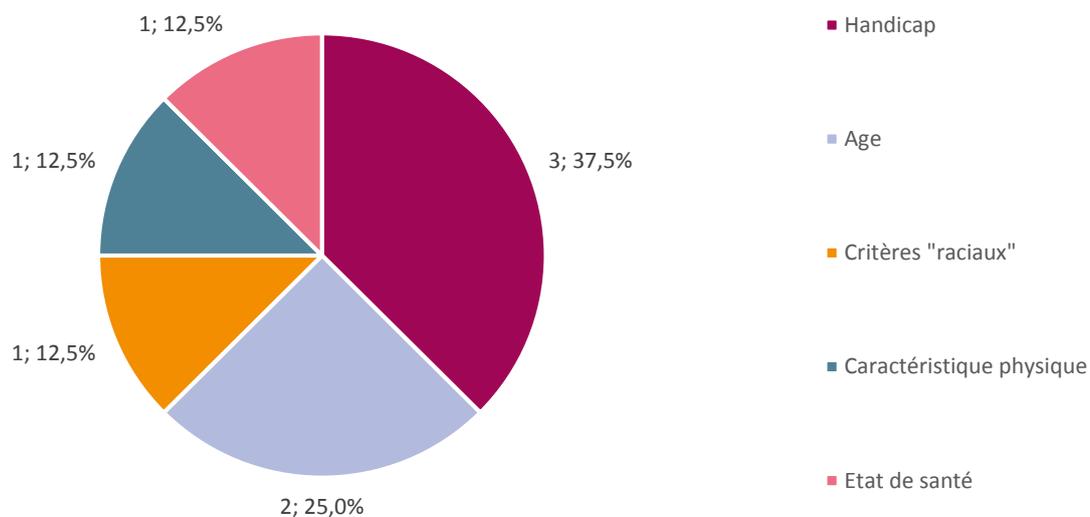
## 3.4. Communauté/Région flamande

### 3.4.1. Emploi dans l'administration : 7 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 7 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique flamande.

Nous présentons aussi, dans la partie qui suit, la répartition de l'ensemble des dossiers *Emploi* dont le lieu des faits se situe en Flandre. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'emploi, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.1. *Emploi*.

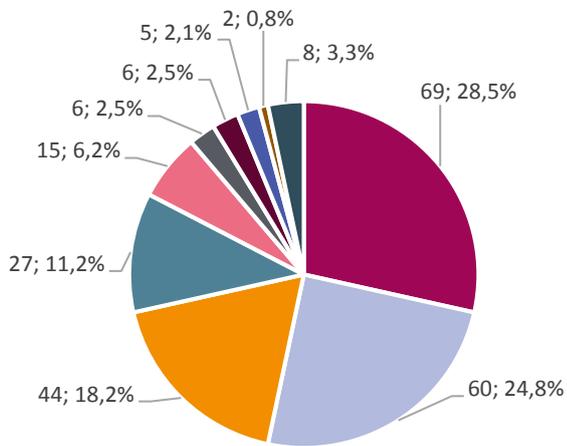
**Graphique 79 : Nombre de dossiers « Emploi dans l'administration » par critère de discrimination en 2017 (n= 8)**



### 3.4.2. Emploi en Flandre : 210 dossiers

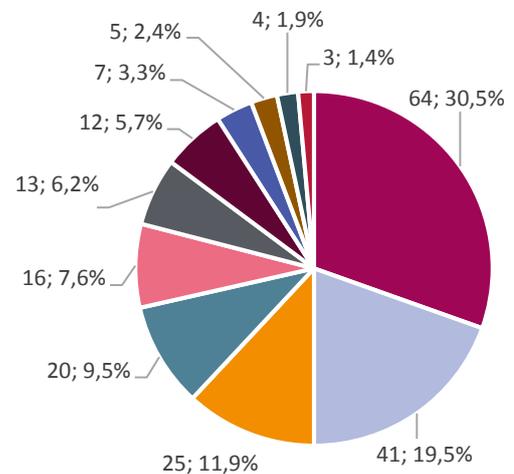
Dossiers « Emploi » dont le lieu des faits se situe en Flandre (n=210)

Graphique 80 : par critère de discrimination



- Critères "raciaux"
- Handicap
- Age
- Etat de santé
- Conviction religieuse ou philosophique
- Conviction syndicale
- Caractéristique physique
- Orientation sexuelle
- Fortune
- Autre (compétent)

Graphique 81 : par secteur



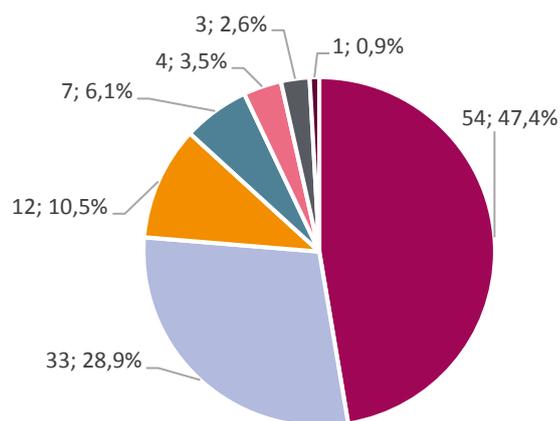
- Autre emploi
- Secteur public
- Services
- Industrie et construction
- Enseignement
- Transport
- Santé
- Commerce (emploi)
- Horéca et temps libre
- Entreprises de travail adapté
- Action sociale et Environnement

### 3.4.3. Logement en Flandre : 104 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 104 nouveaux dossiers concernant le logement dont le lieu des faits se situe en Flandre. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur du logement, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.2. *Biens et services*.

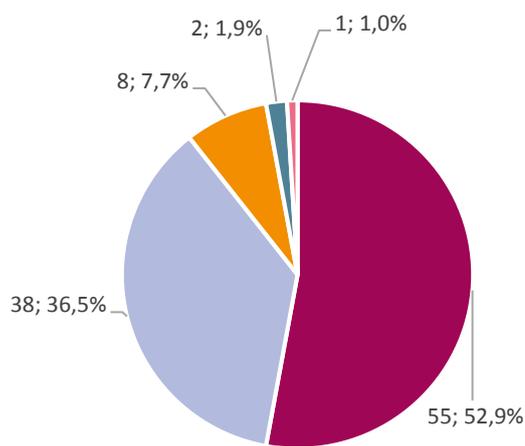
Dossiers « Logement » dont le lieu des faits se situe en région flamande (n=104)

Graphique 82 : par critère de discrimination



- Critères "raciaux"
- Fortune
- Handicap
- Age
- Conviction religieuse ou philosophique
- Origine sociale
- Etat de santé

Graphique 83 : par secteur

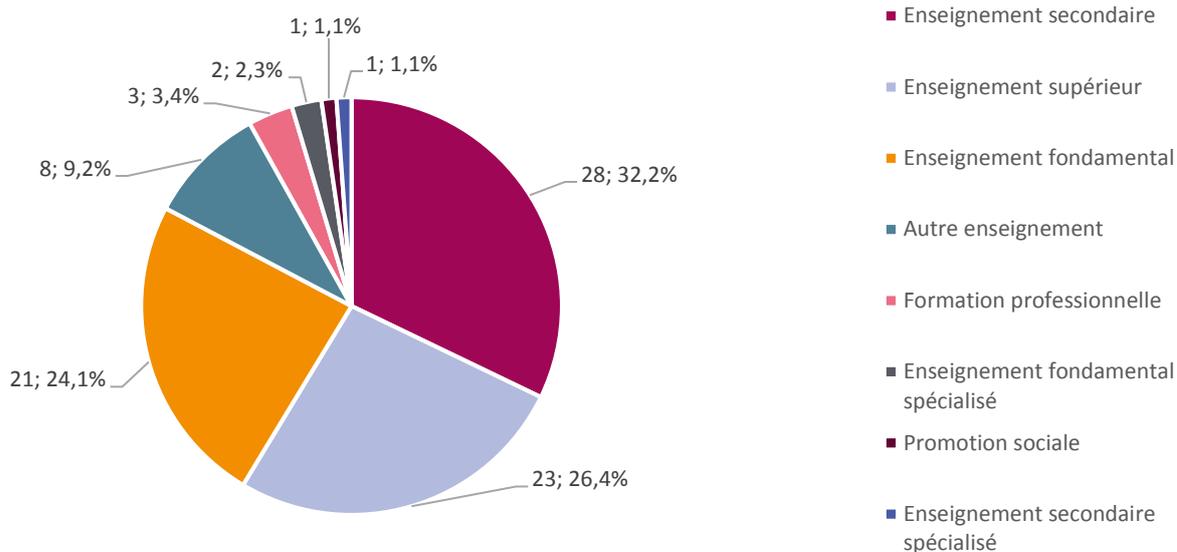


- Logement privé sans agence
- Logement privé avec agence
- Logement social
- Autre logement
- Agence Immobilière Sociale

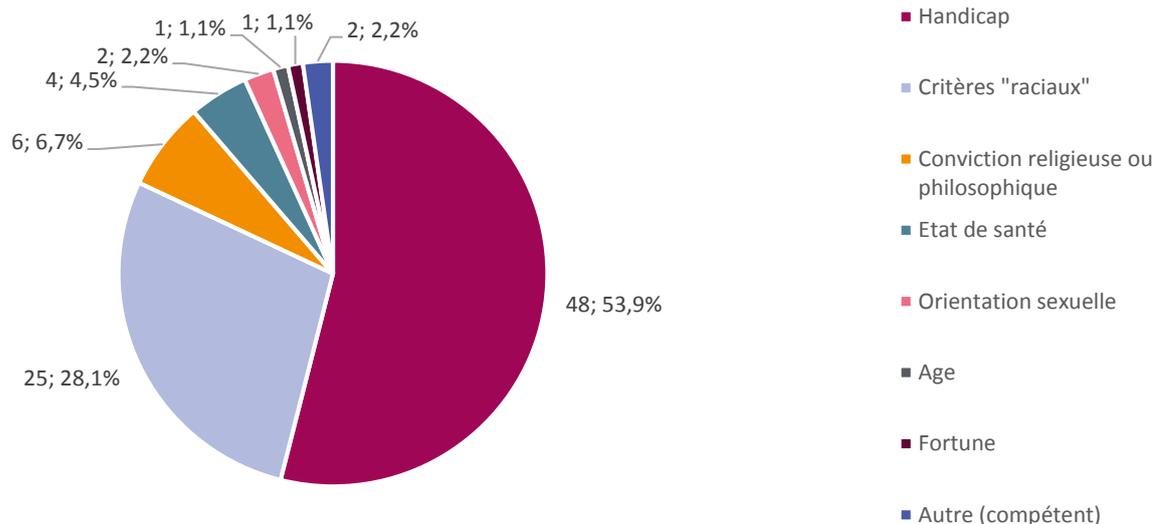
### 3.4.4. Enseignement en Flandre : 87 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 87 nouveaux dossiers concernant l'enseignement de la Communauté flamande. Plus de la moitié des dossiers concerne le critère du handicap et plus d'un quart les critères dits « raciaux ». Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'enseignement, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.4. *Enseignement*.

**Graphique 84 : Dossiers « Enseignement » par niveau d'enseignement en 2017 (n=87)**



**Graphique 85 : Dossiers « Enseignement » par critères de discrimination en 2017 (n=89)**



### 3.4.5. Transports en commun (De Lijn) : 10 dossiers

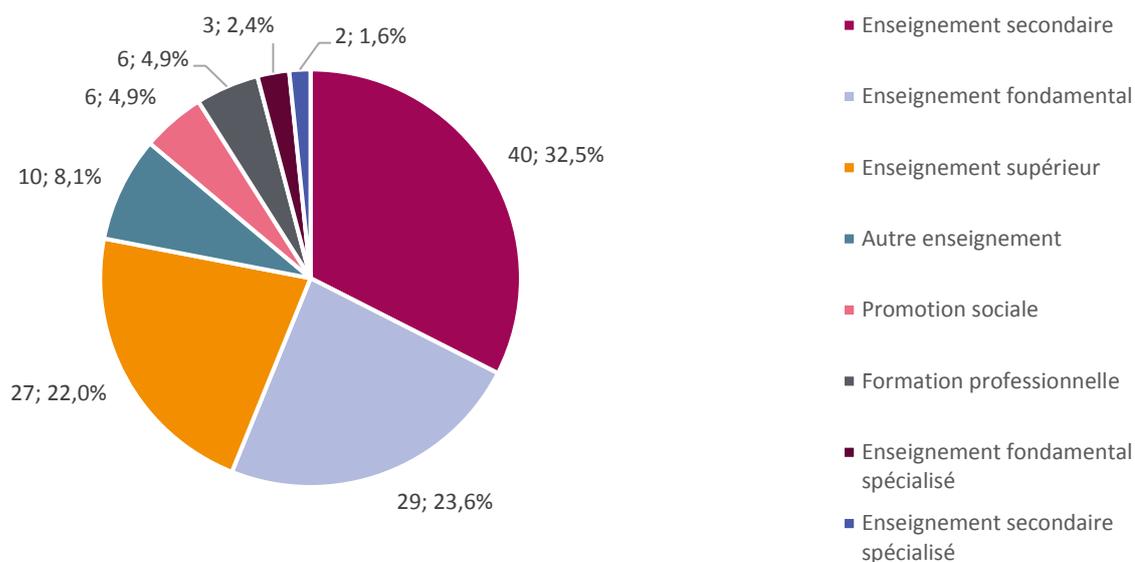
En 2017, Unia a ouvert 10 nouveaux dossiers mettant en cause les transports en commun De Lijn. Les critères concernés sont les critères dits « raciaux » (6 dossiers), le handicap (3 dossiers), la conviction religieuse ou philosophique (1 dossier) et la fortune (1 dossier), certains dossiers combinant plusieurs critères.

### 3.5. Fédération Wallonie-Bruxelles

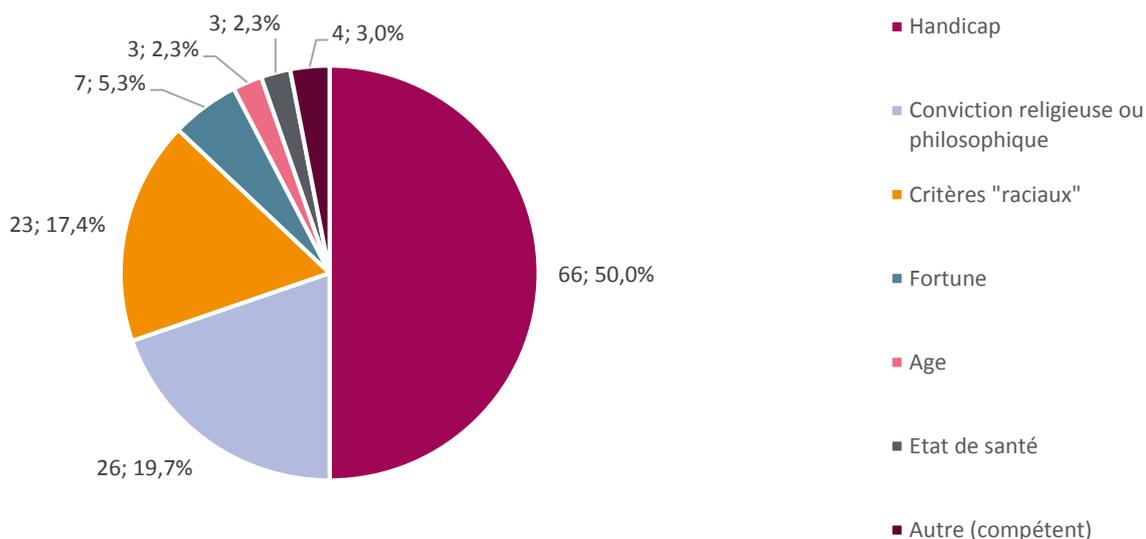
#### 3.5.1. Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : 123 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 123 nouveaux dossiers concernant l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La moitié des dossiers concerne le critère du handicap, un cinquième la conviction religieuse ou philosophique et un sixième les critères dits « raciaux ». Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'enseignement, nous renvoyons le lecteur à la partie 2.3.4. *Enseignement*.

**Graphique 86 : Dossiers « Enseignement » par niveau d'enseignement en 2017 (n=123)**



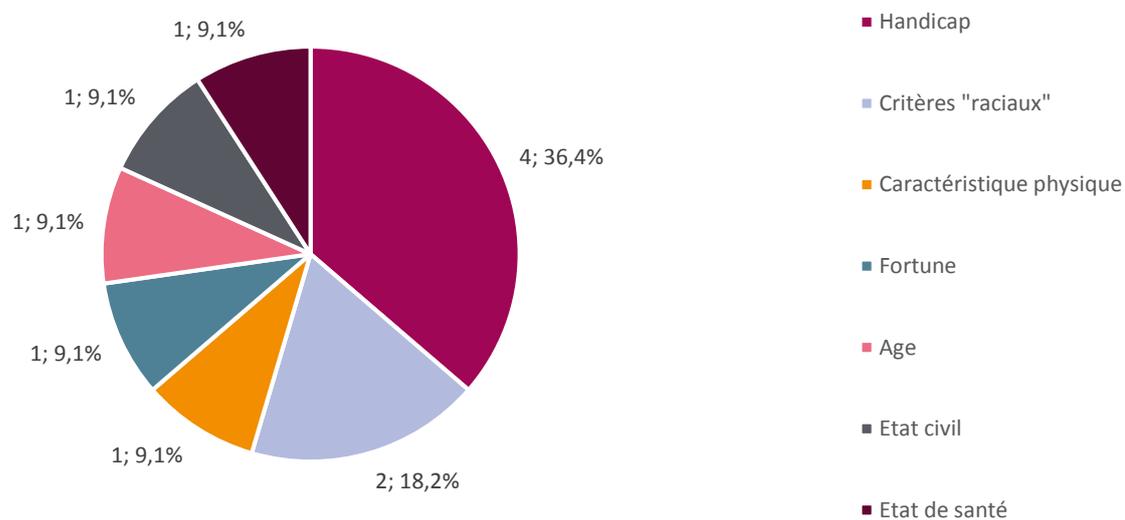
**Graphique 87 : Dossiers « Enseignement » par critères de discrimination en 2016 (n=132)**



### 3.5.2. Emploi dans l'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 9 dossiers

En 2017, Unia a ouvert 9 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Graphique 88 : Dossiers « Emploi dans l'administration » par critères de discrimination en 2017 (n=11)



## 3.6. Communauté germanophone

### 3.6.1. Enseignement en communauté germanophone : 1 dossier

Un seul dossier a été créé en 2017 en communauté germanophone. Il est lié au critère du handicap.

## 4. Accompagnement et formation

En 2017 aussi, Unia a continué à s'investir dans une présence forte sur le terrain. Les chiffres montrent un renforcement de toutes les formes d'intervention : information et sensibilisation, mais aussi et surtout formation et accompagnement.

Pour les interventions de nature **informative** et **sensibilisatrice**, Unia s'est investi en 2017 de manière ciblée dans des actions ayant une large portée (464 heures pour 8416 participants). Nous nous sommes principalement attachés à faire connaître le fonctionnement et les missions d'Unia. Par ailleurs, une grande partie des interventions en 2017 a été consacrée à faire connaître le cadre légal en matière d'antidiscrimination.

Dans les **formations** et **l'accompagnement** plus poussés que propose Unia, l'offre destinée aux entreprises, aux institutions publiques et aux organisations a été encore approfondie. L'accent est mis sur la formation et l'accompagnement de professionnels en vue de produire un impact structurel et durable.

Lorsque, vu la taille de la demande, il n'est pas possible à Unia d'assurer lui-même la formation, Unia applique le principe de la formation de formateurs. De cette manière, des formateurs acquièrent au sein d'entreprises, d'institutions publiques et d'organisations les connaissances, les éléments de compréhension et les compétences nécessaires pour proposer eux-mêmes une formation à la diversité et à l'antidiscrimination.

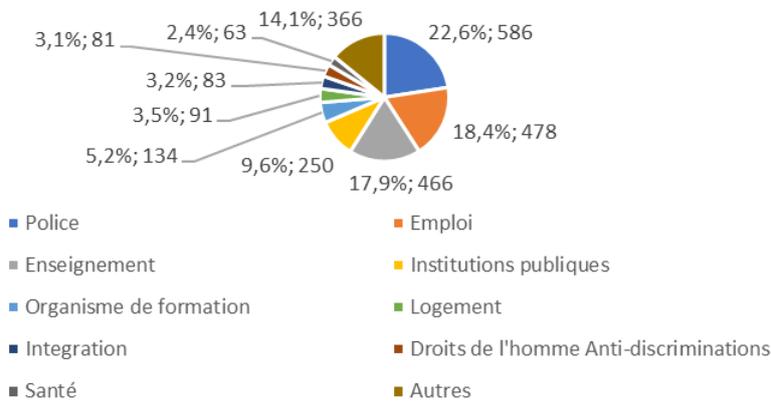
Les trois principaux secteurs dans lequel le service Formation et Accompagnement a été actif en 2016, à savoir la police, l'emploi et l'enseignement, ont poursuivi leur croissance en 2017.

En ce qui concerne le secteur de la police, il a été décidé en 2017 d'évoluer à partir de 2018 vers une forme revue de collaboration. La Convention actuelle entre la police intégrée et Unia cédera la place à une collaboration qui permet davantage de flexibilité. Les accents dans les objectifs de la collaboration avec la police pourront ainsi s'inscrire dans un calendrier plus réaliste. En continuité avec les précédentes actions, Unia continuera à s'investir en 2018 dans l'offre de formation COL13/2013, le travail sur le profilage ethnique, le soutien au projet Caserne Dossin et l'accompagnement sur mesure de zones de police locales.

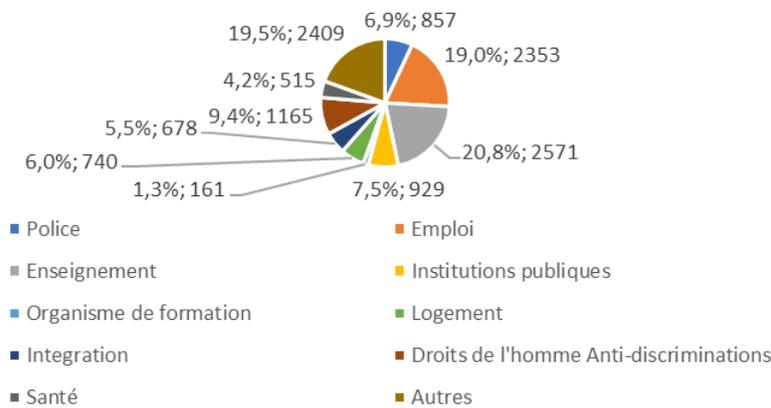
### Formation et Accompagnement : présence sur le terrain

<b>INFORMATION ET SENSIBILISATION (&lt; 4h)</b>	
Heures	464
Participants	8416
<b>FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT (&gt; 4h)</b>	
Heures	2132
Participants	3932
<b>TOTAL</b>	
Heures	2596
Participants	12378

Temps investi par secteur (en heures)  
Nombre d'heures : 2596



Nombre de participants par secteur  
Total : 12378



	Temps investi (en heures)	Nombre de participants
<b>Police</b>	<b>224</b>	<b>206</b>
Zone Bruxelles Ouest	224	206
<b>Emploi</b>	<b>112</b>	<b>60</b>
SPF Emploi (eDiv et modules de suivi)	112	60
<b>Enseignement</b>	<b>282</b>	<b>148</b>
Aménagements raisonnables PBD POC*	186	125
Inspecteurs scolaires	96	23
<b>Institutions publiques</b>	<b>160</b>	<b>86</b>
IBGE	80	39
CPAS Molenbeek	80	47

\* en Flandre : Pedagogische begeleidingsdiensten / Permanente Ondersteuningscel Centra voor Leerlingenbegeleiding

Rapport annuel Chiffres 2017 – Unia  
Bruxelles, juin 2018

Éditeur :

Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances

Rue Royale 138, 1000 Bruxelles

☎ +32 (0)2 212 30 00

✉ info@unia.be

.....

Rédaction : Unia

Éditeur responsable : Els Keytsman

.....

Dit verslag is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

.....

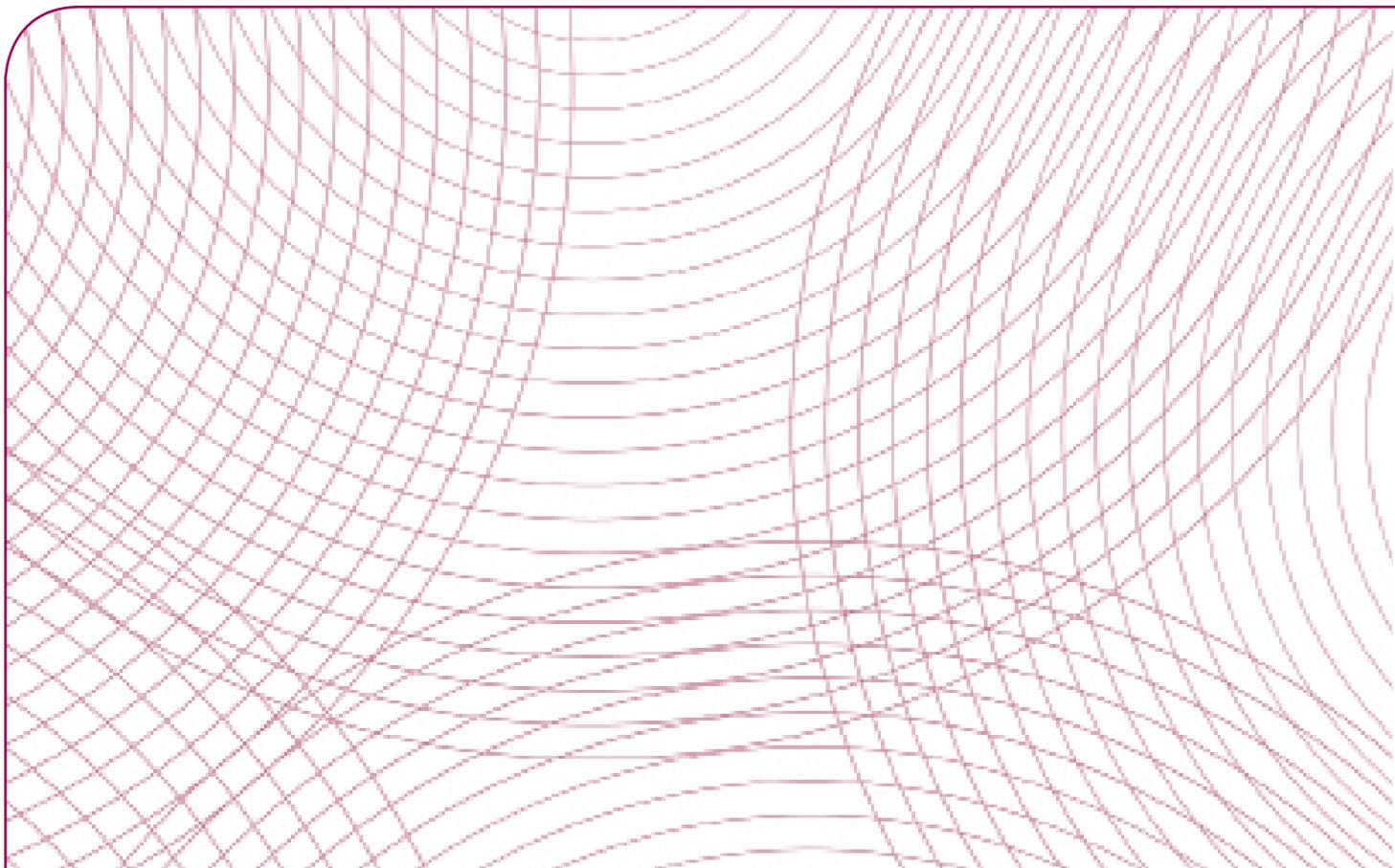
Vous pouvez retrouver cette publication sur [www.unia.be](http://www.unia.be) à la rubrique « Publications & Statistiques ».

.....

Sauf mention contraire, l'information contenue dans ce rapport annuel est libre de droits. Elle peut être utilisée gratuitement à des fins personnelles et non commerciales à condition de mentionner la source.

<p>Pour des informations complémentaires sur le travail d'Unia en 2017, vous pouvez consulter son rapport annuel, à télécharger sur <a href="http://www.unia.be">www.unia.be</a> à la rubrique « Publications ».</p>
--





138 rue Royale • 1000 Bruxelles Tel : +32 (0)2 212 30 00 [info@unia.be](mailto:info@unia.be) [www.unia.be](http://www.unia.be)



Centre interfédéral  
pour l'égalité des chances